



Assemblée générale

Distr. générale
22 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Points 141 et 142 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2021

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2021

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 22
Développement économique et social en Asie occidentale

Programme 19
Développement économique et social en Asie occidentale

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	4
Annexe	
Exécution du programme en 2019	42
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021 ***	63
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2021	93
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	94
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	96

* [A/75/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

Problèmes et possibilités abondent dans la région arabe. Aux prises avec des conflits et une occupation qui durent depuis longtemps, celle-ci est en proie à de graves difficultés économiques, sociales et environnementales que la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sanitaires et socioéconomiques devraient considérablement aggraver. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a procédé dès le début de la pandémie à une première évaluation dont il ressort que la plupart des pays de la région, en particulier les plus pauvres et les plus endettés, sont notablement affectés. L'avenir immédiat et l'année 2021 devraient réserver nombre de difficultés et d'épreuves, qu'il faudra surmonter pour s'efforcer de compenser les pertes socioéconomiques causées par la pandémie. La CESAO adaptera son programme de manière que ces difficultés puissent être surmontées au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Guidée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, forte de son savoir-faire et de sa connaissance du terrain, privilégiant une démarche participative pluridisciplinaire, la CESAO aidera ses États membres à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, à mieux se relever de la crise socioéconomique qui en découlera et à contribuer à l'avènement d'une région arabe plus intégrée où tous et toutes puissent vivre des vies dignes dans des sociétés diverses, pacifiques et prospères.

La Commission aidera également les pays à promouvoir une croissance durable, après la pandémie, à créer des emplois, à réduire les inégalités et à offrir davantage de perspectives, qu'il s'agisse d'agir en faveur des droits des femmes, de donner des moyens d'action aux jeunes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, de s'attaquer à la pauvreté multidimensionnelle, de trouver des solutions aux problèmes posés par les migrations et de remédier à la situation des réfugiés, de gérer les ressources naturelles de manière intégrée, de privilégier les énergies durables et de proposer une protection sociale à tous.

La CESAO est un puissant moteur de mobilisation. En tant que tel, elle s'attachera à faire progresser sur les plans régional et national les objectifs arrêtés au niveau international et à se faire l'écho des besoins et des priorités des pays de la région arabe dans les forums internationaux. Elle facilitera le dialogue et la diffusion des connaissances entre les parties prenantes – décideurs et agents d'exécution compris – de sorte que le développement durable soit au cœur des stratégies et plans nationaux et régionaux.

Centre d'étude et d'analyse de premier plan au niveau régional, par ses travaux de recherche novateurs et la prestation de services consultatifs et techniques adaptés aux besoins de la région et de ses États membres, la CESAO contribuera à l'émergence d'idées nouvelles et à la diffusion de connaissances spécialisées et de pratiques exemplaires. Faisant fond sur son dynamisme intellectuel, sur l'innovation et sur une coopération efficace, elle mettra tout en œuvre pour faire progresser l'intégration régionale et intensifier sa coopération avec divers acteurs du développement régional et les autres commissions régionales.

La CESAO est résolue à tenir ses promesses et à s'acquitter de son mandat à l'égard de la région, fidèle à la vision de l'avenir et à la mission qui sont les siennes, celles d'une prospérité partagée et d'une vie digne.

La CESAO continuera de s'employer avec ses États membres à édifier des sociétés pacifiques et prospères et se félicite de pouvoir contribuer aux travaux d'un système des Nations Unies efficace dont les organismes, unis dans l'action, font en sorte que personne ne soit laissé de côté.

La Secrétaire exécutive de la Commission économique
et sociale pour l'Asie occidentale
(*Signé*) Rola **Dashti**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 22.1 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) est chargée de promouvoir un développement partagé et durable dans la région arabe. Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale ainsi que des résolutions 1818 (LV), par laquelle le Conseil économique et social a créé la Commission, et 1985/69, par laquelle il a modifié le mandat de celle-ci afin de mettre davantage l'accent sur l'aspect social de la mission qui lui était confié. À la sixième session extraordinaire de la Commission, tenue en décembre 2019, les États membres ont accueilli favorablement les demandes présentées par deux nouveaux pays arabes souhaitant les rejoindre, et recommandé au Conseil économique et social d'accéder aux deux demandes. Dans l'affirmative, la CESAO sera composée de 20 des 22 États membres de la Ligue des États arabes.
- 22.2 Les États membres reconnaissent que la situation en matière de développement, dans la région arabe, exige des progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La CESAO les aidera à exécuter leurs plans de développement, malgré la persistance d'une instabilité politique générale et de nombreux conflits violents qui viennent aggraver des problèmes économiques, sociaux et environnementaux vieux de plusieurs décennies et créent des obstacles supplémentaires à un développement que ces États veulent partagé, équitable, durable et respectueux des besoins des générations futures. Elle apporte également une aide à la mise au point d'outils interactifs de simulation de politiques, à l'élaboration de politiques fondées sur des faits et au renforcement de la capacité des pouvoirs publics de concevoir et appliquer des politiques axées sur le développement durable, dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et de projets financés au moyen du Compte pour le développement.

Stratégie et facteurs externes pour 2021

- 22.3 La stratégie de la Commission consiste à aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes visant à améliorer le bien-être de leurs citoyens, en particulier à exécuter les plans de développement nationaux et à atteindre les objectifs de développement durable ainsi qu'à renforcer les structures des différentes institutions, réduire les inégalités et accroître durablement la prospérité partagée. Elle a été dictée par les conclusions de l'analyse des répercussions de la COVID-19 sur les économies nationales et régionales et les liens entre elles. Le programme pour 2021 et chacun de ses sous-programmes seront marqués par la volonté d'atténuer les effets de la crise, de voir les pays se relever et de renforcer la résilience sur les plans économique, social et environnemental. Il s'agira de promouvoir la création d'emplois par l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises dotées des moyens nécessaires et interconnectées, tout en favorisant la compétitivité globale ; aider les États membres à optimiser l'allocation de ressources au secteur social tout en maintenant un équilibre budgétaire durable et gérable ; doter les États membres des outils nécessaires pour surveiller et améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources en eau ; aider les États membres à améliorer leurs méthodes statistiques et techniques de collecte de données, et fournir des instruments et outils permettant de suivre les progrès accomplis, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable, aux niveaux national et régional et d'élaborer des politiques à partir de données factuelles. Ces activités seront menées en accordant une attention particulière aux besoins des pays en développement et en facilitant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.
- 22.4 Dans la droite ligne des réformes entreprises par le Secrétaire général à l'échelle de l'ONU, compte tenu du rôle croissant qu'elle joue en tant qu'organisation technique et normative régionale et afin

de faciliter la réalisation des objectifs susmentionnés, la CESAO se propose d'engager un processus de réforme interne. Comme suite à sa résolution 335 (S-VI) du 21 décembre 2019, elle a adopté une nouvelle structure qui répond aux trois grands objectifs suivants : a) optimiser les moyens fonctionnels et opérationnels dont elle dispose et qu'elle met au service des États membres en divisant son programme d'ensemble en six sous-programmes portant sur des questions étroitement liées (changements climatiques et durabilité des ressources naturelles ; justice de genre, populations et développement inclusif ; prospérité économique partagée ; statistiques, société de l'information et technologie ; coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable ; gouvernance et prévention des conflits) ; b) renforcer le rôle qu'elle joue en matière de collaboration à l'échelle régionale ; c) intensifier l'appui fonctionnel et l'appui aux activités normatives qu'elle apporte aux bureaux des coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies tout en accentuant autant que possible l'appui technique direct aux États membres. Le plan-programme pour 2021 suit donc la nouvelle structure des sous-programmes présentée dans la résolution 355 (S-VI) et décrite dans la note du Secrétaire général intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12). Les informations concernant l'exécution du programme en 2019 sont présentées selon la structure des sous-programmes pour 2020, qui sont au nombre de sept (voir annexe de la partie A).

- 22.5 Toujours résolue à aider les États membres à atteindre leurs objectifs de développement et à mettre en œuvre le Programme 2030, la CESAO continuera d'affiner son approche pluridisciplinaire dudit programme ; continuera de s'efforcer de faire apparaître aux États membres les avantages que présente pour eux l'intégration régionale en plus de contribuer à résoudre les problèmes transfrontières ; s'attachera à tirer parti des technologies émergentes et à s'appuyer sur la science des données pour donner des conseils en matière de simulation de politiques ; continuera de donner la priorité à l'appui aux États membres en situation de conflit ou sortant d'un conflit.
- 22.6 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) les économies de la région se remettent des dommages causés par la pandémie de COVID-19 au même rythme que la reprise à l'échelle mondiale ;
 - b) le contexte du développement national permet à la CESAO de fournir des orientations intégrées et un appui à l'établissement de normes et au renforcement des capacités techniques adaptés aux priorités régionales ;
 - c) les États membres continuent de travailler ensemble au moyen des plateformes existantes aux niveaux interrégional et interministériel ;
 - d) les ministères d'exécution des États membres collaborent sur les questions stratégiques essentielles, coopèrent dans le cadre d'un dispositif institutionnel et communiquent avec d'autres acteurs du développement dans des domaines d'action essentiels.
- 22.7 La Commission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, et met en œuvre le dispositif de responsabilisation en matière d'égalité des genres prévu par la résolution 2013/16 du Conseil économique et social, en plus des activités ciblées menées dans le cadre du sous-programme relatif à la justice de genre, aux populations et au développement inclusif. Afin de répondre aux besoins particuliers des groupes marginalisés et vulnérables, comme l'a demandé le Secrétaire général, la CESAO prendra des mesures pour que l'inclusion des personnes handicapées figure en meilleure place dans son programme, conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.
- 22.8 La Commission s'emploiera à consolider plus encore le partenariat stratégique et historique qui la lie à la Ligue des États arabes et qui se manifeste aujourd'hui, notamment, sous les formes suivantes : le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et l'établissement de rapports à cet égard ; un appui aux États membres en matière de changements climatiques, par l'intermédiaire du Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques, qui a ses bureaux à la CESAO ; des travaux menés de concert pour réexaminer la question de la pauvreté

multidimensionnelle, mesurer la pauvreté non monétaire et promouvoir son élimination conformément au Programme 2030. Les deux organismes coopèrent pour ce qui est des aspects de l'intégration économique régionale relatifs à l'établissement de normes et au développement des capacités, notamment en ce qui concerne le commerce, les douanes, les migrations, les transports, l'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire et d'autres aspects du développement, transfrontières ou régionaux, qui posent problème.

- 22.9 La CESAO est également partenaire de la Banque islamique de développement (BID), un organisme qui joue un rôle important dans la région. Le partenariat établi avec la BID porte sur un certain nombre de domaines, notamment les suivants : les couloirs de transport qui, en facilitant le commerce, sont un facteur potentiel d'accroissement de l'activité économique et de création d'emploi ; l'intégration de l'action climatique dans les plans nationaux de développement ; le rôle des parlements dans la facilitation et le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030.
- 22.10 La Commission travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale à l'harmonisation des statistiques des prix pour l'ensemble de la région. Elles ont lancé ensemble une initiative régionale sur le transport multimodal et un cadre de suivi de l'objectif de développement durable n° 7. La CESAO travaillera par ailleurs en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et une multitude de parties prenantes et d'établissements de l'enseignement supérieur de la région.
- 22.11 La Commission a adapté son approche du dialogue multipartite aux échelles nationale et régionale en créant des plateformes régionales uniques en leur genre où les représentants des États, les parlementaires, la société civile et le secteur privé peuvent débattre des meilleures pratiques et trouver des solutions novatrices.
- 22.12 En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la CESAO joue un rôle de premier plan dans la région arabe, où elle contribue à l'application du programme de réforme lancé par le Secrétaire général et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/279. À cette fin, elle a mis en œuvre les mesures proposées pour optimiser le fonctionnement des entités concernées et renforcer la collaboration aux niveaux régional et sous-régional. Avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), elle a réuni tous les organismes des Nations Unies opérant à l'échelle régionale dans la région arabe et facilité la tenue de consultations régionales qui ont abouti à des actions concrètes, parmi lesquelles : a) la création de Manara, une banque de connaissances régionale ; b) la promesse d'établir un rapport annuel interinstitutions sur les résultats obtenus à l'échelle du système ; c) la prestation de services administratifs aux organismes des Nations Unies opérant à l'échelle régionale, en vue de gains d'efficacité. Des progrès notables ont été réalisés dans chacun de ces domaines, grâce à des équipes spéciales interinstitutions, la CESAO ayant pris la direction des travaux relevant des points a) et c) et apporté un appui en vue de la réalisation du point b). Ces activités viennent s'ajouter aux travaux de collaboration d'ordre technique ou normatif actuellement menés aux niveaux régional et mondial avec une vingtaine d'organismes des Nations Unies et portant sur une grande diversité de sujets ayant trait aux objectifs de développement durable, tels que la croissance, l'emploi, la pauvreté, la protection sociale, la sécurité alimentaire, les changements climatiques, les migrations, le genre et les données et statistiques.
- 22.13 La Commission a aidé six des bureaux des coordonnateurs résidents nouvellement créés à réaliser leurs analyses communes de pays et s'appête à apporter un appui similaire aux autres bureaux. L'aide en question consiste essentiellement à : a) formuler le chapitre sur les questions macroéconomiques ; b) fournir les données et statistiques nécessaires pour la réalisation des analyses, le suivi et l'établissement des rapports, notamment un profil de chaque pays en ce qui concerne les objectifs de développement durable ; c) fournir une analyse approfondie des incidences sur le développement national des questions régionales ou transfrontières, dont le commerce, les changements climatiques, les migrations et l'eau ; d) fournir une analyse approfondie sur les questions relatives au conflit ou à la sortie du conflit et leurs incidences sur le développement national. Il s'agit d'améliorer la qualité des analyses communes de pays, renforcer le plan-cadre de

coopération des Nations Unies pour le développement durable et optimiser l'appui apporté par les Nations Unies dans les pays de programme.

- 22.14 Organisé par quelque 20 entités des Nations Unies et dirigé par la CESAO, le Forum arabe pour le développement durable continue de rassembler chaque année la plus grande diversité d'acteurs et de défenseurs du développement durable dans la région ; il est généralement précédé de réunions préparatoires ainsi que de consultations menées auprès d'un large éventail de parties prenantes. En 2021, la Commission créera de nouvelles possibilités de partenariat et de dialogue avec la société civile et le secteur privé afin que les États membres puissent mettre davantage en pratique les connaissances disponibles et accéder à l'innovation et au financement.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 22.15 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

68/196	Principes directeurs des Nations Unies sur le développement alternatif		activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
68/241	Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe	74/216	Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
69/230	Culture et développement durable		
69/277	Déclaration politique sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales	74/232	Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
69/307	Questions transversales	74/234	Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)
72/279	Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des	74/239	Coopération Sud-Sud

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

1818 (LV)	Création d'une commission économique pour l'Asie occidentale	2015/15	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
1985/69	Amendement au mandat de la Commission économique pour l'Asie occidentale : changement du nom de la Commission		
1998/46	Mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes	2015/26	Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
2014/36	Changement de dénomination du Comité technique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en « Comité exécutif » et modification de son mandat	2019/15	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Résolutions et déclarations ministérielles de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

	Déclaration de Tunis sur la justice sociale dans le monde arabe (2014)	333 (XXX)	Adoption des modifications proposées au cadre stratégique et au programme de travail pour l'exercice biennal 2018-2019
	Déclaration de Doha sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2016)	334 (XXX)	Adoption des rapports des organes subsidiaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
	Consensus de Beyrouth sur la technologie au service du développement durable dans la région arabe (2018)	335 (S-VI)	Plan-programme de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale pour 2021
331 (XXX)	Approches intégrées de coopération technique pour répondre aux nouveaux besoins des États membres		

Produits

22.16 On trouvera dans le tableau 22.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 22.1
Produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	12	12	15	12
1. Rapports destinés à la session ministérielle de la CESAO	–	–	9	–
2. Rapports destinés au Comité exécutif	12	12	6	12
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	15	15	17	15
3. Réunions du Comité exécutif	8	8	4	8
4. Réunions de la session ministérielle de la CESAO	–	–	4	–
5. Réunions du Comité consultatif de la CESAO	2	2	2	2
6. Réunions du mécanisme de coordination régionale	2	2	2	2
7. Réunion du groupe d'experts sur l'évolution de la situation dans la région arabe	–	–	2	–
8. Séance du Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
9. Séance du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
10. Séance de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	1	1	1	2
11. Rapport annuel de la CESAO	1	1	1	1
12. Rapport sur les activités du système des Nations Unies pour le développement dans la région arabe	–	–	–	1
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : publication de contenus dans divers médias sociaux et de 104 bulletins d'information en anglais et en arabe ; 4 journées et semaines internationales, telles que la Journée internationale des femmes et la Journée mondiale de l'environnement ; brochures, dépliants, affiches et autres supports promotionnels sur les activités de la CESAO ; publication de 10 éléments de contenu visuel et vidéos sur les activités de la CESAO et de l'actualité quotidienne de la Commission en anglais et en arabe sur le site web de celle-ci ; 1 session du Model ESCWA ; séances d'information, exposés et activités de sensibilisation auprès d'écoliers, étudiants et autres publics sur les travaux de l'ONU et de la CESAO.				

Catégorie et sous-catégorie	Produits	Produits	Produits	Produits
	prévus : 2019	livrés : 2019	prévus : 2020	prévus : 2021

Relations extérieures et relations avec les médias : 2 conférences et points de presse du Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables, en particulier pour le lancement de publications phares et d'autres événements importants ; 10 entretiens donnés par le Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires ; services de télédiffusion en direct ; 50 communiqués de presse en anglais et en arabe sur les activités de la CESAO ; couverture médiatique des réunions et activités de la CESAO.

Activités d'évaluation

- 22.17 Au moment de l'établissement du plan-programme pour 2021, il a été tenu compte des évaluations menées à bien en 2019, dont la liste est donnée ci-après, ainsi que des conclusions actualisées d'une métaévaluation ayant mis en évidence de grandes tendances et constantes :
- a) Sous-programme 2, Développement social ;
 - b) Sous-programme 5, Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits.
- 22.18 En réponse aux principales conclusions de l'évaluation du sous-programme 2, la CESAO s'attachera à relier davantage ses travaux sur le développement social à d'autres domaines thématiques, afin de mieux aider les États membres à atteindre les objectifs du Programme 2030. Elle continuera de développer et d'entretenir les relations stratégiques qu'elle a établies avec toute une série de partenaires régionaux, dont la Ligue des États arabes. Elle mettra en œuvre de nouveaux projets, qui seront financés au moyen de ressources extrabudgétaires.
- 22.19 En réponse aux principales conclusions de l'évaluation du sous-programme 5, la CESAO continuera d'apporter un appui aux États membres et à leur système statistique pour ce qui est des statistiques économiques, sociales et environnementales, domaines dans lesquels elle a des atouts qui lui sont propres et elle contribue à améliorer les statistiques dans la région arabe. En outre, elle réorganisera ses activités en matière de données et harmonisera les données utilisées aux fins des études et publications dans tous les domaines d'action. Le portail de données de la CESAO est en cours d'actualisation ; l'objectif est qu'il serve de référence pour les organismes des Nations Unies de la région. Il faudra mobiliser des ressources extrabudgétaires pour compléter le financement des activités statistiques de base relevant de ce sous-programme.
- 22.20 En 2021, la CESAO procédera à une autoévaluation prospective sur certains sujets, sur laquelle elle s'appuiera pour mieux atteindre ses objectifs. Il s'agira de déterminer les possibilités offertes et les difficultés soulevées par la nouvelle méthode définie pour obtenir les résultats escomptés.

Programme de travail

Sous-programme 1

Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles

Objectif

- 22.21 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de promouvoir l'action climatique et des politiques intégrées et durables dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire.

Stratégie

- 22.22 Pour contribuer à la promotion de l'action climatique, le sous-programme renforcera, par des initiatives adaptées à chaque situation, la mobilisation des États membres et leurs capacités

d'accroître la climatorésilience en mettant au point des moyens scientifiques et financiers et des moyens d'intervention permettant de tenir compte des considérations climatiques dans la planification, la budgétisation et le financement du développement. Il fournira une assistance technique pour faciliter l'accès aux connaissances scientifiques et l'élaboration de politiques éclairées. Il aidera les États membres à réaliser la cible 1.5 associée aux objectifs de développement durable, en analysant les secteurs stratégiques en vue de réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques ; la cible 2.4, en évaluant l'incidence des changements climatiques sur la productivité agricole, les écosystèmes et les phénomènes climatiques extrêmes liés à l'eau ; la cible 11.5, en contribuant à limiter les pertes économiques causées par les catastrophes liées à l'eau et à mettre en place des politiques intégrées d'utilisation efficace des ressources, d'adaptation, d'atténuation et de réduction des risques de catastrophe ; les cibles 13.1, 13.2 et 13.3, en renforçant la résilience et les capacités d'adaptation grâce à des mesures intégrées et à des moyens humains et institutionnels adaptés. Les principaux partenaires dans ce domaine sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la BID, la Ligue des États arabes, le Gouvernement suédois, l'Institut météorologique et hydrologique suédois, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation météorologique mondiale et les partenaires dans les États membres. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : renforcement de la capacité d'intégrer la question du climat dans la planification du développement et la prise des décisions relatives aux engagements climatiques en faveur de la réalisation des objectifs de développement mondiaux et nationaux. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la production d'évaluations scientifiques qui facilitent la planification du développement. Suite à la création d'un pôle d'information, les États membres de la CESAO se sont vus fournir une assistance technique et dispenser une formation, et l'accès libre aux données régionales sur le climat, l'eau et la vulnérabilité socioéconomique a été amélioré.

- 22.23 Pour contribuer à la promotion de politiques intégrées et durables dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire, le sous-programme consolidera les institutions et fournira une assistance technique aux États membres, les invitera à participer à un dialogue intersectoriel et encouragera et fera avancer la recherche et l'adoption de solutions durables en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, d'utilisation efficace de l'eau, de sécurité alimentaire, de gestion des déchets et de durabilité environnementale. Par exemple, il facilitera la tenue de la deuxième réunion ministérielle conjointe sur l'eau et l'agriculture en vue d'examiner et d'adopter les directives relatives à l'allocation de l'eau au secteur agricole de la région arabe. Il envisage également d'aider les pays de la région à rendre compte des progrès faits dans la réalisation des objectifs de développement durable et à en assurer le suivi de manière intégrée, en surveillant les progrès faits dans la réalisation des objectifs 2 (sécurité alimentaire) et 7 (énergie pour tous), ainsi que de contribuer à la réalisation de la cible 6.5 (gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière et en mettant davantage l'accent sur les ressources en eaux souterraines) ; de la cible 12.2, en encourageant des modes de production et de consommation durables grâce à une utilisation plus efficace des ressources naturelles ; des cibles 12.3 et 12.5, en réduisant les pertes et le gaspillage de nourriture. Les principaux partenaires dans ce domaine sont l'Université américaine de Beyrouth, l'organisation Arab Forum for Environment and Development, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, la FAO, la BID, la Ligue des États arabes, le Gouvernement suédois, le PNUE, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, les autres commissions régionales de l'ONU des Nations Unies, la Banque mondiale et les institutions des États membres. Les solutions durables élaborées et promues par la CESAO et ses partenaires en matière de ressources naturelles devraient avoir le résultat suivant : une utilisation plus efficace de l'eau, une plus grande productivité agricole et une efficacité énergétique accrue dans le secteur du bâtiment. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la création d'un conseil commun des ministres de l'agriculture et de l'eau de la région arabe, l'adoption d'un cadre de suivi de la sécurité alimentaire dans la région arabe et la mise en place d'instruments financiers visant à intensifier l'exécution de programmes d'efficacité énergétique dans la région.

Résultat escompté pour 2021 : mise en place de politiques intersectorielles visant à améliorer la sécurité hydrique et alimentaire dans des conditions climatiques changeantes dans la région arabe

- 22.24 Les changements climatiques devraient accroître la pression exercée sur des ressources en eau déjà rares, mettant ainsi davantage à mal le secteur agricole, qui dépend fortement de ces ressources. Certains pays arabes souffrent déjà d'insécurité alimentaire et la prévalence de la sous-alimentation a récemment augmenté en raison de facteurs multidimensionnels, notamment la sécheresse et les inondations. Le sous-programme s'efforce de faciliter la coopération entre les secteurs de l'agriculture et de l'eau de la région arabe, en contribuant à la mise en place de politiques cohérentes qui permettent d'accroître la sécurité alimentaire, ainsi que la résilience et la durabilité des pratiques agricoles dans des conditions climatiques changeantes. Depuis 2016, il donne les moyens aux États membres d'améliorer l'accès aux données climatiques régionales, produites sous la direction du Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques, et leur utilisation, afin de favoriser la conduite d'évaluations de la productivité agricole et de promouvoir une utilisation plus efficiente de l'eau, notamment pour ce qui est des pratiques d'irrigation. Il renforce les capacités des États membres en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables et favorise également le transfert des nouvelles technologies agricoles.

Situation interne et réponse

- 22.25 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : l'appui qu'il apportait aux États de la région visait principalement à améliorer la production et la productivité agricoles et à promouvoir l'utilisation efficiente de l'eau et la gouvernance institutionnelle. Il ne s'est pas suffisamment efforcé d'encourager le dialogue intersectoriel ni de faciliter l'organisation de réunions conjointes de hauts responsables des secteurs de l'eau et de l'agriculture, et de la gestion des ressources en eaux souterraines, secteur qui est particulièrement problématique étant donné que ces ressources sont invisibles. En réponse, et dans le cadre du Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques, le sous-programme favorise le dialogue, la coordination et la coopération. Les difficultés liées à l'utilisation efficiente et à la gestion de l'eau, en particulier dans le secteur agricole et en ce qui concerne les ressources en eaux souterraines, seront réglées, et il sera procédé au suivi et à l'analyse de la sécurité alimentaire dans la région. Pour ce faire, le sous-programme organisera des ateliers de formation nationaux à l'utilisation du modèle AquaCrop et du cadre régional de suivi de la sécurité alimentaire élaboré par la CESAO et approuvé par le Conseil exécutif de l'Organisation arabe de développement agricole en mars 2019. Les informations générées par l'utilisation de ces outils alimenteront le dialogue et les échanges entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture aux niveaux régional et national et faciliteront l'élaboration de politiques intersectorielles destinées à accroître la résilience et la durabilité du secteur agricole face aux problèmes liés aux changements climatiques.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.26 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la promotion de politiques intégrées et durables dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire, comme devrait le montrer l'augmentation du nombre de résolutions ministérielles sur la coordination entre les secteurs de l'agriculture et de l'eau adoptées en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et hydrique dans la région arabe, nombre qui passerait d'une résolution en 2019 à deux résolutions en 2021. En outre, le nombre de rapports d'évaluation de la gestion des ressources en eau aux fins d'une production agricole efficace établis par des responsables des ministères de l'eau et de l'agriculture ou par des centres de recherche affiliés à ces ministères passerait de 9 en 2019 à 13 d'ici 2021.

Tableau 22.2
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
• s.o.	• s.o.	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de 1 résolution sur la coordination entre les secteurs de l'agriculture et de l'eau lors d'une réunion conjointe des ministres de l'agriculture et des ressources en eau tenue le 4 avril 2019 au Caire, avec l'aide de la Ligue des États arabes, de la FAO et de la CESAO • Établissement, par des représentants des pouvoirs publics, de 9 rapports d'évaluation fondés sur les données climatiques régionales d'AquaCrop et de la RICCAR pour faciliter l'élaboration de politiques visant à améliorer la gestion des ressources en eau et à favoriser une production agricole qui fasse une utilisation rationnelle de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement, par des représentants des pouvoirs publics, de 2 rapports d'évaluation supplémentaires fondés sur les données climatiques régionales d'AquaCrop et de la RICCAR pour faciliter l'élaboration de politiques de gestion des ressources en eau destinées à promouvoir une production agricole qui fasse une utilisation plus rationnelle de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de 2 résolutions ministérielles supplémentaires sur la coordination entre les secteurs de l'agriculture et de l'eau • Établissement, par des représentants des pouvoirs publics, de 2 rapports d'évaluation supplémentaires fondés sur les données climatiques régionales d'AquaCrop et de la RICCAR pour faciliter l'élaboration de politiques de gestion des ressources en eau destinées à promouvoir une production agricole qui fasse une utilisation plus rationnelle de l'eau

Abréviation : s.o. = sans objet ; RICCAR = Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

22.27 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

68/211	Stratégie internationale de prévention des catastrophes		internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028)
68/217	Développement durable dans les régions montagneuses	74/215	Les technologies agricoles au service du développement durable
69/215	Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau	74/218 74/219	Réduction des risques de catastrophe Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
69/225	Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	74/220	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
71/222	Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028)	74/221	Application de la Convention sur la diversité biologique et contribution au développement durable
72/178	Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement		
72/224	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	74/222	Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
72/242	Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable	74/225	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
73/226	Examen approfondi à mi-parcours des activités relatives à la Décennie	74/242	Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2011/5	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	2016/10	Stratégie et plan d'action de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030
2011/21	Établissements humains	2019/3	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

281 (XXV)	Faire face aux problèmes liés aux changements climatiques dans la région arabe	329 (XXX)	Création du Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques dans la région arabe
305 (XXVII)	Développement durable dans la région et suivi et mise en œuvre des décisions de la Conférence Rio+20		

Produits

22.28 On trouvera dans le tableau 22.3 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.3

Sous-programme 1 : produits retenus pour 2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				12
1. Documents destinés au Comité de l'énergie				6
2. Documents destinés au Comité des ressources en eau				6
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				60
3. Réunions du Comité des ressources en eau				4
4. Réunions du Comité de l'énergie				4
5. Réunion du bureau exécutif du Conseil arabe des ministres chargés de l'électricité et de ses comités d'experts sur l'électricité dans les pays arabes et sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique				6
6. Session du Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau et réunion de son comité technique, scientifique et consultatif				6
7. Sessions du Conseil arabe des ministres chargés des questions de météorologie et de climat et de son comité permanent sur la météorologie, et réunion du Sous-Comité de gestion des informations sur les risques météorologiques et climatiques				10
8. Sessions du Conseil des ministres de la région arabe chargés des questions d'environnement et de son comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe				8
9. Réunions de groupes d'experts permanents et de groupes spéciaux d'experts sur les changements climatiques, l'adaptation aux technologies vertes, l'économie circulaire, la sécurité hydrique et la gestion des ressources, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gestion de l'énergie et d'autres questions relatives à la gestion des ressources naturelles au service du développement durable				22
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				2
10. Initiative régionale portant sur l'utilisation d'énergies renouvelables à petite échelle dans la région arabe				1
11. Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques				1
Publications (nombre de publications)				2
12. Publications sur les changements climatiques et la gestion des ressources naturelles				2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)				3
13. Documents relatifs aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles				3
C. Activités de fond				
Bases de données et autres supports numériques : Pôle régional de connaissances sur les changements climatiques.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : sept fiches d'information et brochures portant sur les changements climatiques, l'adaptation aux technologies vertes, l'économie circulaire, la sécurité hydrique et la gestion des ressources, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gestion de l'énergie et d'autres questions relatives à la gestion des ressources naturelles au service du développement durable dans la région arabe, et services fonctionnels pour le Forum international sur l'énergie au service du développement.				

Sous-programme 2 Justice de genre, populations et développement inclusif

Objectif

- 22.29 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de parvenir à un développement social équitable et inclusif et de réduire les inégalités, la pauvreté et le chômage, conformément au principe qui consiste à ne laisser personne de côté.

Stratégie

- 22.30 Pour contribuer au développement social équitable et inclusif et à la réduction des inégalités, le sous-programme aidera les États membres à évaluer et à satisfaire les besoins et aspirations particuliers des différents groupes sociaux, en particulier des groupes les plus marginalisés et de ceux qui subissent le plus de discrimination, et encouragera la participation active de toutes les personnes à l'élaboration des politiques. Il facilitera l'élaboration et la mise en œuvre de lois, ainsi que de stratégies, programmes, politiques et mécanismes nationaux qui soient adaptés et cohérents et qui garantissent l'inclusion totale des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les personnes handicapées. Il prévoit d'autonomiser les jeunes par la création d'une pépinière visant à promouvoir l'entrepreneuriat social et de leur donner les moyens d'élaborer et d'exécuter des projets d'entrepreneuriat social, ainsi que de promouvoir la collaboration entre les organisations de jeunes et l'État. Sur la base des recommandations faites à l'issue de l'évaluation, il appuiera les efforts coordonnés que mènent les États membres pour combattre les inégalités, autonomiser les groupes vulnérables, tenir compte des principes de justice sociale dans l'élaboration des politiques et aligner leurs pratiques sur les normes internationales et les cadres mondiaux et régionaux adoptés exclusivement pour s'attaquer aux questions relatives à la justice sociale, à la protection sociale, aux inégalités, à l'urbanisation inclusive, aux migrations, à l'égalité des genres, à l'autonomisation des jeunes et à l'inclusion des personnes handicapées et des personnes âgées (objectifs de développement durable n^{os} 5, 10, 11, 16 et 17). Il encouragera la coopération Sud-Sud et facilitera le dialogue politique dans le cadre des comités intergouvernementaux de la Commission, de leurs sous-comités et de leurs groupes de travail techniques, tels que le groupe de travail sur la question du genre et les objectifs de développement durable, ainsi que des groupes d'experts intersessions sur la protection sociale et le handicap. Il mettra à profit ses nombreux partenariats et renforcera sa collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations régionales compétents pour se pencher sur les questions relatives à l'inégalité de genre, à la violence à l'égard des femmes, à la justice de genre et aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Fonds des Nations Unies pour la population), sur la mise en œuvre, dans la région arabe, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Organisation internationale pour les migrations), sur l'application de la stratégie de logement et de développement urbain durable à l'horizon 2030 pour les pays arabes [Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)], ainsi que sur la réforme de la protection sociale et l'intégration des personnes handicapées (Banque mondiale, groupe de travail régional des Nations Unies sur la protection sociale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, OCDE, Union européenne, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Organisation mondiale de la Santé, universités et Ligue des États arabes). Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les États membres seront mieux à même de lutter contre les inégalités structurelles entre les groupes sociaux et d'accroître les possibilités de participation des groupes marginalisés afin de ne laisser personne de côté. Parmi les résultats déjà obtenus citons l'établissement du premier rapport régional sur la réforme de la protection sociale dans les pays arabes (2019) et la première compilation régionale de statistiques comparables sur le handicap dans la région arabe (2018), qui servent de base à une collaboration intergouvernementale rigoureuse

entre pays arabes, facilitent la coopération Sud-Sud et contribuent à améliorer les approches des différents pays en matière de réforme de la protection sociale.

- 22.31 Pour contribuer à la réduction de la pauvreté et du chômage, conformément au principe qui consiste à ne laisser personne de côté, le sous-programme établira, en partenariat avec la Ligue des États arabes, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Oxford Poverty and Human Development Initiative, un consensus sur une méthode de mesure révisée de la pauvreté multidimensionnelle tenant compte des facteurs socioéconomiques et politiques, ainsi que de la structure de gouvernance des pays de la région (objectif de développement durable n° 1). En outre, il s'associera à l'Organisation internationale du Travail pour poursuivre l'examen du programme relatif à l'avenir du travail et de ses implications pour divers groupes sociaux, ainsi que des critères fondamentaux d'employabilité, et pour promouvoir de nouvelles possibilités de travail décent dans des secteurs diversifiés et durables (objectif de développement durable n° 8). Pour compléter ce travail, le sous-programme mettra en place un réseau d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux régionaux et nationaux afin de favoriser l'échange et la diffusion de connaissances sur les programmes nationaux d'appui aux petites et moyennes entreprises et sur les meilleures pratiques visant à stimuler la constitution de petites et moyennes entreprises et leur développement et, partant, la création d'emplois. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les stratégies de lutte contre la pauvreté seront plus ciblées et des échanges fondés sur des données d'observation auront lieu entre les acteurs publics et privés afin de créer des marchés du travail équitables et novateurs qui permettent d'offrir un emploi décent et productif à toutes les personnes. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'élaboration d'un indice arabe de pauvreté multidimensionnelle, que le Conseil des ministres arabes des affaires sociales a adopté lors du Sommet arabe sur le développement économique et social tenu en janvier 2019, ce qui montre que les États membres s'intéressent de plus en plus à l'étude de l'incidence des mesures de la pauvreté multidimensionnelle sur l'élaboration de leurs politiques. Le fait que plusieurs pays ont placé la pauvreté multidimensionnelle au cœur de leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté témoigne de cet intérêt.

Résultat escompté pour 2021 : création de perspectives d'emploi pour les groupes vulnérables de la région arabe

- 22.32 Les petites et moyennes entreprises créent des emplois pour les populations rurales et urbaines, diversifient les économies et favorisent la croissance. Dans la région arabe, elles emploient la moitié de la population active et représentent 96 % des entreprises immatriculées. Afin de favoriser leur développement et la poursuite de leurs activités, le sous-programme a mis au point un portail numérique permettant à la région arabe de leur donner des informations sur les services d'appui existants et de mettre à leur disposition un écosystème de connaissances en ligne en matière de développement. La Commission a déployé des efforts considérables pour dresser la liste des services mis à la disposition des petites et moyennes entreprises et recenser les lacunes à combler pour faire en sorte qu'elles obtiennent l'appui dont elles ont besoin.

Situation interne et réponse

- 22.33 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : peu de programmes ou d'initiatives d'appui aux petites et moyennes entreprises de la région étaient axés sur le mentorat entre entreprises. En outre, les programmes et initiatives négligeaient certains aspects de la création d'emplois, ne tenaient pas suffisamment tenu compte du rôle de l'État dans l'octroi d'incitations à ces entreprises et offraient rarement des services d'appui en arabe. La Commission suivra une approche à deux volets et encouragera la coopération entre les différents acteurs. Ainsi, elle les réunira dans le cadre d'un réseau régional de recherche du consensus, veillera à ce qu'ils se complètent et s'entraident, en facilitant la transmission du savoir entre pairs, et étudiera les avantages d'une telle coopération. Le sous-programme renforcera également les programmes nationaux d'appui aux petites et moyennes entreprises, en les recentrant sur la création d'emplois, et améliorera la diffusion des informations sur les programmes et initiatives d'appui à ces entreprises. En outre, il communiquera aux entreprises

des informations sur les sources de financement qui leur permettront de stabiliser et d'élargir leurs activités et, partant, de créer des possibilités d'emploi et de promouvoir un véritable esprit d'entreprise. Il entend encourager davantage les échanges commerciaux entre les petites et moyennes entreprises de la région, ce qui lui permettra de stimuler le commerce interrégional, et renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur activité et, par conséquent, de contribuer à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.34 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réduction de la pauvreté et du chômage, conformément au principe qui consiste à ne laisser personne de côté, comme devrait le montrer la mise en place de programmes de réglementation et de promotion renforcés dans deux États membres et le fait qu'une cinquantaine de petites et moyennes entreprises utilisent le nouveau portail numérique pour s'informer sur l'accès aux programmes d'appui gouvernementaux et non gouvernementaux existants.

Tableau 22.4
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
• s.o.	• s.o.	• Tenue d'une consultation régionale sur la mise au point du portail numérique permettant de faire l'inventaire des besoins des petites et moyennes entreprises et des programmes d'appui mis à leur disposition	• Création, par les différentes parties prenantes, d'un réseau régional de petites et moyennes entreprises aux fins du dialogue, de la recherche de consensus et de la mise en commun des pratiques exemplaires • Mise au point du portail numérique permettant d'appuyer les petites et moyennes entreprises de la région arabe	• Renforcement des programmes de réglementation et de promotion dans 2 pays membres • 50 petites et moyennes entreprises utilisent le portail numérique pour s'informer sur l'accès aux programmes d'appui gouvernementaux et non gouvernementaux existants

Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 22.35 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

66/130	Participation des femmes à la vie politique	69/236	Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement
66/131	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	72/144	Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
66/285	Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies	72/233	Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
67/144	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes	74/120	Promouvoir l'intégration sociale par l'inclusion sociale
68/133	Rôle des coopératives dans le développement social	74/121	Politiques et programmes mobilisant les jeunes
68/137	Violence à l'égard des travailleuses migrantes	74/122	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
68/139	Amélioration de la condition de la femme en milieu rural	74/125	Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
68/143	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés d'Afrique	74/126	Amélioration du sort des femmes et des filles en milieu rural
68/181	Promotion de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus : protection des défenseuses des droits de l'homme/défenseurs des droits des femmes	74/127	Violence à l'égard des travailleuses migrantes
68/191	Adoption de mesures contre le meurtre sexiste de femmes et de filles	74/128	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
68/227	Participation des femmes au développement	74/134	Les filles
69/142	Réaliser, pour 2015 et au-delà, les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement arrêtés au niveau international pour les personnes handicapées	74/144	Mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif s'y rapportant : accessibilité
69/147	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles	74/148	Protection des migrants
69/149	Traite des femmes et des filles	74/235	Participation des femmes au développement
69/229	Migrations internationales et développement	74/237	Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030
		74/253	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux conférences et réunions du système des Nations Unies

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2011/5	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	2015/6	compte systématique de la question du handicap dans le programme de développement pour l'après-2015
2014/5	Promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous	2015/10	Organisation future des travaux et méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme
2015/3	Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2015/21	Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020)
2015/4	Promotion des droits des personnes handicapées et renforcement de la prise en	2016/3	Adoption de mesures contre le meurtre sexiste de femmes et de filles
			Programme de travail pluriannuel de la Commission de la condition de la femme

2017/12	Promotion des droits des personnes handicapées et renforcement de la prise en compte systématique de la question du handicap dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030	2019/4	politiques et programmes du système des Nations Unies
2018/9	Vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes	2019/6	Organisation et méthodes de travail futures de la Commission du développement social
2018/10	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter	2019/28	Lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale
2019/2	Prise en compte de la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des		La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter

Résolutions et déclarations de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

	Déclaration de Mascate : Vers l'instauration de la justice de genre dans la région arabe (2016)	295 (XXVI)	Déclaration directrice de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur le renforcement de l'attention accordée aux politiques relatives à la jeunesse : perspectives pour le développement
	Déclaration arabe sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 25 ans après (2019)	304 (XXVII)	Le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable
286 (XXV)	Statistiques genrées pour l'égalité et l'autonomisation des femmes		

Résolutions du Conseil de sécurité

1325 (2000)	Les femmes et la paix et la sécurité
-------------	--------------------------------------

Produits

22.36 On trouvera dans le tableau 22.5 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.5

Sous-programme 2 : produits retenus pour 2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits	Produits	Produits	Produits
	prévus : 2019	livrés : 2019	prévus : 2020	prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				12
1. Documents destinés au Comité pour la promotion de la femme				6
2. Documents destinés au Comité du développement social				6
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				42
3. Réunion du Comité du développement social				4
4. Réunion du Comité pour la promotion de la femme				4
5. Réunions de groupes d'experts permanents et de groupes spéciaux d'experts sur la violence faite aux femmes, les femmes et la paix et la sécurité, l'autonomisation économique des femmes, la protection sociale, la pauvreté, les inégalités, la politique budgétaire, l'emploi informel et le marché du travail, l'avenir du travail, l'urbanisation, le handicap, les migrations et d'autres questions sociales				32
6. Série de débats sur le genre				2

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				2
7. Appui aux femmes réfugiées de République arabe syrienne et aux femmes et filles vulnérables des communautés d'accueil				1
8. Vingt ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité : vers un engagement renouvelé en faveur des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région arabe				1
Publications (nombre de publications)				5
9. Publications sur les droits des femmes, la protection sociale, la pauvreté, les inégalités, l'avenir du travail, et les migrations				5
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)				13
10. Études techniques, notes d'orientation et bulletins sur les droits des femmes, la protection sociale, la pauvreté, les inégalités, l'avenir du travail et les migrations				13
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : fourniture de conseils au comité chargé d'appliquer la stratégie de logement et de développement urbain durable à l'horizon 2030 pour les pays arabes ; au Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées ; durant la session de 2021 de la Commission du développement social ; au Forum arabe pour le développement durable ; lors de manifestations mondiales et régionales sur la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : trois manifestations organisée en marge de la session de 2021 de la Commission de la condition de la femme ; supports de campagne et supports promotionnels et cérémonie de clôture des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre visant à promouvoir les pratiques exemplaires ; manifestation sur la justice de genre ; manifestations, campagnes et supports promotionnels consacrés à la Journée internationale des femmes ; supports portant sur la violence faite aux femmes ; concours artistique pour les jeunes, sur le thème de la lutte contre la violence faite aux femmes ; diagrammes des principaux résultats des publications et des réunions de groupes d'experts.				
Relations extérieures et relations avec les médias : observations sur la violence faite aux femmes.				

Sous-programme 3 **Prosperité économique partagée**

Objectif

- 22.37 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de parvenir à un développement social équitable, d'amplifier l'interconnexion et l'intégration régionales et de faire progresser la mise en œuvre effective du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Stratégie

- 22.38 Pour contribuer à une croissance économique équitable, le sous-programme fournira une assistance aux États membres en matière de suivi, d'analyse et de prévision des variables macroéconomiques et sociales afin de démontrer les incidences des stratégies, programmes et politiques nationaux sur la croissance économique et sur la réalisation par les États membres des objectifs de développement durable. Il fournira des services de conseil et de renforcement des capacités en matière de meilleures pratiques pour l'allocation des ressources, la prise en compte des objectifs de développement durable et l'atténuation des problèmes économiques structurels. En outre, le sous-programme prévoit d'étendre son soutien aux États membres dans le suivi de leurs dépenses sociales publiques en

mettant à leur disposition des mécanismes complets et des outils méthodologiques conviviaux, tels que le portail de données relatives aux dépenses sociales, pour analyser les choix de politiques budgétaires et leurs liens avec les dépenses sociales. Ces mesures devraient se traduire par des politiques budgétaires qui privilégient la diversification économique, le développement social et les objectifs de développement durable, tout en assurant la stabilité macroéconomique. Parmi les résultats déjà obtenus dans ce domaine, citons la mise au point et la mise en service d'outils de modélisation afin de soutenir les processus de prise de décisions et de négociation des gouvernements concernant les programmes de réforme des subventions énergétiques, qui ont abouti à une décision en faveur des subventions favorables aux pauvres.

- 22.39 Pour contribuer à l'amplification de l'interconnexion et de l'intégration régionales, le sous-programme aura pour objectif la prestation de conseils et le renforcement des capacités des États membres en matière de respect des accords commerciaux auxquels ils sont parties et de négociation des modalités de nouveaux accords et d'accès à ceux-ci, à l'échelle de la région arabe et du monde, tels que l'Union douanière arabe, l'accord de libre-échange approfondi et complet avec l'Union européenne et la Zone de libre-échange continentale africaine. À cette fin, il est prévu d'élaborer de nouvelles boîtes à outils conviviales destinées à simuler l'impact socio- et macroéconomique de la participation à d'éventuels nouveaux accords commerciaux. Plus précisément, il est prévu de créer un service d'assistance virtuel pour accélérer les négociations et les échanges Sud-Sud entre les États membres et pour susciter la participation du secteur privé et de la société civile au processus de négociation. Le sous-programme mettra l'accent sur l'amélioration de son prototype de plateforme de suivi et d'évaluation de l'intégration économique arabe liée aux secteurs économiques de la production et des services, en utilisant des indicateurs de performance, des indices et des politiques clés. En s'appuyant sur les systèmes d'information géographique existants pour les réseaux et les installations de transport dans la région arabe, le sous-programme utilisera cet outil pour évaluer et comparer les performances et l'interconnexion des réseaux de transport entre les pays, au sein de la région et avec le reste du monde. Le sous-programme aidera les États membres, aux fins de l'amélioration de la sécurité routière, à recenser les routes les plus risquées de la région, à atteindre les objectifs de développement durable liés aux transports (n^{os} 3, 9 et 11), à faciliter leur accès au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et à améliorer les performances logistiques par la mise en œuvre d'accords internationaux, tels que l'Accord sur la facilitation des échanges. Ce travail devrait permettre de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dont disposent les gouvernements des pays arabes pour concevoir et mettre en œuvre des politiques commerciales, logistiques et de transport saines qui augmentent la connectivité et contribuent à la croissance économique et à la prospérité. Parmi les résultats obtenus dans ce domaine, citons une meilleure compréhension par les États membres des raisons sous-jacentes des performances aux chapitres du commerce intrarégional et extrarégional ainsi que des options et des solutions pour améliorer la situation grâce au soutien analytique fourni par la CESAO.
- 22.40 Afin de contribuer à la mise en œuvre effective du Programme d'action d'Addis-Abeba à l'appui du Programme 2030, le sous-programme assurera le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la promotion des résultats du financement du développement et veillera à ce que le programme de financement du développement soit un moyen essentiel de mise en œuvre du Programme 2030. Le sous-programme permettra de poursuivre l'élaboration de la grille de financement du développement dans le monde arabe, qui fait office de « boîte à outils » régionale pour évaluer les principaux flux de financement transfrontaliers directs et les coûts d'opportunité du financement indirect et pour identifier les lacunes, les obstacles et les défis en matière de mise en œuvre, afin de recommander des orientations sur les questions nouvelles et émergentes. En parallèle, le sous-programme sera le fer de lance d'un ensemble pilote de mesures de soutien, adaptées aux pays et arrimées à des cadres d'évaluation du financement du développement, afin d'aider les États membres à dresser un inventaire du financement et à mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement durable. Ces cadres serviront à la fois de base aux stratégies de sensibilisation et d'outil multidisciplinaire permettant de diffuser les connaissances par le biais d'une interface électronique spécialisée (un portail du financement du développement) portant sur les thèmes suivants : les ajustements à la politique budgétaire et la péréquation ; l'amélioration des politiques

et de l'administration fiscales ; la mobilisation de ressources nationales ; le renforcement du financement privé international et national ; la revitalisation de la coopération internationale au service du développement ; le renforcement des capacités commerciales comme moyen de financer le développement ; et une analyse du degré d'endettement tolérable pour garantir que le financement par l'emprunt reste une option viable pour le financement du développement. Ces travaux devraient aboutir à la prestation d'un soutien adapté au niveau national pour la mise en œuvre des plans nationaux de développement et des objectifs connexes, conformément au Programme 2030. Parmi les résultats obtenus par le passé dans ce domaine, citons la première conférence de haut niveau sur le financement du développement durable, qui s'est tenue en 2019 et qui a abouti à l'adoption du Consensus de Beyrouth sur le financement du développement en guise de position commune des pays arabes sur les questions connexes, et l'élaboration d'un plan d'action régional pour la réduction des flux financiers illicites, qui a été adopté à la première session du comité sur le financement du développement.

Résultat escompté pour 2021 : cohérence entre les priorités en matière de dépenses sociales et la politique macrobudgétaire

- 22.41 Axer les dépenses publiques sur les priorités de développement social et la viabilité macrobudgétaire constitue un défi pour la région, étant donné que les budgets publics sont comprimés en raison d'une dette élevée et en croissance, de la faiblesse des recettes pétrolières et de la nécessité de répondre aux aspirations croissantes des citoyens dans le contexte des objectifs de développement durable. Le sous-programme a analysé les politiques macrobudgétaires appliquées dans la région afin de recenser les possibilités de réaffectation des ressources nationales vers des secteurs compatibles avec le Programme 2030. Les conclusions d'une série de documents de travail et de publications font ressortir le fait que les choix de politique budgétaire doivent tenir compte de la fixation de règles budgétaires visant à accroître les dépenses sociales et à réduire les inégalités tout en assurant la viabilité budgétaire.

Situation interne et réponse

- 22.42 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait d'élaborer un mécanisme global de contrôle des dépenses sociales publiques de manière à appuyer les choix des États membres en matière de budgétisation et de politique fiscale, et de le relier à la cohérence des politiques macroéconomiques. En réponse, dans le cadre du sous-programme, un vaste exercice de cartographie des dépenses sociales publiques a été entrepris dans des domaines tels que l'éducation, la santé et la nutrition, le logement et les équipements collectifs, les interventions sur le marché du travail et la création d'emplois, la protection sociale et la sécurité alimentaire, les arts, la culture et les sports, et la protection de l'environnement. En 2020 et 2021, la CESAO organisera des ateliers nationaux en Tunisie et en Jordanie en vue d'améliorer, dans la prise de décisions budgétaires pour 2021, la réaffectation des ressources vers des investissements sociaux susceptibles d'améliorer à la fois l'équilibre des budgets et le bien-être social à moyen et long terme. De nouvelles collaborations ont également été mises en place entre le sous-programme et trois États membres additionnels pour adapter le suivi des dépenses sociales à leur contexte national.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.43 Ce travail devrait contribuer à la réalisation d'une croissance économique équitable, ce qui serait démontré par la mise en place d'un outil de suivi des dépenses sociales qui contribuera au rééquilibrage des priorités en matière de dépenses sociales conformément à la politique macrobudgétaire dans deux États membres.

Tableau 22.6
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Pas d'analyse complète des dépenses sociales par rapport aux bénéficiaires et à l'objectif	Pas d'analyse complète des dépenses sociales par rapport aux bénéficiaires et à l'objectif	Un outil commun de suivi des dépenses sociales mis au point pour la région arabe	Mise en place d'un outil de suivi des dépenses sociales pour 2 États membres en lien avec le budget	L'outil de suivi des dépenses sociales contribuera au rééquilibrage des priorités en matière de dépenses sociales entre les budgets 2021 et 2022 dans deux États membres

Textes des organes délibérants définissant les mandats

22.44 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

69/213	Le rôle des couloirs de transport et de transit en matière de coopération internationale et de développement durable	74/202	Système financier international et développement
69/227	Vers un nouvel ordre économique international	74/203	Soutenabilité de la dette extérieure et développement
69/313	Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement	74/205	Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable
72/167	Le droit au développement	74/206	Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable
A/72/208	Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement	74/228	Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance
72/212	Renforcer les liens entre tous les modes de transport pour atteindre les objectifs de développement durable	74/231	Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire
72/267	Les diamants, facteur de conflits : rompre le lien entre le négoce illicite de diamants bruts et les conflits armés afin de contribuer à la prévention et au règlement des conflits	74/236	Mise en valeur des ressources humaines
72/271	Amélioration de la sécurité routière mondiale	74/237	Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030
74/201	Commerce international et développement		

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2019/30	Développement des travaux du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement
---------	---

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

214 (XIX)	Création d'un comité technique sur la libéralisation du commerce extérieur et la mondialisation économique dans les pays de la région de la CESA0
-----------	---

Titre V Coopération régionale pour le développement

296 (XXVI)	Consolider les institutions du secteur public et les ressources pour atteindre les objectifs nationaux de développement		international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO
303 (XXVII)	Vers un renforcement de la politique macroéconomique dans les pays membres de la CESAO	332 (XXX)	Développement des travaux du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement
308 (XXVII)	La dimension régionale du développement		
313 (XXVII)	Fréquence des sessions du Comité technique sur la libéralisation du commerce		

Produits retenus pour 2021

22.45 On trouvera dans le tableau 22.7 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.7

Sous-programme 3 : produits retenus pour 2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				18
1. Documents pour le Comité des politiques commerciales				6
2. Documents pour le Comité des transports et de la logistique				6
3. Documents pour le Comité des politiques de financement du développement				6
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				32
4. Réunions du Comité des politiques commerciales				4
5. Réunions du Comité des transports et de la logistique				4
6. Réunions du Comité des politiques de financement du développement				4
7. Réunions de groupes permanents d'experts et de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : l'économie de l'avenir ; les finances publiques et les politiques budgétaires inclusives ; les politiques commerciales et industrielles ; les négociations commerciales et la facilitation du commerce ; l'interconnexion des réseaux de transport et la logistique ; la capacité productive des pays arabes les moins avancés ; les flux financiers illicites, le financement du développement et d'autres questions liées au développement économique				20
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				1
8. Programme national pour l'avenir de la Syrie – phase II				1
Publications (nombre de publications)				3
9. Publications sur des questions relatives au développement économique				3
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)				18

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
10. Documentation technique, notes d'orientation et rapports sur les thèmes suivants : l'économie de l'avenir ; les finances publiques et les politiques budgétaires inclusives ; les politiques commerciales et industrielles ; les négociations commerciales et la facilitation du commerce ; l'interconnexion des réseaux de transport et la logistique ; la capacité productive des pays arabes les moins avancés ; les flux financiers illicites, le financement du développement et d'autres questions liées au développement économique				

Sous-programme 4 Statistiques, société de l'information et technologie

Objectif

- 22.46 L'objectif auquel ce sous-programme contribue est de renforcer l'élaboration de cadres statistiques officiels, d'améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques et de faire progresser la société de l'information en accélérant l'intégration de la technologie et de l'innovation au service du développement durable dans la région arabe.

Stratégie

- 22.47 Pour contribuer au renforcement de l'élaboration de cadres statistiques officiels, le sous-programme aidera les États membres à se doter de stratégies statistiques nationales et à produire des données et des indicateurs qui mettent l'accent sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le sous-programme préconisera l'utilisation des statistiques officielles pour contrôler et suivre la mise en œuvre du Programme 2030, tout en augmentant l'utilisation de sources de données non traditionnelles et de la technologie pour la collecte de données, et il établira des liens entre les informations statistiques et géospatiales afin de mettre les sources de données existantes au service de l'élaboration des politiques. Le sous-programme encouragera aussi la mise en place, au niveau des pays, de systèmes conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle (résolution [68/261](#) de l'Assemblée générale). Pour définir l'orientation stratégique des programmes de travail statistique et les adapter aux besoins de la région arabe, le sous-programme utilisera le mécanisme intergouvernemental établi, composé des groupes consultatifs techniques sur les statistiques économiques et sur les statistiques démographiques et sociales, des groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées et des statistiques relatives au handicap et du Comité de statistique. En outre, ces mécanismes permettront de maintenir des réseaux d'experts en statistique afin d'accroître l'impact du renforcement des capacités statistiques et l'efficacité de la collecte de données. Ces travaux devraient permettre de renforcer la cohérence et la coordination des activités statistiques des États membres, en coopération avec les institutions statistiques régionales, afin de combler les besoins en données du Programme 2030 sur la base des cadres statistiques nationaux. Parmi les résultats obtenus par le passé dans ces domaines, citons les progrès réalisés dans la prise en compte des informations statistiques et géospatiales dans le cadre des recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages, comme en témoigne l'utilisation de tablettes et d'appareils mobiles pour les nouveaux recensements et les nouvelles enquêtes réalisés avec l'assistance méthodologique et technique de la CESA. Trois pays ont bénéficié de l'aide de la CESA pour évaluer leurs systèmes statistiques nationaux et élaborer des stratégies nationales de développement des statistiques axées sur le Programme 2030.
- 22.48 Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des statistiques et de répondre à la recommandation issue de l'évaluation selon laquelle il doit continuer de soutenir les États membres et leurs systèmes statistiques, le sous-programme fournira un appui technique à la

production de statistiques officielles harmonisées sur des sujets démographiques, sociaux, économiques, environnementaux et transversaux (notamment par la collecte électronique de données), la dimension géospatiale, l'utilisation de registres et de fichiers administratifs (y compris les registres d'état civil, les registres du commerce et d'autres sources disponibles), et il aidera les systèmes statistiques nationaux à mettre en œuvre les normes statistiques internationales. En outre, il assurera la maintenance du Système d'information statistique de la CESAO, qui contient un répertoire de métadonnées constitué de définitions mondiales et locales en arabe et en anglais. Le sous-programme permettra d'automatiser la mise à jour du contenu du système qui servira de base au Centre de données sur le monde arabe pour le système des Nations Unies, qui sera en ligne. Ce faisant, le sous-programme continuera de recueillir des ensembles harmonisés d'indicateurs statistiques de base, y compris ceux qui sont pertinents pour les objectifs de développement durable, auprès de sources traditionnelles et non traditionnelles. Ce travail devrait aboutir à une conformité accrue avec les normes statistiques internationales, à des recommandations qui permettront de produire des données plus cohérentes sur la région et à une utilisation plus efficace des statistiques dans l'élaboration des politiques. Parmi les résultats obtenus dans ces domaines, citons la mise en œuvre par la majorité des pays de la CESAO, avec l'aide de la Commission, de normes internationales importantes (telles que le cadre de base du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008, le Système de comptabilité environnementale et économique, la Classification type pour le commerce international et les lignes directrices pour les statistiques sur le genre et le handicap). Le SCN 2008, par exemple, a été mis en œuvre dans tous les États membres de la CESAO grâce aux efforts intensifs de la Commission pour renforcer les capacités.

- 22.49 Dans la mise en œuvre de son programme de travail sur les statistiques, le sous-programme assurera une coordination et une coopération étroites avec le Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales, d'autres fonctions statistiques au sein du système des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne, l'OCDE et les institutions statistiques régionales arabes.
- 22.50 Afin de contribuer à l'avancement de la société de l'information en accélérant l'intégration de la technologie et de l'innovation au service du développement durable, le sous-programme fournira des conseils aux États membres sur l'utilisation stratégique des technologies d'avant-garde et améliorera les écosystèmes nationaux et régionaux de technologie et d'innovation dans la région arabe. Le sous-programme renforcera la capacité des États membres à élaborer des politiques et des stratégies en matière d'innovation et de technologie aux niveaux national et sectoriel et fournira des conseils sur les lois et la réglementation relatives à ces politiques et stratégies. Ses supports de connaissances sur le rôle de l'innovation et des technologies naissantes mettront en avant les meilleures pratiques permettant de relever les défis liés au développement régional dans les secteurs prioritaires. Le sous-programme permettra de resserrer les liens entre les bureaux nationaux de transfert de technologie au sein d'un réseau régional afin de mieux orienter et coordonner les initiatives de transfert de technologie en cours dans la région, en mettant en relation les chercheurs, les laboratoires d'innovation et les responsables des politiques d'innovation dans les pays arabes. Il continuera également de tirer parti de l'engagement du Comité de la technologie au service du développement à contribuer au forum annuel de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable et à la Commission de la science et de la technique au service du développement pour y présenter les positions et les besoins de la région arabe. Pour réaliser les objectifs susmentionnés, le sous-programme collaborera avec une multitude d'organismes des Nations Unies et d'organisations régionales, dont l'UNESCO, l'Union internationale des télécommunications, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Université des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, les laboratoires d'innovation technologique des Nations Unies et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, et assurera la liaison avec l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Cette collaboration devrait améliorer les liens entre les différents acteurs des domaines de la science, de la technologie et de l'innovation et

ainsi stimuler la mise au point de programmes d'innovation et de développement technologique plus efficaces et plus solides pour permettre de promouvoir l'entrepreneuriat technologique dans la région arabe ainsi que l'économie du savoir et l'économie numérique. Parmi les résultats obtenus dans ce domaine, citons la création, dans huit États membres, d'institutions nationales pour l'avancement du transfert de technologie, qui jouent un rôle essentiel dans la planification, la collecte de fonds et la gestion des programmes nationaux reliant les universités et les centres de recherche au secteur privé et à la collectivité locale.

Résultat escompté pour 2021 : une banque régionale de connaissances et de données pour renforcer la prise de décisions par les gouvernements

- 22.51 Le sous-programme travaille à l'optimisation de la gestion et de la diffusion d'informations essentielles sur le Programme 2030 afin de soutenir la prise de décisions par les États membres et les acteurs du développement. Il est difficile de s'orienter dans la vaste quantité d'indicateurs de développement socioéconomique, de rapports analytiques et de données qui présentent des informations, des diagnostics et des conseils nationaux et thématiques liés au développement dans le but de soutenir les décideurs gouvernementaux à tous les niveaux, ce qui est source de nombreux doubles emplois ainsi que d'informations contradictoires, voire souvent dépassées. Dans le cadre du sous-programme, on étudie les possibilités d'offrir un outil unique d'exploitation des données et des sources d'information à l'appui de la prise de décisions et d'aider ainsi les États membres à prendre des décisions éclairées.

Situation interne et réponse

- 22.52 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : les systèmes requis pour créer un centre d'information intégré et intelligent doivent être développés à partir de zéro. En réponse, le sous-programme, en étroite consultation avec l'Équipe spéciale chargée des questions de gestion des connaissances du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes, mettra au point la banque de connaissances et de données du système de développement régional arabe, qui constituera la principale plateforme en ligne pour la fourniture en temps réel de données fiables, présentées sous une forme complète et logique à l'intention des décideurs gouvernementaux pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030. La banque régionale de connaissances et de données sera lancée en tant que plateforme et ressource numérique permettant de rechercher, d'analyser, de synthétiser, de visualiser et de suivre efficacement les informations disponibles sur le développement national, régional et mondial, y compris les plans nationaux de développement, les stratégies, les rapports, les études, la législation, la réglementation, les données, la formation et tout autre élément facilement disponible qui pourrait être utilisé pour soutenir la prise de décisions et la recherche.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.53 Ces travaux devraient contribuer à accélérer l'intégration de la technologie et de l'innovation au service du développement durable dans la région arabe, comme devrait le montrer le fait que les États membres de la CESAO s'inspirent de la banque de connaissances pour élaborer des politiques sectorielles.

Tableau 22.8
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
• s.o.	• Dans son rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, le Secrétaire général demande aux commissions régionales de mettre en place des banques de connaissances régionales	• Les entités du système des Nations Unies pour le développement à l'œuvre dans la région demandent à la CESAO de diriger l'Équipe spéciale chargée des questions de gestion des connaissances du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes pour élaborer le concept de la banque de connaissances de la région arabe	• Le prototype de la banque de connaissances est approuvé par l'Équipe spéciale	• Déploiement de la banque de connaissances en tant que bien régional accessible au public • Nombre d'États membres qui s'inspirent de la banque de connaissances pour élaborer des politiques sectorielles

Abréviation : s.o. = sans objet

Textes des organes délibérants définissant les mandats

22.54 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

68/261	Principes fondamentaux de la statistique officielle		l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
68/302	Modalités de l'examen d'ensemble par l'Assemblée générale de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information	72/242	Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable
69/204	Les technologies de l'information et des communications au service du développement	74/35	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement
69/266	Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable	74/197	Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable
69/282	Journée mondiale de la statistique	74/207	Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement
69/313	Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba)	74/229	Science, technologie et innovation au service du développement durable
70/125	Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur		

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2006/6	Renforcement des capacités statistiques		session et lieu, dates et ordre du jour provisoire de sa cinquième session
2011/24	Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	2015/10	Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020)
2013/21	Principes fondamentaux de la statistique officielle	2015/216	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de sa quarante-sixième session et ordre du jour provisoire et dates de sa quarante-septième session
2014/31	Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable	2016/8	Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain
2014/35	Création, à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, d'un comité intergouvernemental de la technologie au service du développement	2017/7	Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030
2014/240	Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa vingt-huitième session et lieu, dates et ordre du jour provisoire de sa vingt-neuvième session	2019/19	Favoriser l'assistance technique et le renforcement des capacités pour intensifier l'action nationale et la coopération internationale contre la cybercriminalité, y compris l'échange d'informations
2014/241	Amendement au Règlement intérieur du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	2019/24	Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
2014/251	Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa quatrième	2019/25	Science, technologie et innovation au service du développement

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

276 (XXIV)	Renforcement des capacités statistiques dans la région de la CESAO	294 (XXVI)	Établissement du Centre de technologie de la CESAO
283 (XXV)	Adhésion aux critères internationaux pour le renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux dans la région de la CESAO	297 (XXVI)	Mesurer la mise en œuvre par la région arabe des objectifs du Millénaire pour le développement en vue du progrès sociétal
286 (XXV)	Statistiques ventilées par sexe aux fins de l'égalité et de l'autonomisation des femmes	306 (XXVII)	Développer le Forum arabe de gouvernance de l'Internet et soutenir les efforts pour établir les noms de domaine en arabe
287 (XXV)	Renforcement des capacités statistiques pour l'élaboration des politiques fondées sur la connaissance des faits		

Produits

22.55 On trouvera dans le tableau 22.9 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.9

Sous-programme 4 : produits retenus pour 2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts

Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)

38

Titre V Coopération régionale pour le développement

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
1. Réunions du Conseil consultatif du Centre de technologie de la CESAO				2
2. Réunions du Comité technique du Centre de technologie de la CESAO				2
3. Réunions du Bureau du Comité de statistique				2
4. Réunions des groupes de travail permanents du Comité de statistique sur les statistiques économiques, démographiques et sociales et le handicap dans les objectifs de développement durable				10
5. Réunions de l'Équipe spéciale chargée des données sur les objectifs de développement durable du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes				4
6. Réunions du Comité régional États arabes de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale				4
7. Réunions de la Ligue des États arabes sur les thèmes suivants : la gouvernance d'Internet ; les systèmes automatisés de réseau numérique ; l'économie numérique ; les politiques d'innovation ; le renforcement de la coopération dans le domaine des TIC ; la stratégie en matière de TIC ; la science, la technologie et l'innovation ; les TIC pouvant favoriser la concrétisation des objectifs de développement durable, les contenus numériques en arabe et l'entrepreneuriat				4
8. Réunions de groupes d'experts permanents et de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : le développement numérique dans les pays arabes ; la réglementation et la législation visant à promouvoir la société de l'information ; la gouvernance d'Internet ; les politiques d'innovation ; les technologies de pointe ; l'entrepreneuriat technologique ; le transfert de technologie ; l'innovation et d'autres questions liées à la technologie au service du développement				10
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				2
9. Centre de technologie de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale				1
10. Programme de comparaison internationale, portant notamment sur l'harmonisation de l'indice des prix à la consommation				1
Publications (nombre de publications)				4
11. Publications (y compris les publications électroniques) sur les thèmes suivants : les statistiques et les indicateurs ; les sources non traditionnelles de données ; la comptabilité nationale ; le contrôle et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; le développement numérique dans les pays arabes ; la technologie et l'innovation au service du développement durable				4
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)				9
12. Documentation technique, notes d'orientation et rapports sur les thèmes suivants : les statistiques et les indicateurs ; les sources non traditionnelles de données ; la comptabilité nationale ; le contrôle et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; le développement numérique dans les pays				8

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
arabes ; la technologie et l'innovation au service du développement durable				
13. Élaboration et mise à l'essai d'une méthode visant à recenser des états de référence clairs et précis en ce qui concerne les cibles et indicateurs nationaux pertinents				1
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : Système d'information statistique de la CESAO.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : lettre d'information semestrielle sur les statistiques des prix ; lettre d'information semestrielle sur les statistiques genrées ; lettre d'information annuelle sur les statistiques.				

Abréviation : TIC : technologies de l'information et des communications.

Sous-programme 5 Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable

Objectif

- 22.56 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'accélérer les progrès vers le développement durable dans la région arabe, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de promouvoir la collaboration intrarégionale et une approche multipartite des principales questions de développement durable à l'échelle régionale et sous-régionale.

Stratégie

- 22.57 Pour contribuer à l'accélération des progrès vers le développement durable dans la région arabe, le sous-programme aidera à rendre les plans nationaux de développement conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux principes qui y sont énoncés, et promouvra une approche intégrée de la réalisation, du suivi et de l'examen des objectifs de développement durable. S'appuyant sur les résultats des activités que la Commission a menées sur le Programme 2030 au cours des quatre dernières années, y compris le Forum arabe pour le développement durable, qui se tient chaque année, et le rapport arabe sur le développement durable, il continuera de montrer la nécessité et l'utilité d'une approche nationale intégrée de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Programme 2030, dans le cadre de ses forums et de ses réunions d'experts et grâce à ses supports de connaissance. Il apportera aux pays un appui technique en matière d'harmonisation et d'intégration, en veillant à ce que les plans et stratégies nationaux de développement, les examens nationaux volontaires et les autres mécanismes de planification et d'établissement de rapports s'inspirent des principes fondamentaux énoncés dans le Programme 2030. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : une meilleure coordination institutionnelle et la mise en place de politiques et de mécanismes nationaux reposant sur des données d'observation et tenant compte des principes fondamentaux consistant à ne laisser personne de côté, à adopter une approche du développement durable fondée sur les droits et associant de multiples parties prenantes et à élaborer des stratégies et des cibles mieux intégrées pour tous les objectifs de développement durable. Parmi les résultats déjà obtenus, citons le fait que globalement, dans un plus grand nombre de pays arabes, les plans nationaux de développement et les stratégies sectorielles sont mieux alignées sur les objectifs, comme le montre l'existence de visions à long terme et d'autres documents de planification nouveaux ou reformulés. Plusieurs pays arabes, dont la Jordanie, l'Iraq et l'État de Palestine, ont recensé des lacunes dans les politiques nationales et défini des objectifs prioritaires, et ils ont élaboré

des plans d'action et des outils de suivi afin de mesurer les progrès faits dans la réalisation de ces objectifs, notamment en adaptant les indicateurs nationaux aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et en s'attaquant au manque de données. La disponibilité et l'accessibilité des outils d'acquisition de connaissances et d'apprentissage ont également été améliorées, et les modules et initiatives de renforcement des capacités, tels que le module d'introduction au Programme 2030 et aux 17 objectifs de développement durable qui y sont énoncés, ont été adaptés aux besoins des services gouvernementaux et non gouvernementaux bénéficiaires. Parmi les résultats déjà obtenus citons la mise en commun d'expériences et d'enseignements tirés des examens nationaux volontaires, l'élaboration de dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre du Programme 2030 et l'harmonisation des plans de développement entre les pays et diverses autres parties prenantes. Depuis 2016, le Forum arabe pour le développement durable réunit en moyenne 250 participants par an, et la proportion de pays arabes ayant entrepris un examen national volontaire et soumis un rapport au forum politique de haut niveau pour le développement durable est passé de 2 seulement sur 22 en 2016 à 16 sur 22 en 2019.

- 22.58 Pour contribuer à la promotion de la collaboration intrarégionale et d'une approche multipartite des principales questions de développement durable à l'échelle régionale et sous-régionale, le sous-programme améliorera les plateformes existantes et en créera de nouvelles afin d'optimiser la recherche de consensus, la transmission du savoir entre pairs et le transfert de connaissances entre les pays arabes. Il renforcera également les capacités d'un nombre croissant de parties prenantes, principalement de parlementaires et de membres de la société civile, mais aussi d'acteurs du secteur privé et d'universitaires, afin de faire mieux comprendre le Programme 2030 et la mobilisation en faveur de celui-ci, ainsi que la collaboration avec les organismes chargés de le mettre en œuvre. À cette fin, il organisera des forums et des ateliers et offrira des possibilités de formation à différents groupes de parties prenantes au Programme 2030. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux seront mieux à même de participer à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030 dans les pays arabes, et les différents groupes auront plus de possibilités de prendre part à des forums nationaux, sous-régionaux, régionaux et mondiaux. Parmi les résultats déjà obtenus citons la création d'une plateforme régionale des organisations de la société civile consacrée au développement durable, qui a réuni des organisations de la société civile et des réseaux d'organisations de la société civile pour qu'ils débattent des problèmes régionaux liés au développement durable, analysent le principe du partenariat en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et élaborent une position commune sur la manière d'accélérer les progrès. Le Forum arabe pour le développement durable donne chaque année aux membres de la plateforme l'occasion de prendre part à des débats multipartites plus larges et d'échanger avec des représentants de l'État. Un autre résultat a été l'adoption, par les parlementaires de toute la région arabe, d'un plan d'action en faveur d'une plus grande mobilisation des institutions législatives pour les objectifs. Ce plan d'action, qui bénéficie de l'appui de la CESA, du PNUD et de la BID, comporte des volets nationaux et régionaux, et a permis de faire mieux comprendre aux parlementaires arabes la manière dont ils pourraient davantage mettre leurs fonctions de représentation, d'élaboration de lois, d'établissement du budget et de contrôle au service du développement durable.
- 22.59 Pour toutes les activités, le sous-programme s'appuiera sur les compétences spécialisées qui existent à la CESA dans les domaines se rapportant aux différents objectifs et poursuivra la collaboration avec la Ligue des États arabes, les entités des Nations Unies présentes dans la région et les équipes de pays des Nations Unies, si nécessaire. Il coopérera également avec les « champions » du Programme 2030 parmi les parlementaires de la région, avec les organisations et réseaux régionaux de la société civile et, progressivement, avec le secteur privé et les réseaux universitaires.

Résultat escompté pour 2021 : transmission du savoir entre pairs et renforcement des capacités pour la conduite d'une nouvelle génération d'examens nationaux volontaires

- 22.60 Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 permet d'inciter les États membres à établir des rapports rigoureux et fondés sur des données factuelles sur les progrès accomplis vers le développement équitable et durable. Le sous-programme s'efforce de réunir les pays pour qu'ils évaluent les progrès accomplis en ce qui concerne les principales priorités régionales, fassent part des avancées obtenues dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des difficultés rencontrées à cet égard, et adoptent une position régionale commune sur les possibilités qu'offre la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030 et sur les obstacles en la matière. Grâce aux services consultatifs et aux services de renforcement des capacités fournis aux États membres, il sensibilise également l'opinion aux examens nationaux volontaires, qui permettent de définir des objectifs prioritaires, de les réaliser, de les suivre et de les examiner.

Situation interne et réponse

- 22.61 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : les États membres s'attendaient de plus en plus à pouvoir mettre en commun plus régulièrement les expériences acquises dans le cadre des examens nationaux volontaires et apprendre les uns des autres. Une analyse des examens faite par le sous-programme dans l'ensemble de la région arabe a permis de relever les tendances communes et de déterminer les domaines dans lesquels les capacités faisaient défaut, et a confirmé que l'appui technique apporté aux États membres au cours du premier cycle d'examen était insuffisant. Ce constat a été corroboré par une augmentation du nombre de demandes d'assistance technique émanant des pays et par un appel collectif des États membres en faveur d'une intensification du renforcement des capacités au niveau régional. En réponse, le sous-programme redoublera d'efforts au niveau national et facilitera la création d'un réseau régional de praticiens sur les examens nationaux volontaires afin de garantir l'accès à l'information et aux mécanismes de mise en commun des connaissances, d'entraide et de développement des capacités. Il s'appuiera sur la riche expérience de la région arabe, sur les examens nationaux volontaires antérieurs et sur les enseignements tirés des pratiques des pays de la région et d'ailleurs pour mettre à la disposition des praticiens une plateforme conviviale leur donnant accès à des ressources, à des compétences et à des moyens d'action, l'objectif étant de dynamiser l'évaluation des progrès et l'élaboration de solutions aux problèmes, de maximiser l'impact des interventions et, à terme, d'atteindre les objectifs nationaux.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.62 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à accélérer les progrès vers le développement durable dans la région arabe, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à promouvoir la collaboration intrarégionale et une approche multipartite des principales questions de développement durable à l'échelle régionale et sous-régionale, comme devrait le montrer la multiplication des échanges fructueux entre les services gouvernementaux chargés de coordonner les examens nationaux volontaires et d'établir les rapports nationaux sur les objectifs de développement durable. À long terme, il devrait donner lieu à un processus inclusif conforme aux directives communes d'application volontaire pour les examens nationaux volontaires.

Tableau 22.10
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
• Tenue d'une brève séance plénière lors du Forum arabe	• Organisation d'une séance extraordinaire en	• Les États membres demandent que soit renforcée la	• Mise en place du réseau de praticiens et alimentation	• Multiplication des échanges fructueux entre les services

Titre V Coopération régionale pour le développement

2017	2018	2019	2020	2021
pour le développement durable	plus d'un dialogue de haut niveau sur les examens nationaux volontaires et les enseignements qui en ont été tirés	transmission du savoir sur les examens nationaux volontaires entre pairs lors du Forum arabe pour le développement durable, tenu en avril 2019, et de la réunion du Comité exécutif de juin 2019 <ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un atelier régional de renforcement des capacités en matière d'examens nationaux volontaires en octobre • Conclusion d'un accord entre les États membres sur la création d'un réseau de praticiens coordonné par la CESAO 	d'une plateforme Web ; facilitation, par la CESAO, des échanges entre les membres du réseau de praticiens	gouvernementaux chargés de coordonner les examens nationaux volontaires et d'établir les rapports nationaux sur les objectifs de développement durable <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction vis-à-vis de l'efficacité du réseau de praticiens (exprimée dans le cadre d'enquêtes périodiques)

Textes des organes délibérants définissant les mandats

22.63 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

69/315	Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015	70/1 71/313	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030
--------	--	--------------------	--

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2015/30	Restructurer l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015
---------	--

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

314 (XXVIII)	Le Forum arabe pour le développement durable	327 (XXIX)	Fonctionnement du Forum arabe pour le développement durable
322 (EC.2)	Stratégie et plan d'action relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030		

Produits

22.64 On trouvera dans le tableau 22.11 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.11

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures) 13				
1. Réunions du Forum arabe pour le développement durable				9
2. Réunions de groupes d'experts permanents sur le Programme 2030				4
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours) 4				
3. Forum parlementaire sur le Programme 2030 dans la région arabe				4
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents) 2				
4. Études techniques, notes d'orientation et bulletins sur le développement durable				2
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : fourniture de conseils au Forum arabe pour le développement durable ; fourniture de conseils dans le cadre de manifestations mondiales et régionales sur la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.				

Sous-programme 6 Gouvernance et prévention des conflits

Objectif

22.65 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives, notamment pour les personnes vivant sous occupation ou dans des situations de conflit ou d'après-conflit ; d'améliorer la gouvernance et de rendre les institutions publiques plus efficaces, plus efficientes et plus responsables ; d'améliorer la prestation des services.

Stratégie

22.66 Pour contribuer à la promotion de sociétés justes, pacifiques et inclusives, notamment pour les personnes vivant sous occupation ou dans des situations de conflit ou d'après conflit, le sous-

programme mettra l'accent sur la prévention. Il évaluera périodiquement l'incidence qu'ont les conflits et l'occupation sur la capacité d'atteindre les objectifs de développement durable et définira des stratégies permettant d'avoir une approche intégrée du développement humain et de la cohésion sociale. Il fournira une assistance technique aux États membres, notamment comme suit : transfert de connaissances, renforcement des institutions et des capacités, recours à la technologie et appui à la conduite de dialogues nationaux inclusifs. À cet égard, il évaluera les risques associés aux problèmes transfrontières et nouveaux liés à des facteurs de vulnérabilité tels que les déplacements forcés et les changements climatiques. Il collaborera avec les États membres, les centres de réflexion, les entités régionales et les milieux universitaires pour améliorer la méthode d'évaluation des risques, perfectionner les outils qualitatifs et préparer la mise au point de méthodes qualitatives qui facilitent la réalisation des cibles associées aux objectifs de développement durable consistant à bâtir des sociétés pacifiques, justes et inclusives. Il prévoit de faire avancer la planification et la gestion des risques dans les institutions nationales en renforçant les capacités des fonctionnaires. De même, il élaborera des politiques et renforcera les capacités des institutions palestiniennes afin d'atténuer les conséquences de l'occupation israélienne sur les perspectives de développement et la réalisation des objectifs de développement durable. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les États membres seront moins exposés aux sources et facteurs de vulnérabilité et la prévention des conflits sera améliorée car les décideurs pourront fonder la gestion des risques sur des données d'observation. Parmi les résultats déjà obtenus citons la création, avec l'aide de la CESAO, du PNUD et de l'International Security and Development Center, d'un groupe de travail composé de représentants de l'Égypte, de l'État de Palestine, de l'Iraq, de la Jordanie et de la Tunisie, qui élabore actuellement une méthode permettant d'établir, dans la fonction publique, des liens entre l'objectif 16 et d'autres cibles associées aux objectifs. Des discussions bilatérales, une publication et une réunion d'un groupe d'experts ont abouti à la validation de principe d'un cadre d'évaluation des risques qui aidera les États membres à améliorer la prévention et la gestion des risques. Des entités des Nations Unies (le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix), des centres de réflexion (l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix et l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne) et des universités (l'Université américaine de Beyrouth, l'University College London et l'Université d'Uppsala) ont contribué aux travaux.

- 22.67 Pour contribuer à améliorer la gouvernance et à rendre les institutions publiques plus efficaces, plus efficaces et plus responsables, le sous-programme mènera des initiatives de sensibilisation et facilitera la mise en commun de connaissances sur l'interdépendance entre les acquis du développement et la qualité des institutions. En fournissant aux États membres une assistance technique, des conseils pratiques et des services de renforcement des capacités, il cherchera à rendre les institutions plus efficaces et à déterminer quelles politiques permettent de mieux d'accroître leur qualité, leur degré d'ouverture et leur responsabilité. Il facilitera également la création de marchés dynamiques, ainsi que la coopération entre les États membres, les entités régionales et d'autres partenaires œuvrant dans le domaine de la concurrence et de la protection des consommateurs. Il envisage de diffuser des connaissances et des pratiques exemplaires, l'objectif étant d'établir un cadre concurrentiel régional répondant aux normes internationales et de contribuer au développement durable et inclusif grâce à une compétitivité accrue, à des investissements productifs et à l'innovation dans les économies des États membres. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : renforcement des institutions dans le contexte de l'objectif 16 et existence d'initiatives de réforme plus rigoureuses, qui seraient prises en main et dirigées par les pays et qui viseraient à rendre la concurrence plus équitable, notamment par l'amélioration des dispositions institutionnelles connexes. Parmi les résultats déjà obtenus citons l'élaboration, par des membres de la fonction publique nationale et avec l'aide du sous-programme, de plans de renforcement des institutions au lendemain du conflit en Libye et au Yémen, ainsi que la coopération stratégique entre les États membres et l'Organisation arabe de développement de l'administration (instance spéciale de la Ligue des États arabes) dans le domaine de la réforme de l'administration publique. La création d'un forum arabe annuel sur la concurrence, avec l'aide du sous-programme, de la CNUCED et de l'OCDE, a contribué au renforcement des capacités régionales et aidé les pays à mettre régulièrement

en commun des données d'expérience en matière de concurrence, de politiques de concurrence et de protection des consommateurs.

- 22.68 Pour contribuer à l'amélioration de la prestation des services publics, le sous-programme donnera aux États membres des conseils pratiques, mettra à leur disposition des connaissances et renforcera leurs capacités de transformation et d'innovation dans le domaine de l'administration numérique. Il leur fournira des outils permettant de mesurer les progrès accomplis dans la transformation numérique et les guidera dans le renforcement des services de gouvernance numérique. S'appuyant sur le cadre élaboré à cet effet par la Commission, il donnera aux États membres les moyens d'arrêter des stratégies pour la transparence de l'administration. Il diffusera des connaissances sur la manière dont la transparence de l'administration contribue au développement socioéconomique et encouragera le recours à des pratiques exemplaires pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier les cibles associées aux objectifs 16 et 17. Il coordonnera ses activités avec celles d'autres entités des Nations Unies, en particulier le Département des affaires économiques et sociales, ainsi qu'avec celles des organisations internationales et régionales. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer les services fournis par les institutions publiques, notamment en rendant celles-ci plus performantes, plus responsables, plus ouvertes et plus transparentes, et favoriser la participation des citoyens à la prise des décisions publiques. Parmi les résultats déjà obtenus citons l'élaboration de plans nationaux en faveur de la transformation numérique et de stratégies et d'initiatives d'ouverture des données dans l'État de Palestine, en Jordanie, en République arabe syrienne et au Soudan, ainsi que la création d'un outil de mesure qui aide 12 États membres à contrôler leurs services d'administration en ligne depuis 2018. La CESAO s'est également associée au Département des affaires économiques et sociales pour soutenir le lancement de l'enquête de 2020 sur l'administration en ligne.

Résultat escompté pour 2021 : obtention, par la région arabe, de résultats favorables en matière de politiques publiques grâce à la mise en concurrence

- 22.69 La mise en concurrence et une politique de concurrence sont essentielles à l'avènement d'une croissance économique durable, car elles encouragent l'innovation sur les marchés et dans les entreprises, ce qui permet d'offrir des biens et services de meilleure qualité, à des prix plus avantageux. Cela bénéficie également aux consommateurs, qui peuvent ainsi faire un choix fondé sur les différences de qualité et de prix. Lutter contre les comportements anticoncurrentiels, tels que l'abus de pouvoir par les monopoles ou la collusion entre entreprises, et appliquer le droit de la concurrence permet de lever les obstacles à l'entrée sur le marché, ce qui favorise la création d'emplois et l'entrepreneuriat et accroît les possibilités d'investissement. Le sous-programme s'efforce d'aider les pays membres de la CESAO en organisant des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités pour une concurrence et une réglementation plus efficaces, qui sont des facteurs essentiels pour promouvoir la croissance économique, la productivité et les investissements et améliorer le niveau de vie. Depuis 2015, il constitue un corpus de données en menant des travaux de recherche et d'analyse sur la concurrence dans la région arabe, lesquels lui ont permis de procéder à des évaluations approfondies et de fournir des services de coopération technique et des services consultatifs (notamment sur des projets de lois relatives à la concurrence au Liban et dans l'État de Palestine). Grâce à une évaluation régionale de la politique de concurrence et de la réglementation en la matière, ainsi qu'à des études de cas approfondies menées dans les pays, il a recensé les possibilités et les avantages qu'offre une approche intégrée du renforcement des capacités et des institutions sur la question de la concurrence, dans le but de faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a également institutionnalisé ses partenariats avec les organisations spécialisées dans ce domaine, à savoir l'OCDE et la CNUCED, afin d'établir un forum commun de la concurrence dans la région arabe.

Situation interne et réponse

- 22.70 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : l'importance que revêtent une politique de concurrence efficace et la protection des consommateurs pour le développement durable n'avait pas

été suffisamment prise en compte. Les États et les institutions internationales prennent des initiatives séparément et ne disposent pas d'une plateforme régionale pour la mise en commun des connaissances ou le renforcement des capacités. En réponse et étant donné que la question intéresse de plus en plus d'autres institutions, telles que la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, qui appuient progressivement les activités y relatives, le sous-programme redoublera d'efforts et mobilisera, en faveur des États membres, des ressources destinées à la coopération en matière de politique de concurrence pour élargir le partenariat entre la CESA, la CNUCED et l'OCDE. Il continuera de prôner la consolidation de l'action que mènent les institutions pour faire mieux connaître le rôle crucial que joue la concurrence loyale dans les politiques publiques et l'importance qu'elle revêt pour l'obtention de résultats positifs en matière de développement en : a) organisant le forum annuel de la concurrence dans la région arabe, qui sera accueilli à tour de rôle par les États membres, à partir de 2020 ; b) procédant à des évaluations nationales de la concurrence avec la CNUCED et l'OCDE ; c) élaborant et exécutant des projets spéciaux portant sur des questions telles que la conception efficace de cadres de concurrence, la concurrence dans le domaine de l'emploi, la concurrence et l'égalité des genres, la concurrence aux fins de l'efficacité de la passation des marchés publics et la concurrence comme contribution à la bonne gouvernance.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 22.71 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la gouvernance et à rendre les institutions publiques plus efficaces, plus efficaces et plus responsables, comme devrait le montrer l'approbation, par les pays arabes, d'un ensemble de recommandations sur l'évaluation de la concurrence fondées sur les directives de l'OCDE et tenant compte des besoins de la région en matière de développement, ainsi que des principes et objectifs énoncés dans le Programme 2030.

Tableau 22.12

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Davantage d'États membres de la CESA, entreprennent des évaluations de la concurrence et œuvrent à la formulation d'un ensemble de recommandations arabes sur l'évaluation de la concurrence, avec l'aide de la CESA, de la CNUCED et de l'OCDE	Approbation par les pays arabes d'une série de recommandations sur l'évaluation de la concurrence fondées sur les directives de l'OCDE

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 22.72 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

68/211	Stratégie internationale de prévention des catastrophes	74/10	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
68/303	Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits	74/11	Règlement pacifique de la question de Palestine
69/291	Application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique	74/14	Le Golan syrien
69/327	Promouvoir des services publics ouverts à tous et responsables pour le développement durable	74/21	Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix
70/262	Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies	74/23	Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix
72/240	Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles	74/30	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient
		74/77	Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée
		74/117	Assistance au peuple palestinien
		74/139	Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

2019/28	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter		de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé
2019/29	Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions		

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

271 (XXIV)	Renforcer le rôle de la CESAO dans les efforts visant à atténuer l'impact des conflits et de l'instabilité dans le contexte du développement social et économique		division et créer un comité gouvernemental sur les questions nouvelles et le développement dans les situations de conflit
282 (XXV)	Atténuer l'impact des conflits, de l'occupation et de l'instabilité sur le développement des pays membres de la CESAO	296 (XXVI)	Consolider les institutions du secteur public et les ressources pour atteindre les objectifs nationaux de développement
292 (XXVI)	Faire de la Section des questions nouvelles et des questions liées aux conflits une	330 (XXX)	Appui au peuple palestinien

Résolutions du Conseil de sécurité

1947 (2010)	Consolidation de la paix après les conflits
-------------	---

Produits

- 22.73 On trouvera dans le tableau 22.13 les produits retenus pour 2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 22.13

Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				1
1. Note du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé, destinée à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social				1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				16
2. Réunions de groupes d'experts permanents et de groupes spéciaux d'experts portant sur l'après-conflit et la paix durable ; l'évaluation de la vulnérabilité et l'atténuation des risques ; le renforcement des institutions afin d'accroître la résilience et d'améliorer la performance et la prestation de services ; l'innovation dans le secteur public ; la prestation des services publics ; la transparence de l'administration ; la gouvernance économique ; l'atténuation de l'impact de l'occupation, le dialogue sur les politiques et les questions relatives au développement durable des pays touchés par un conflit et des pays en transition				12
3. Réunion de haut niveau de la Ligue des États arabes, de l'Organisation arabe de développement de l'administration et de la CESAO				4
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)				5
4. Plateforme d'échanges à des fins de formation sur la concurrence dans la région				5
Publications (nombre de publications)				2
5. Publications sur la gouvernance et la prévention des conflits				2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)				8
6. Documentation technique, notes d'orientation et rapport portant sur la paix durable ; l'évaluation de la vulnérabilité et l'atténuation des risques ; le renforcement des institutions afin d'accroître la résilience et d'améliorer la performance et la prestation de services ; l'innovation dans le secteur public ; la transparence de l'administration ; la gouvernance économique ; l'atténuation de l'impact de l'occupation ; le développement durable des pays touchés par des conflits et des pays en transition				8
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : contribution de fond à la réunion ministérielle de la CNUCED et au forum mondial de l'OCDE sur la concurrence, organisation du forum arabe commun annuel sur la concurrence.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestation organisée en marge de la session de fond du Conseil économique et social ; célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ; planche murale sur l'incidence du conflit et de l'occupation sur le développement socioéconomique du peuple				

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
palestinien ; plaquettes et brochures sur la gouvernance, la prévention des conflits et l'incidence de l'occupation israélienne sur les perspectives de développement.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : portail sur la transparence de l'administration et les données ouvertes dans la région arabe.				

Annexe

Exécution du programme en 2019¹

Sous-programme 1

Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

Objectif

- A.1 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de parvenir à une gestion intégrée des ressources naturelles propre à améliorer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique et à renforcer la résilience aux changements climatiques, et d'assurer la prise en compte des objectifs de développement durable dans la formulation des politiques aux niveaux régional et national.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.2 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir le renforcement de la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles des États membres et des populations vulnérables (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre de recommandations, résolutions et décrets intergouvernementaux (16 en 2019 contre 13 en 2017) adoptés par les États membres dans tous les secteurs en vue de coordonner l'action menée en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et de réduction des risques de catastrophe.

Exécution du programme en 2019 : adoption d'un cadre de suivi de la sécurité alimentaire dans la région arabe

- A.3 La sécurité alimentaire est un problème complexe qui nécessite une action concertée des acteurs intersectoriels aux niveaux national et régional. Il est important pour la région arabe, qui rencontre des difficultés en matière de production et d'approvisionnement alimentaire, d'en assurer le suivi. La région se caractérise également par la rareté de l'eau et des terres arables, une population croissante dans un contexte de changements climatiques et une dépendance de plus en plus grande à l'égard des importations de denrées alimentaires. Les politiques et stratégies relatives à la sécurité alimentaire tendent néanmoins à privilégier l'augmentation de la production de nourriture en vue d'atteindre l'autosuffisance (disponibilité) et donc à mettre moins l'accent sur les autres composantes de la sécurité alimentaire, qui sont l'accès, l'utilisation et la stabilité. En mai 2019, grâce aux travaux effectués dans le cadre du sous-programme, les pays arabes ont adopté un nouveau cadre normatif régional de suivi de la sécurité alimentaire, qui les aide à suivre les progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 6, 8 et 12. Ce cadre a été élaboré par la CESAO au terme de quatre années de consultations approfondies durant lesquelles quelque 200 experts ont effectué un examen complet des connaissances et des cadres d'évaluation existants en matière de sécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional et national. On a également étudié de près un large éventail de stratégies et de plans nationaux et régionaux afin de recenser les facteurs déterminants susceptibles de présenter un intérêt du point de vue du suivi de la sécurité alimentaire. Après l'adoption du cadre, le sous-programme a formé 70 experts des départements de l'agriculture et des statistiques de la région à son utilisation et, conjointement avec

¹ Comme indiqué au paragraphe 22.4, la structure du présent rapport tient compte de la réorganisation du programme pour 2021. C'est pourquoi les informations sur l'exécution du programme en 2019 sont données dans la présente annexe, qui suit la structure du programme de 2019.

L'Organisation arabe de développement agricole, il a produit le premier rapport régional sur le suivi de la sécurité alimentaire et publié des analyses par pays présentant des mesures clés.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.4. Le travail effectué a contribué à la mise en place d'une gestion intégrée des ressources naturelles qui a permis d'améliorer la sécurité alimentaire, comme le montre l'adoption d'un cadre régional de suivi de la sécurité alimentaire prenant en compte les quatre dimensions de la sécurité alimentaire à la 49^e réunion de l'Organisation arabe de développement agricole, qui est un organe subsidiaire de la Ligue des États arabes. Ce cadre donne aux responsables de l'élaboration des politiques issus des ministères du plan, de l'agriculture, de l'eau, de l'économie et du commerce et de la santé des pays arabes la possibilité de suivre en temps réel les progrès accomplis en ce qui concerne les quatre piliers de la sécurité alimentaire et les aide à repérer rapidement les domaines prioritaires dans lesquels des mesures sont nécessaires pour renforcer la sécurité alimentaire.

Tableau A.1
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
Mise en avant d'une seule dimension de la sécurité alimentaire dans le rapport annuel de l'Organisation arabe pour le développement agricole sur la situation de la sécurité alimentaire dans la région arabe	Inventaire des politiques et stratégies relatives à la sécurité alimentaire dans la région arabe	Tenue de deux consultations régionales sur le cadre de suivi de la sécurité alimentaire	Examen du cadre de suivi de la sécurité alimentaire à la trente-cinquième session de l'assemblée générale de l'Organisation arabe pour le développement agricole	Adoption d'un cadre régional de suivi de la sécurité alimentaire (résolution 6/49) à la quarante-neuvième session de l'Organisation arabe pour le développement agricole

Produits

- A.5 On trouvera dans le tableau A.2 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.2
Sous-programme 1 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	6	6		
1. Rapports pour la douzième session du Comité de l'énergie	3	2		
2. Rapports pour la treizième session du Comité des ressources en eau	3	4		

Titre V Coopération régionale pour le développement

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	66	66		
3. Réunions du Comité des ressources en eau	4	4		
4. Réunions du Comité de l'énergie	4	4		
5. Réunions du conseil consultatif du Centre de technologie de la CESAO	2	2		
6. Réunions du bureau exécutif du Conseil arabe des ministres chargés de l'électricité et de ses comités d'experts sur l'électricité dans les pays arabes et sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique	10	10		
7. Session du Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau et réunions de son comité technique, scientifique et consultatif	8	8		
8. Sessions du Conseil arabe des ministres chargés des questions de météorologie et de climat et de son comité permanent sur la météorologie et réunion du Sous-Comité de gestion des informations sur les risques météorologiques et climatiques	10	10		
9. Sessions du Conseil des ministres de la région arabe chargés des questions d'environnement et de son comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe	8	8		
10. Réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire, les changements climatiques et d'autres questions relatives à la gestion des ressources naturelles au service du développement durable	20	20		
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	3	3		
11. Publication sur l'eau	1	1		
12. Publication sur l'énergie	1	1		
13. Publication sur la sécurité alimentaire	1	1		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7		
14. Directives, activités ou documentation techniques et rapports sur les ressources en eau	3	3		
15. Activités, documentation et rapports techniques sur la sécurité alimentaire	2	2		
16. Rapports techniques sur les changements climatiques	1	1		
17. Activités ou documentation techniques sur les questions relatives à la gestion des ressources naturelles au service du développement durable	1	1		
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : services fonctionnels pour le 11 ^e Forum international sur l'énergie au service du développement durable ; contribution de fond au Forum de l'énergie de Vienne ; cadre pour la mise en œuvre de la résolution 72/279 , notamment les mesures relevant de la première phase du réaménagement effectué au niveau régional dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.				
Bases de données et autres supports numériques : Centre régional arabe du savoir sur les changements climatiques.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : fiches et brochures sur les changements climatiques, l'adaptation aux technologies vertes, l'économie circulaire, la sécurité hydrique et la gestion des ressources, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gestion de l'énergie et les questions relatives à la gestion des ressources naturelles au service du développement durable dans la région arabe.				

Sous-programme 2 Développement social

Objectif

- A.6 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faire en sorte que les États membres adoptent une approche fondée sur les droits humains favorisant un développement social équitable, inclusif et participatif en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.7 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir une plus grande attention portée par les États membres à la justice sociale dans le cadre d'une planification du développement fondée sur l'égalité, l'équité et la participation (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre d'institutions gouvernementales et non gouvernementales (24 en 2019 contre 16 en 2013) qui utilisent les outils de la CESAO pour élaborer des politiques visant à favoriser la réalisation de la justice sociale pour tous.

Exécution du programme en 2019 : formation d'un groupe de travail interministériel chargé de lutter contre les inégalités

- A.8 Grâce à la poursuite du programme de renforcement des capacités et à l'appui technique fourni dans le cadre du sous-programme en 2019, le Gouvernement tunisien s'est engagé à créer un groupe de travail interministériel chargé d'assurer la prise en compte de l'égalité dans les politiques publiques et à adopter un plan d'action national à cette fin. Le groupe de travail est composé de hauts responsables de divers ministères clés tels que les Ministères de l'éducation, des affaires sociales, de la santé et des finances, ainsi que de nombreux décideurs. Mis sur pied à l'issue d'une consultation multipartite organisée par le Gouvernement et facilitée par la CESAO, il est l'aboutissement de toute une série d'activités menées dans le cadre du sous-programme pour renforcer, comme l'avait demandé le Gouvernement, les moyens dont disposaient les décideurs et les fonctionnaires tunisiens pour conceptualiser, formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des programmes nationaux de réduction des inégalités fondés sur l'analyse des faits à l'aide des données disponibles sur les inégalités socioéconomiques. Les travaux menés en 2019 pour renforcer les capacités de mesure des inégalités sociales et d'élaboration de politiques sociales tenant compte des questions d'égalité se sont inscrits dans le prolongement de quatre ateliers organisés entre 2016 et 2018, qui ont été l'occasion d'appeler l'attention des décideurs tunisiens sur la réduction des inégalités et de présenter les outils et méthodes de mesure des inégalités les plus récents, le tout en vue de renforcer la capacité à concevoir des politiques et des programmes publics axés sur l'égalité.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.9 Le travail effectué a contribué à l'adoption par les États membres d'une approche fondée sur les droits humains favorisant un développement social équitable, inclusif et participatif en vue de la réalisation du Programme 2030, comme le montrent, en Tunisie, la formation d'un groupe de travail interministériel chargé de réfléchir aux changements structurels nécessaires et l'adoption d'un plan d'action officiel amorçant une transformation plus vaste au niveau national. Des activités similaires sont actuellement menées en Égypte avec des représentants des Ministères de la solidarité sociale, du travail et des finances, ainsi qu'au Maroc, à Oman, au Soudan et dans l'État de Palestine.

Tableau A.3
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> • La CESAO est chargée, en application de la Déclaration de Tunis, d'élaborer un programme de justice sociale pour la région arabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de groupe de travail de haut niveau sur les inégalités dans la région arabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de groupe de travail de haut niveau sur les inégalités dans la région arabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de groupe de travail de haut niveau sur les inégalités dans la région arabe • La Tunisie organise une consultation de haut niveau des parties prenantes avec les ministères et les organisations de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier groupe de travail interministériel sur la lutte contre les inégalités dans la région arabe est créé (en Tunisie)

Produits

A.10 On trouvera dans le tableau A.4 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.4
Sous-programme 2 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	3	3		
1. Rapports de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	3	3		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	45	41		
2. Réunions du Comité du développement social	4	4		
3. Réunions du Forum arabe pour le développement durable	9	9		
4. Réunions de groupes spéciaux d'experts sur le vieillissement, le handicap, les migrations, la justice sociale et la participation, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres questions sociales	32	28		
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	5	5		
5. Publication sur le développement social	1	1		
6. Publication sur la protection sociale	1	1		
7. Publication sur les migrations	1	1		
8. Publication sur la population	1	1		
9. Publication sur le développement durable	1	1		

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	16	17		
10. Études techniques, notes d'orientation et bulletins sur le développement social et d'autres questions	2	2		
11. Étude technique sur la protection sociale	1	1		
12. Études techniques, notes d'orientation et bulletins sur la justice sociale	3	3		
13. Études techniques, notes d'orientation et bulletins sur le développement durable	3	3		
14. Étude technique sur l'urbanisation	1	1		
15. Études techniques et rapports sur la population	2	4		
16. Études techniques et notes d'information sur le vieillissement	2	1		
17. Notes d'information et bulletins sur les migrations	2	2		

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : conseils donnés à l'occasion de réunions interinstitutions, y compris dans le cadre du suivi du Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat ; conseils donnés au Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées ; conseils donnés pour l'élaboration du rapport sur les villes arabes ; conseils donnés en vue de la session de 2020 de la Commission du développement social ; conseils donnés au Forum arabe pour le développement durable ; conseils donnés dans le cadre de manifestations mondiales et régionales sur la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Bases de données et autres supports numériques : Centre régional arabe du savoir sur les changements climatiques.

Sous-programme 3 Intégration et développement économique et intégration

Objectif

- A.11 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faire bénéficier tous les habitants des États membres d'un niveau de vie décent grâce à un développement économique soutenu et sans exclusive dans une région mieux intégrée.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.12 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir le renforcement de l'efficacité avec laquelle les États membres s'emploient à combler le manque de ressources financières et à lever des fonds auprès de sources traditionnelles et nouvelles afin de mettre en œuvre les programmes de développement internationaux (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre d'États membres (2 en 2019 contre 1 en 2017) qui mettent en œuvre des mesures visant à mobiliser des ressources financières au service du développement conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

Exécution du programme en 2019 : lancement d'un système d'information géographique en ligne pour les réseaux et installations de transport dans la région arabe

- A.13 En 2019, la CESAO a lancé un système d'information géographique en ligne destiné à recueillir des données à distance et à suivre l'efficacité des réseaux et installations de transport régionaux. Le

sous-programme a organisé, en partenariat avec la Banque islamique de développement et grâce à sa généreuse aide financière, un atelier de formation régional destiné à montrer à 27 fonctionnaires chargés de la planification dans 14 ministères des transports comment mieux utiliser ce système et à leur en présenter les fonctionnalités. Les participants ont appris à y saisir les caractéristiques techniques (type, taille et capacité prévue) et les caractéristiques opérationnelles (état de fonctionnement, volume de trafic, vitesse, sécurité et niveau de service) des réseaux et installations de transport. Ces nouvelles compétences devraient leur permettre d'effectuer des analyses fondées sur les faits et aider ainsi les décideurs à prendre des décisions éclairées qui profitent à la population de la région arabe. Ce travail s'appuie sur la collaboration mise en place entre la CESAO, la Banque islamique de développement, la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale pour créer un système d'information géographique pour les réseaux et installations de transport en Europe, en Asie, en Méditerranée occidentale et dans la région arabe.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.14 Le travail effectué a permis de faire bénéficier tous les habitants des États membres d'un niveau de vie décent grâce à un développement économique soutenu et sans exclusive dans une région mieux intégrée, comme le montre le fait que les représentants sont à même de visualiser les indicateurs clefs de performance des réseaux de transport dans la région arabe, de déterminer le niveau de service et de sécurité des infrastructures et des installations de transport, de répertorier les flux de marchandises au sein des pays de la région et entre eux et donc de repérer les disparités entre les réseaux et installations de transport nationaux et régionaux. Le déploiement du système de transport multimodal complet aura une incidence directe sur la mobilité des personnes et le commerce : il permettra de réduire les temps de trajet et le coût du transport de personnes et de marchandises et d'améliorer la sécurité des routes, des voies ferrées, des ports et des aéroports.

Tableau A.5
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> À sa seizième session, le Comité des transports demande à la CESAO de mettre au point une plateforme électronique pour les composantes du système de transport intégré dans les États arabes (ITSAS) et en approuve le concept plus tard dans l'année (E/ESCWA/EDID/2015/IG.3/6/Report) 	<ul style="list-style-type: none"> Un système d'information géographique pilote destiné au système de transport intégré dans les États arabes est élaboré en collaboration avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban 	<ul style="list-style-type: none"> Un atelier de formation sur le système d'information géographique pilote est organisé à l'intention de 7 États membres À sa dix-septième session, le Comité des transports invite la CESAO à élargir les partenariats avec les organisations régionales et internationales afin d'optimiser l'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> Un ensemble d'indicateurs communs pour toutes les initiatives régionales en matière de systèmes d'information géographique est établi d'un commun accord avec la CEE, le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale et la Banque islamique de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Le système d'information géographique destiné au système de transport intégré dans les États arabes est lancé Une formation est dispensée aux représentants de 14 États membres pour leur permettre d'utiliser ledit système d'information géographique pour effectuer des analyses et formuler des requêtes à l'appui de la prise de décision

Produits

A.15 On trouvera dans le tableau A.6 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.6

Sous-programme 3 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	11	11		
1. Rapports destinés à la CESAO	2	3		
2. Documents destinés au Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO	5	5		
3. Documents destinés au Comité des transports et de la logistique	4	3		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	42	38		
4. Réunions du Comité des transports et de la logistique	4	4		
5. Réunions du Comité des politiques de financement du développement	4	4		
6. Réunions du Comité des politiques commerciales	4	4		
7. Réunions de groupes spéciaux d'experts sur le financement du développement, les objectifs de développement durable et d'autres questions liées au développement économique et à l'intégration	30	26		
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1		
8. Programme national pour l'avenir de la Syrie – phase II	1	1		
Publications (nombre de publications)	4	4		
9. Publications sur les objectifs de développement durable	2	1		
10. Enquêtes et publications sur diverses questions relatives au développement économique et à l'intégration	2	2		
11. Publication sur la République arabe syrienne	–	1		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	27	27		
12. Répertoire sur le financement du développement	1	1		
13. Documents de travail et notes de synthèse sur les objectifs de développement durable	2	2		
14. Études techniques sur le développement, le financement du développement et d'autres questions liées au développement économique	24	24		

Sous-programme 4**La technologie au service du développement et de l'intégration régionale****Objectif**

- A.16 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de mettre à profit la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies en vue de promouvoir un développement durable et sans exclusive.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.17 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir le renforcement de la coopération régionale en vue de mettre la technologie et l'innovation au service du développement durable (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre d'initiatives régionales visant à promouvoir la collaboration dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, qui est passé de trois en 2015 à sept en 2019. Au cours de cette période, la CESAO a directement appuyé les initiatives nouvelles et existantes, notamment la mise au point de l'indice de préparation des services d'administration électroniques et mobiles (GEMS), l'initiative de développement numérique arabe, le projet arabe de gouvernement ouvert, l'initiative d'examen et de mise à niveau du Forum arabe sur la gouvernance d'Internet et le portail numérique d'aide aux petites et moyennes entreprises dans la région arabe.

Exécution du programme en 2019 : mise en place de services d'administration en ligne à l'écoute des clients dans la région arabe

- A.18 En 2019, une analyse factuelle effectuée dans le cadre du sous-programme a révélé que les utilisateurs ne connaissaient pas suffisamment les services d'administration en ligne à leur disposition et avaient des difficultés à y accéder et à les utiliser. Elle a également fait ressortir la nécessité de proposer des applications mobiles plus conviviales. L'analyse a consisté en une autoévaluation de la prestation de services en ligne entreprise par 12 États membres à l'aide d'un outil mis au point par la CESAO qui aide les décideurs à mesurer le développement numérique, à évaluer la qualité des services d'administration en ligne et à évaluer les progrès accomplis sur la voie de la transformation numérique. La nouveauté de l'indice GEMS réside dans le fait qu'il fait appel à la fois à des indicateurs classiques axés sur l'offre, tels que la disponibilité des services publics via des portails Internet et des applications mobiles, et à des indicateurs axés sur la demande concernant le confort d'utilisation, la maturité des services et la satisfaction des utilisateurs. Outre le travail normatif réalisé sur l'indice GEMS, la CESAO a organisé des ateliers de renforcement des capacités dans ces 12 États membres et fourni des services consultatifs aux niveaux national et régional. Les ateliers ont porté essentiellement sur la coopération Sud-Sud, mettant en évidence les bonnes pratiques régionales et internationales s'agissant d'établir et d'actualiser des plans nationaux de transformation des services d'administration numériques, et ont été l'occasion de présenter l'indice GEMS et son utilité pour ce qui est de mesurer les progrès. Avec l'assistance technique de la Commission, trois États membres ont achevé l'élaboration de leur plan national de transformation numérique, en utilisant l'indice GEMS comme outil de mesure des progrès.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.19 Le travail effectué a contribué à mieux mettre à profit la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies en vue de promouvoir un développement durable et sans exclusive, comme le montre la décision prise par les 12 États membres de mener une deuxième série d'évaluations sur la pertinence et l'efficacité des services d'administration en ligne et de suivre ainsi les progrès accomplis, en se concentrant sur l'expérience des utilisateurs.

Tableau A.7
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
• s.o.	• Les pays arabes s'entendent sur l'importance d'évaluer la pertinence et l'efficacité de leur gamme de services d'administration en ligne du point de vue de l'utilisation et de la satisfaction des utilisateurs	• Les États membres de la CESAO valident l'indice GEMS, qui permet de mesurer, à l'échelle régionale, la pertinence et l'efficacité des services d'administration en ligne	• 12 États membres procèdent à une évaluation complète de leurs services d'administration en ligne en utilisant l'indice GEMS • 1 État membre élabore un plan national de transformation numérique	• Les États membres décident de procéder à une deuxième évaluation afin de concevoir des mesures propres à tenir davantage compte du point de vue des utilisateurs dans le processus national de transformation numérique • 2 États membres élaborent un plan national de transformation numérique en utilisant l'indice GEMS comme outil de mesure des progrès

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

A.20 On trouvera dans le tableau A.8 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.8
Sous-programme 4 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)		1	1	
1. Rapport du Comité de la technologie au service du développement		1	1	
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)		23	26	
2. Réunions du Comité de la technologie au service du développement		3	3	

Titre V Coopération régionale pour le développement

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
3. Réunion de la Ligue des États arabes sur la gouvernance d'Internet, les systèmes de réseaux numériques automatisés, l'économie numérique, les politiques d'innovation, le renforcement de la coopération dans le domaine de l'informatique et des communications, la stratégie Informatique et communications, la science, la technologie et l'innovation et les technologies de l'information et des communications au service des objectifs de développement durable, le contenu numérique en arabe et l'entrepreneuriat	1	–		
4. Réunions de groupes d'experts sur les stratégies de protection des droits de propriété intellectuelle au service de l'innovation dans la région arabe	4	4		
5. Réunions de groupes d'experts sur l'avantage concurrentiel des secteurs de l'informatique et des communications dans la région arabe pour la croissance de l'économie numérique et l'intégration régionale	–	4		
6. Réunions de groupes d'experts sur les effets de l'intelligence artificielle et de la dernière révolution technologique (l'Internet des objets) sur les fonctions de production, les structures économiques et la productivité dans l'industrie manufacturière et d'autres secteurs	4	4		
7. Réunions de groupes d'experts sur la technologie et l'innovation, l'accent étant mis sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030	4	4		
8. Conférences régionales sur les technologies au service de la réalisation des objectifs de développement durable	7	7		
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	7	7		
9. Publication sur les stratégies de protection des droits de propriété intellectuelle s'appliquant aux recherches et aux technologies détenues et financées par le secteur public et visant à promouvoir l'innovation dans la région arabe	1	1		
10. Publication sur la promotion du rôle de l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays arabes	1	1		
11. Publication sur l'avantage concurrentiel des secteurs de l'informatique et des communications dans les pays arabes pour la croissance de l'économie numérique et l'intégration régionale	1	1		
12. Publication sur les orientations visant à promouvoir la transformation vers une économie numérique et une société intelligente	1	1		
13. Publication sur l'amélioration de la productivité et de la réalisation de la croissance économique grâce à la technologie dans la région arabe	1	1		
14. Publication sur la promotion des cadres institutionnels en faveur des secteurs et des industries intelligents au service du développement durable	1	1		
15. Bulletin de la CESAO sur la technologie	1	1		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	4	4		
16. Étude technique sur l'évaluation des services d'administration en ligne dans les pays arabes	–	1		

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
17. Document sur l'entrepreneuriat dans le domaine de la technologie : possibilités et contraintes pour les jeunes et les femmes arabes	1	1		
18. Document sur l'inclusion financière numérique et le secteur de l'informatique et des communications	1	–		
19. Document sur la cybersécurité dans la région arabe	1	1		
20. Directives pratiques, programmes vidéo et infographies visant à faire connaître le rôle de l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable	1	1		

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : matériel promotionnel sur les technologies numériques au service du développement (dépliant et brochures).

Plateformes numériques et contenus multimédias : portail sur la transparence de l'administration et les données ouvertes dans la région arabe.

**Sous-programme 5
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits**

Objectif

- A.21 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de transformer le système statistique régional en un système statistique national et régional fonctionnel et bien coordonné afin de produire et d'échanger des données statistiques à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.22 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de la disponibilité de statistiques concernant la région, fondées sur des données produites et diffusées par les États membres de la CESA0 afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre de méthodes et de bases de données statistiques élaborées et adoptées dans le cadre des activités du Comité de statistique de la CESA0, qui est passé de 1 en 2013 à 11 en 2019 (objectif pour 2018-2019 : 8).

Exécution du programme en 2019 : renforcement de la capacité à tenir compte des questions de genre dans l'établissement de statistiques dans la région arabe

- A.23 Pour aider les statisticiens à produire davantage de données de qualité sur la situation des femmes et des hommes dans la région qui puissent être comparées, le sous-programme a appuyé la création de la toute première formation en ligne sur les statistiques genrées en arabe. Cette formation permet aux statisticiens, aux décideurs et à toute personne intéressée par les statistiques genrées d'être plus à même de produire, de diffuser et d'utiliser des statistiques qui reflètent avec précision les réalités des femmes et des hommes. Les cinq modules de formation, que les utilisateurs peuvent suivre à leur rythme, traitent du genre, des statistiques genrées, de l'élaboration de politiques fondées sur les faits, de l'établissement de statistiques et de la visualisation et de la présentation des données. La formation a été présentée en 2018 en marge de la 49^e session de la Commission de statistique à

New York. La CESAO a appuyé le lancement de la formation en organisant un atelier régional de formation des formateurs avec les organismes nationaux de statistique de cinq États membres (l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie), grâce aux contributions en nature de partenaires et à d'autres aides extérieures. Cet atelier a favorisé l'appropriation de la formation par les pays et a permis aux organismes de statistique d'apporter leur concours à des activités d'apprentissage en ligne dans leur pays respectif. En 2019, avec le soutien de la CESAO, des ateliers nationaux ont été organisés en Égypte, en Iraq et en Jordanie afin de renforcer les capacités des « champions » nationaux en matière de statistiques genrées. Ces ateliers ont permis aux personnes ayant suivi la formation en ligne et obtenu le certificat associé de vérifier et d'enrichir leurs connaissances. La forte adhésion des acteurs nationaux et infranationaux, en particulier en Égypte, a permis la large diffusion de la formation en ligne dans les ministères, les provinces et les milieux universitaires.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.24. Le travail effectué a contribué à transformer le système statistique régional en un système statistique national et régional fonctionnel et bien coordonné afin de produire et d'échanger des données statistiques à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, comme le montre le fait que 6 655 personnes, issues de cinq États membres, ont obtenu un certificat de formation aux statistiques genrées en 2019. L'élargissement de la diffusion de la formation en ligne a pour objet de renforcer la capacité des statisticiens et des décideurs de surveiller et d'analyser efficacement les avancées et les lacunes en matière d'égalité des genres, le but étant qu'il soit tenu compte des questions de genre dans la formulation des lois et la prise de décision.

Tableau A.9
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de formation en ligne sur les statistiques genrées en arabe • En accord avec la résolution 286 (XXV) de la CESAO, les pays arabes conviennent, lors d'un atelier régional tenu à Istanbul, qu'il importe de coopérer encore plus pour renforcer les capacités nationales et mesurer les avancées en matière d'égalité des genres 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de formation en ligne sur les statistiques genrées en arabe • Le premier programme de formation arabe sur les statistiques genrées voit le jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas de formation en ligne sur les statistiques genrées en arabe • Le programme devient une formation en ligne sur les statistiques genrées en arabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation en ligne sur les statistiques genrées est présentée à l'occasion de la 49^e session de la Commission de statistique à New York • Les organismes nationaux de statistique de cinq pays (l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie) suivent la formation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> • Au total, 6 655 personnes issues de cinq États membres obtiennent un certificat de formation aux statistiques genrées • En Égypte, l'outil est largement diffusé et utilisé dans les ministères, les provinces et les milieux universitaires

Produits

- A.25 On trouvera dans le tableau A.10 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.10

Sous-programme 5 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1		
1. Documents destinés au Comité de statistique	1	1		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	24	20		
2. Réunions du Comité de statistique	4	4		
3. Réunions intergouvernementales du Bureau du Comité de statistique	2	2		
4. Réunion du groupe de travail du Comité de statistique	2	2		
5. Réunions du Groupe consultatif technique sur les statistiques économiques	4	4		
6. Réunions du Groupe consultatif technique sur les statistiques démographiques et sociales	4	4		
7. Réunions de groupes d'experts sur des questions transversales liées aux statistiques	4	4		
8. Réunions de l'Équipe spéciale chargée des données sur les objectifs de développement durable du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes	4	–		
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1		
9. Programme de comparaison internationale, portant notamment sur l'harmonisation de l'indice des prix à la consommation	1	1		
Publications (nombre de publications)	4	5		
10. Publication sur les statistiques et indicateurs sociaux de la société arabe	1	1		
11. Bulletin électronique sur les statistiques du commerce	–	1		
12. Bulletin électronique sur les statistiques de l'industrie	1	1		
13. Bulletin électronique sur les statistiques genrées	1	1		
14. Rapport statistique sur les objectifs de développement durable	1	1		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	6	6		
15. Glossaires des termes statistiques sur certains domaines d'application de la statistique	1	1		
16. Documents d'information et d'analyse et exposés pour les manifestations mondiales consacrées à la statistique	1	1		
17. Étude méthodologique sur les statistiques économiques	1	1		
18. Activité ou documentation technique sur les perspectives en matière d'inflation	1	1		
19. Compilation de données pour la CESAO couvrant les produits récurrents et les besoins spécifiques des autres sous-programmes	1	1		
20. Étude des statistiques sur les réfugiés	1	1		

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

C. Activités de fond

Bases de données et supports numériques : système d'information statistique de la CESAO.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : lettre d'information semestrielle sur les statistiques des prix ; lettre d'information semestrielle sur les statistiques genrées; lettre d'information annuelle sur les statistiques; présentation en ligne sur les statistiques genrées lors d'une manifestation tenue en marge de la 49^e session de la Commission de statistique.

Sous-programme 6 Promotion des femmes

Objectif

- A.26 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de corriger les déséquilibres entre les sexes et de promouvoir l'autonomisation des femmes, conformément aux conventions et conférences internationales

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.27 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'augmentation des activités de suivi et d'évaluation organisées par les États membres en ce qui concerne les obligations imposées aux niveaux régional et institutionnel concernant l'égalité des sexes (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre d'États membres qui se sont dotés de plan nationaux pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 et des cibles liées au genre énoncées dans le Programme 2030 et l'établissement de rapports sur les résultats obtenus, qui est passé de 0 en 2015 à 11 en 2019 (objectif pour 2018-2019 : 6). Plus précisément, les États membres ont défini des principes d'action, notamment des stratégies de promotion des femmes et de l'égalité des sexes, des stratégies de lutte contre la violence faite aux femmes et des plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité.

Exécution du programme en 2019 : examen participatif et inclusif de l'avancée de la cause des femmes dans la région arabe

- A.28 En 2019, en soutien à l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, la CESAO a organisé, en collaboration avec ONU-Femmes et la Ligue des États arabes, un atelier régional ayant pour objet de présenter aux mécanismes nationaux chargés de la promotion des femmes des 22 États arabes la note d'orientation concernant les examens approfondis au niveau national, qui avait été élaborée par les commissions régionales et ONU-Femmes. L'atelier a permis d'aider 14 États membres à préparer leur examen national et la CESAO a également aidé six autres États membres (l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye et la Mauritanie) qui en avaient fait la demande à préparer le leur. Ainsi, 20 États membres ont soumis leur examen. Parallèlement, la CESAO a contribué à des consultations régionales auxquelles ont participé six institutions nationales des droits de l'homme, 33 organisations de la société civile et 100 jeunes, dont 20 jeunes femmes. Ces consultations multipartites ont permis d'obtenir des informations sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et de mettre l'accent sur les priorités dans la région arabe, notamment sur les questions liées aux droits humains, la prise en compte des questions de genre dans les réformes juridiques, le renforcement de la participation des femmes à la vie économique et politique, ainsi que leur représentation, et la prise en compte de la voix des jeunes et de la société civile. La CESAO a également contribué à l'élaboration du document

final régional reprenant les vues des États membres, des organisations de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme, qui a été validé ensuite par les États arabes et soumis à la Commission de la condition de la femme pour alimenter l'examen Beijing+25 de 2020. Ces résultats ont pu être obtenus grâce aux nouveaux partenariats qui ont été noués à cette occasion, notamment avec l'Organisation des femmes arabes, l'Institut danois pour les droits de l'homme et le Centre danois pour le genre, l'égalité et la diversité (KVINFO).

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

A.29 Le travail effectué a contribué à corriger les déséquilibres entre les sexes et à promouvoir l'autonomisation des femmes, conformément aux conventions et conférences internationales, comme le montrent les connaissances générées par ce qui a été entrepris pour la première fois au niveau régional, de manière inclusive et participative à l'occasion de l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, grâce à la prise en compte des questions relatives aux droits humains dans l'examen régional et le document final, ainsi que le renouvellement pour 2025 des engagements pris en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région.

Tableau A.11
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> • Les consultations mondiales menées pour l'examen après 20 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing sont alimentées par les contributions de 21 États arabes, avec la participation de 33 organisations de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Des groupes de jeunes s'engagent dans la lutte contre la violence faite aux femmes grâce à un concours artistique organisé par la CESAO intitulé « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » et des jeunes participent activement à la célébration de la Journée internationale des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la première fois, la Lebanese American University intègre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing dans le programme de son master interdisciplinaire sur le genre en utilisant des supports de la CESAO 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité des institutions nationales des droits de l'homme dans la région arabe de promouvoir, mettre en œuvre et suivre les priorités en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes est renforcée grâce au soutien de la CESAO et de l'Institut danois pour les droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> • Des consultations régionales se tiennent en vue de l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, avec la participation de 33 organisations de la société civile et, pour la première fois, de 6 institutions nationales des droits de l'homme, ainsi que de groupes de jeunes et 6 consultations nationales illustrent le renforcement de la mobilisation des États arabes et le caractère inclusif du processus d'examen
<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a aucune contribution spécifique des institutions nationales des droits 	<ul style="list-style-type: none"> • Des groupes de jeunes commencent à participer à des processus liés à l'autonomisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les milieux universitaires et les étudiants commencent à participer à des échanges sur les 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs institutions nationales des droits de l'homme commencent à surveiller la mise en 	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions plus riches ont lieu au niveau régional au sujet de l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la

Titre V Coopération régionale pour le développement

2015	2016	2017	2018	2019
de l'homme ou des groupes de jeunes	des femmes et à l'égalité des sexes	priorités de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing	œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et envisagent de participer au processus d'examen après 25 ans	Déclaration et du Programme d'action de Beijing, avec des contributions spécifiques sur les droits humains et les questions liées à la jeunesse

Produits

A.30 On trouvera dans le tableau A.12 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.12

Sous-programme 6 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	14	18		
1. Réunion du Comité pour la promotion de la femme	4	4		
2. Réunions de groupes d'experts sur le rapport sur la situation des femmes arabes portant sur la disponibilité et l'accessibilité des centres d'accueil des rescapées de violences	4	4		
3. Réunions de groupes d'experts sur la justice de genre et la violence faite aux femmes	–	4		
4. Réunion de haut niveau sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, 25 ans après leur adoption	4	4		
5. Série de débats sur le genre	2	2		
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	–	3		
6. Appui aux femmes réfugiées de République arabe syrienne et aux femmes et filles vulnérables des communautés d'accueil	–	1		
7. Examen régional dans la région arabe en vue de l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing	–	1		
8. Vingt ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité : vers un engagement renouvelé en faveur des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région arabe	–	1		
Publications (nombre de publications)	5	6		
9. Publication sur l'élimination des obstacles à la représentation des femmes dans le système judiciaire	1	1		
10. Publication sur le nouvel espoir représenté par la technologie en matière d'égalité des genres	1	1		

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
11. Publication sur les femmes et la paix et la sécurité : les mécanismes nationaux de protection des femmes face aux conflits, à l'occupation et aux transitions dans la région arabe	1	1		
12. Publication sur la situation des femmes arabes portant sur les centres d'accueil des rescapées de violences	1	1		
13. Publication sur le recours aux ordonnances de protection pour cultiver une approche globale de la lutte contre la violence conjugale dans la région arabe	1	1		
14. Rapport sur la situation sociale et économique des femmes et des filles palestiniennes	–	1		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	4	4		
15. Guide pratique pour le calcul du coût de la violence faite aux femmes dans la région arabe	1	1		
16. Étude technique sur le genre et l'intersectionnalité	1	1		
17. Note de synthèse sur les femmes et la paix et la sécurité	1	1		
18. Note de synthèse sur l'urbanisation, la technologie et la violence faite aux femmes	1	–		
19. Note de synthèse sur les femmes et la sécurité hydrique et la consolidation de la paix dans la région arabe	–	1		

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : trois manifestations organisées en marge de la session de 2020 de la Commission de la condition de la femme sur les femmes et la paix et la sécurité, la violence faite aux femmes et la justice de genre ; supports de campagne et supports promotionnels des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre visant à promouvoir les pratiques exemplaires ; manifestation sur la justice de genre ; manifestations, campagnes et supports promotionnels consacrés à la Journée internationale des femmes ; supports portant sur la violence faite aux femmes ; diagrammes des principaux résultats des publications et des réunions de groupes d'experts.

Relations extérieures et relations avec les médias : concours artistique pour les jeunes, sur le thème de la lutte contre la violence faite aux femmes; cérémonie de clôture de la manifestation intitulée 16 journées de mobilisation ; observations sur la violence faite aux femmes.

Sous-programme 7 Atténuation des conflits et développement

Objectif

- A.31 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'atténuer les effets des crises, y compris l'occupation, et d'apporter des solutions aux problèmes institutionnels et aux problèmes de développement liés aux mutations en cours dans la région arabe.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- A.32 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la poursuite du renforcement des institutions nationales et régionales qui vise à limiter les conséquences de l'occupation israélienne sur le peuple palestinien et la région arabe et le renforcement des mesures prises pour aider le peuple palestinien à obtenir le respect de ses droits inaliénables et à accroître sa résilience (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'augmentation du nombre d'institutions nationales et régionales ayant bénéficié d'une assistance technique en matière de renforcement des capacités de façon à atténuer les répercussions de l'occupation israélienne, qui est passé de 0 en 2013 à 6 en 2019 (objectif pour 2018-2019 : 5).

Exécution du programme en 2019 : politiques transversales visant à prévenir et à éliminer la violence

- A.33 En 2019, le sous-programme a mené une série d'évaluations de la mise en œuvre des politiques visant à prévenir l'extrémisme violent en Algérie, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Il a également contribué à une discussion régionale réunissant des participants originaires d'Égypte, des Émirats arabes unis, d'Iraq, du Liban et de Tunisie et portant sur les aspects politiques et socioéconomiques des processus de radicalisation, ainsi que sur les mesures à prendre pour protéger les droits fondamentaux, y compris ceux des femmes, dans la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de plans de prévention. Au niveau national, la CESAO a formé 23 fonctionnaires iraqiens issus des secteurs de la santé, de l'éducation et du travail à l'intégration des personnes déplacées de force par l'État islamique d'Iraq et du Levant, démarche qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent menant au terrorisme. Le sous-programme a également aidé le Liban à mettre en œuvre sa stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent en fournissant des conseils techniques et en coorganisant une conférence régionale sur le sujet. Enfin, le sous-programme a soutenu l'initiative internationale de lutte contre le cyberterrorisme portée par les Émirats arabes unis en menant un projet de recherche et en organisant une deuxième réunion régionale d'experts sur la prévention de l'extrémisme violent. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la vision de la CESAO sur le relèvement postconflit, qui a été présentée en 2017 aux États membres lors de la quatrième réunion du Comité exécutif de la CESAO. Ces études de cas, ces discussions régionales et ces conseils techniques ont abouti à un vaste ensemble de conclusions qui ont mis en évidence les liens entre la bonne gouvernance et la prévention des conflits, notamment la prévention de l'extrémisme violent, et qui seront publiées début 2020 dans le quatrième rapport sur la gouvernance dans les pays arabes.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- A.34 Le travail effectué a contribué à atténuer les effets des crises et à apporter des solutions aux problèmes institutionnels et aux problèmes de développement liés aux mutations en cours dans la région arabe, comme le montre l'augmentation du nombre d'États membres qui élaborent des politiques transversales visant à prévenir et à éliminer la violence, qui est passé de 0 en 2017 à 3 en 2019.

Tableau A.13
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
• s.o.	• s.o.	<ul style="list-style-type: none"> À la troisième réunion du Comité exécutif (E/ESCWA/2017/E.C.3/8/Report), les États membres constatent qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir l'extrémisme violent afin de bâtir la paix et de renforcer la cohésion sociale et à la quatrième réunion du Comité 	<ul style="list-style-type: none"> Le troisième rapport sur la gouvernance dans les pays arabes porte principalement sur le rôle du renforcement des institutions dans la prévention de l'extrémisme violent Le Liban approuve sa stratégie nationale de prévention de 	<ul style="list-style-type: none"> Les Émirats arabes unis se dotent d'un programme d'enseignement spécial pour lutter contre la menace de l'extrémisme violent Deux autres États membres (l'Iraq et le Liban) renforcent leur capacité à relever les défis que représente la propagation de l'extrémisme

2015	2016	2017	2018	2019
		(E/ESCWA/2017/E C.4/9/Report), ils débattent de la question	l'extrémisme violent	violent dans la région et à muscler leurs politiques

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

A.35 On trouvera dans le tableau A.14 les produits retenus pour 2019, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.14

Sous-programme 7 : produits retenus pour 2019, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)		1	1	
1. Note du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé		1	1	
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)		24	28	
2. Réunion du groupe d'experts chargé du suivi des avancées en matière de gouvernance : politiques de développement, consolidation de la paix et prévention des conflits		4	4	
3. Réunion du groupe d'experts chargé du renforcement des institutions dans les pays touchés par un conflit : dialogue, réconciliation et justice transitionnelle		–	4	
4. Réunion du groupe d'experts chargé de la concertation sur l'action à mener en matière de lutte contre l'extrémisme et de promotion du dialogue et de la paix : médias et prévention des conflits		4	4	
5. Réunion du groupe d'experts chargé de mesurer et d'analyser le coût de l'occupation israélienne		4	4	
6. Réunion du groupe d'experts sur les conflits, les crises et l'occupation, axée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030		4	4	
7. Réunion de haut niveau de la Ligue des États arabes, de l'Organisation arabe de développement de l'administration et de la CESAO		4	4	
8. Conférence annuelle du forum des instituts de gouvernance pour la formation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord		4	4	
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)		1	1	

Titre V Coopération régionale pour le développement

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
9. Projet sur la responsabilité des institutions et le développement socioéconomique durable en Libye	1	1		
Publications (nombre de publications)	3	2		
10. Publication sur les tendances et les conséquences des situations de conflit	1	1		
11. Publication sur les obstacles au développement dans le contexte des conflits actuels : priorités thématiques	1	1		
12. Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes	1	–		
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	4	5		
13. Étude technique sur la réforme de la gouvernance postconflit : bonne gouvernance des ressources naturelles et réformes économiques et conflits	1	1		
14. Étude technique sur la situation socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé	–	1		
15. Document technique sur le lien entre l'action humanitaire et le développement et la consolidation de la paix	1	–		
16. Document de travail sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Istanbul, Turquie, mai 2011)	1	1		
17. Rapport sur les conflits, les crises et l'occupation, axé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030	1	1		
18. Documentation technique sur les causes profondes de l'extrémisme violent	–	1		
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : fourniture de conseils sur la prévention de l'extrémisme violent au Gouvernement libanais et aux membres de l'initiative internationale de lutte contre le cyberterrorisme portée par les Émirats arabes unis.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestation organisée en marge de la session de fond du Conseil économique et social ; célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ; planche murale sur l'incidence du conflit et de l'occupation sur le développement socioéconomique du peuple palestinien ; fourniture de données sur les modules de formation de la CESAO sur la gouvernance pour le site Web du Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique; trois brochures et dépliants sur l'incidence du conflit dans la région arabe, l'impact social et économique de l'occupation israélienne et les répercussions de l'occupation israélienne sur le développement (prévus pour 2020).				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Vue d'ensemble

- 22.74 Comme il ressort du paragraphe 22.4, la structure du programme de la CESAO tient compte de la proposition qui vise à passer de sept sous-programmes en 2020 à six sous-programmes en 2021. En conséquence, le projet de budget-programme pour 2021 comprend des propositions de transfert de postes et d'objets de dépense autres que les postes, sans incidence en termes de coûts, et une réaffectation, comme indiqué dans le tableau 22.15, par rapport à la structure qui a été définie pour 2020. Il est notamment proposé d'apporter les modifications suivantes :
- a) **Sous-programme 1** : changement de l'intitulé du sous-programme de « Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable » en « Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles » ;
 - b) **Sous-programme 2** : suppression du sous-programme 2, « Développement social », et du sous-programme 6, « Promotion des femmes », tous deux remplacés par un nouveau sous-programme 2, intitulé « Justice de genre, populations et développement inclusif » ;
 - c) **Sous-programme 3** : changement de l'intitulé du sous-programme de « Développement durable » en « Prospérité économique partagée » ;
 - d) **Sous-programme 4** : suppression du sous-programme 4, « La technologie au service du développement et de l'intégration régionale », et du sous-programme 5, « Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits », tous deux remplacés par un nouveau sous-programme 4, intitulé « Statistiques, société de l'information et technologie » ;
 - e) **Sous-programme 5** : création d'un nouveau sous-programme 5, intitulé « Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable » ;
 - f) **Sous-programme 6** : changement de l'intitulé du sous-programme 7, « Atténuation des conflits et développement », qui deviendrait le sous-programme 6, « Gouvernance et prévention des conflits ».
- 22.75 En outre, dans le cadre de la restructuration proposée de la Commission, la Division des services administratifs, qui relève de l'appui au programme, deviendrait la Division de la gestion des ressources et du développement des services, et deux de ses unités administratives, à savoir la Section de la planification des programmes et de la coopération technique et la Section de la stratégie, de l'évaluation et des partenariats, seraient transférées, avec les mêmes fonctions, postes et ressources autres que celles affectées à des postes, à la composante Direction exécutive et administration, en tant que nouvelles unités administratives, à savoir la Section de la stratégie, de la planification, de la responsabilité, des résultats et des connaissances et la Section de la mobilisation des ressources et des partenariats. Ces transferts ont pour but d'aider la CESAO : a) à promouvoir le dynamisme et l'innovation dans les principes de fonctionnement et la stratégie à moyen terme de la Commission, à agir en tant que point focal en ce qui concerne le cadre de résultats annuel et les applications liées à Umoja, et à faire de la fonction d'évaluation le socle des processus d'apprentissage organisationnel, en mettant l'accent sur la responsabilité de résultat et en garantissant l'excellence opérationnelle par des processus d'atténuation des risques et de gestion du changement, dont la Section de la stratégie, de la planification, de la responsabilité, des résultats et des connaissances aura la charge ; b) à renforcer les relations avec les organismes de financement et les donateurs, à soutenir la direction dans l'élaboration et le renforcement des stratégies de partenariat institutionnel (aux niveaux régional et mondial), et à établir et négocier des accords juridiquement contraignants avec les partenaires et les donateurs – charge qui incombera à la Section de la mobilisation des ressources et des partenariats. Les fonctions attachées aux postes à transférer de la composante Appui au programme à la composante Direction exécutive et administration resteront inchangées, et l'appui au programme devrait continuer à s'acquitter pleinement et sans interruption des mandats qui lui ont été confiés.

Titre V Coopération régionale pour le développement

22.76 On trouvera dans les tableaux 22.14 à 22.16 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 22.14
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2021	2021	
			Ajustements et mandats techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements			(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Postes	30 024,6	30 553,7	62,3	–	(62,4)	(0,1)	–	30 553,6	920,3	31 473,9
Autres dépenses de personnel	593,7	706,7	–	–	–	–	–	706,7	24,5	731,2
Dépenses de représentation	–	16,2	–	–	–	–	–	16,2	0,6	16,8
Consultants	533,5	657,2	–	–	–	–	–	657,2	22,7	679,9
Experts	28,3	1 022,9	–	–	–	–	–	1 022,9	35,4	1 058,3
Voyages des représentants	5,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	451,9	432,8	–	–	–	–	–	432,8	8,0	440,8
Services contractuels	2 221,5	1 059,7	–	–	–	–	–	1 059,7	36,5	1 096,2
Frais généraux de fonctionnement	1 638,0	1 542,9	–	–	–	–	–	1 542,9	53,4	1 596,3
Fournitures et accessoires	78,0	278,2	–	–	–	–	–	278,2	9,5	287,7
Mobilier et matériel	744,8	247,7	–	–	–	–	–	247,7	8,6	256,3
Aménagement des locaux	0,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	675,6	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	36 995,9	36 518,0	62,3	–	(62,4)	(0,1)	–	36 517,9	1 119,5	37 637,4

Tableau 22.15
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	255	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 35 P-4, 32 P-3, 18 P-2/1, 1 SM, 4 AN et 129 AL
Réaffectations	–	1 poste de statisticien (P-3), réaffecté du sous-programme 5, Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits, qui a été supprimé, au sous-programme 3, Prospérité économique partagée, où il deviendrait un poste d'économiste
Transferts (au sein de la section)	–	4 D-1, 13 P-5, 14 P-4, 12 P-3, 9 P-2/1, 1 AN, 32 AL
Effectif proposé pour 2021	255	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 35 P-4, 32 P-3, 18 P-2/1, 1 SM, 4 AN, 129 AL

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile.

Tableau 22.16
Postes

Catégorie	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021 ^a
	Effectif approuvé pour 2020 ^a	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
D-2	2	–	–	–	–	2
D-1	8	–	–	–	–	8
P-5	25	–	–	–	–	25
P-4	35	–	–	–	–	35
P-3	32	–	–	–	–	32
P-2/1	18	–	–	–	–	18
Total partiel	121	–	–	–	–	121
Autres changements						
Service mobile	1	–	–	–	–	1
Administrateurs recrutés sur le plan national	4	–	–	–	–	4
Agent local	129	–	–	–	–	129
Total partiel	134	–	–	–	–	134
Total	255	–	–	–	–	255

^a Dont 4 postes temporaires (1 P-4, 2 P-3 et 1 agent local).

- 22.77 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 22.17 à 22.19 et dans la figure 22.I.
- 22.78 Comme le montrent les tableaux 22.17 1) et 22.18 1) ci-dessous, les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 36 517 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation découle d'ajustements techniques liés à la mise à disposition annuelle d'un poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, qui a été réaffecté en 2020, et d'autres changements liés à la réforme interne de la Commission, comme indiqué aux paragraphes 22.74, 22.75, 22.79 et 22.80. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 22.17

Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
A. Organes directeurs	77,4	87,3	–	–	–	–	–	87,3	2,9	90,2
B. Direction exécutive et administration	2 363,5	2 740,8	62,3	–	2 045,7	2 108,0	76,9	4 848,8	139,4	4 988,2
C. Programme de travail										
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>										
2. Développement social	3 591,2	3 686,8	–	–	(3 686,8)	(3 686,8)	(100,0)	–	–	–
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	1 521,9	1 578,4	–	–	(1 578,4)	(1 578,4)	(100,0)	–	–	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	2 526,1	2 528,3	–	–	(2 528,3)	(2 528,3)	(100,0)	–	–	–
6. Promotion des femmes	1 652,2	1 655,1	–	–	(1 655,1)	(1 655,1)	(100,0)	–	–	–
<i>Structure du programme pour 2021</i>										
1. Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles (anciennement sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)	3 656,5	3 755,6	–	–	(258,9)	(258,9)	(6,9)	3 496,7	95,8	3 592,5
2. Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–	–	–	4 375,2	4 375,2	–	4 375,2	110,7	4 485,9
3. Prospérité économique partagée (anciennement sous-programme 3, Développement économique et intégration)	4 315,1	4 408,6	–	–	(788,0)	(788,0)	(17,9)	3 620,6	102,2	3 722,8
4. Statistiques, société de l'information et technologie	–	–	–	–	3 876,2	3 876,2	–	3 876,2	106,8	3 983,0

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021	2021
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)			Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
5. Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–	–	–	1 773,0	1 773,0	–	1 773,0	44,5	1 817,5
6. Gouvernance et prévention des conflits (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement)	1 837,1	2 191,8	–	–	415,8	415,8	19,0	2 607,6	65,1	2 672,7
Total partiel (C)	19 100,2	19 804,6	–	–	(55,3)	(55,3)	(0,3)	19 749,3	525,1	20 274,4
D. Appui au programme	15 454,8	13 885,3	–	–	(2 052,8)	(2 052,8)	(14,8)	11 832,5	452,1	12 284,6
Total partiel (1)	36 995,9	36 518,0	62,3	–	(62,4)	(0,1)	–	36 517,9	1 119,5	37 637,4

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	4,0	100,0	100,0
C. Programme de travail			
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>			
2. Développement social	–	–	–
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	–	293,3	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	226,4	152,7	–
6. Promotion des femmes	305,5	225,8	–
<i>Structure du programme pour 2021</i>			
1. Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles (anciennement sous-programme 1,	2 000,7	3 797,2	1 182,9

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)			
2. Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–	148,5
3. Prospérité économique partagée (anciennement sous-programme 3, Développement économique et intégration)	883,1	2 651,3	2 576,0
4. Statistiques, société de l'information et technologie	–	–	458,9
5. Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–	–
6. Gouvernance et prévention des conflits (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement)	594,1	1 332,6	3 962,9
Total partiel (C)	4 009,8	8 452,9	8 329,2
D. Appui au programme	760,9	1 180,0	1 180,0
Total partiel (2)	4 774,7	9 732,9	9 609,2
Total	41 770,6	46 250,9	47 246,6

Tableau 22.18
Évolution des postes, par composante et sous-programme

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	19	–	–	14	14	33
C. Programme de travail						

Chapitre 22 Développement économique et social en Asie occidentale

	<i>Effectif approuvé pour 2020</i>	<i>Changements</i>			<i>Total</i>	<i>Effectif proposé pour 2021</i>
		<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>		
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>						
2. Développement social	24	–	–	(24)	(24)	–
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	10	–	–	(10)	(10)	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	18	–	–	(18)	(18)	–
6. Promotion des femmes	11	–	–	(11)	(11)	–
<i>Structure du programme pour 2021</i>						
1. Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles (anciennement sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)	24	–	–	1)	1)	23
2. Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–	–	29	29	29
3. Prospérité économique partagée (anciennement sous-programme 3, Développement économique et intégration)	31	–	–	(4)	(4)	27
4. Statistiques, société de l'information et technologie	–	–	–	28	28	28
5. Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–	–	10	10	10
6. Gouvernance et prévention des conflits (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement)	15	–	–	2	2	17
Total partiel (C)	133	–	–	1	1	134
D. Appui au programme	103	–	–	(15)	(15)	88
Total partiel (1)	255	–	–	–	–	255

2) Ressources extrabudgétaires

	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>
A. Organes directeurs	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2020 <i>(estimations)</i>	2021 <i>(prévisions)</i>
C. Programme de travail		
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>		
2. Développement social	–	–
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	–	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	–	–
6. Promotion des femmes	–	–
<i>Structure du programme pour 2021</i>		
1. Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles (anciennement sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)	6	6
2. Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–
3. Prospérité économique partagée (anciennement sous-programme 3, Développement économique et intégration)	5	5
4. Statistiques, société de l'information et technologie	–	–
5. Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–
6. Gouvernance et prévention des conflits (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement)	4	4
Total partiel (C)	15	15
D. Appui au programme	13	13
Total partiel (2)	28	28
Total	283	283

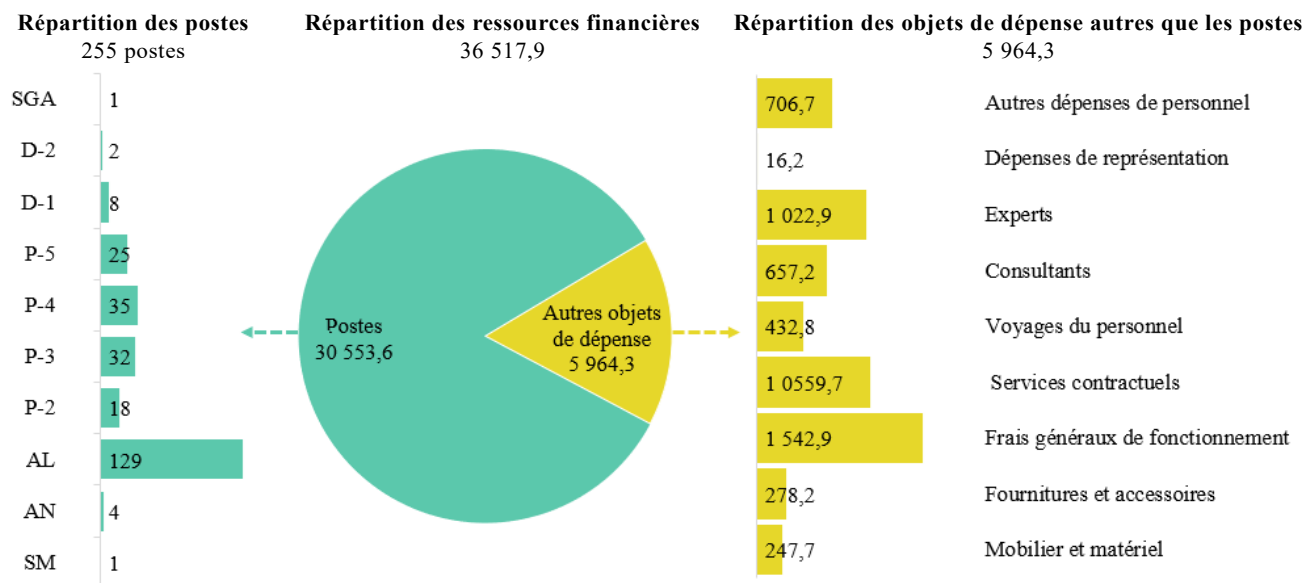
Tableau 22.19
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	30 024,6	30 553,7	62,3	–	(62,4)	(0,1)	–	30 553,6
Autres objets de dépense	6 971,3	5 964,3	–	–	–	–	–	5 964,3
Total	36 995,9	36 518,0	62,3	–	(62,4)	(0,1)	–	36 517,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		121	–	–	–	–	–	121
Agents des services généraux et des catégories apparentées		134	–	–	–	–	–	134
Total		255	–	–	–	–	–	255

Figure 22.I
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations par composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 22.79 Comme le montre le tableau 22.17 1), les changements entraînent une augmentation de 62 300 dollars pour les postes relevant de la composante Direction exécutive et administration, ce qui correspond à la dotation annuelle d'un poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, qui a été réaffecté en 2020 conformément à la résolution [74/262](#) de l'Assemblée générale.

Autres changements

- 22.80 Comme le montrent les tableaux 22.17 1) et 22.18 1), les changements entraînent une diminution nette de 62 400 dollars, liée à la restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » ([E/2020/12](#)), comme indiqué aux paragraphes 22.74 et 22.75, au titre des composantes et sous-programmes suivants :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation nette de 2 045 700 dollars est due au gain de postes par transfert des sous-programmes 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale) et 6 (Promotion des femmes), tous deux supprimés, et de l'appui au programme. Elle est en partie compensée par le transfert de postes au sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles) et au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable), comme suit :

- i) Gain de 15 postes (1 953 500 dollars), comme indiqué à l'annexe III, dont 14 cédés par la composante Appui au programme, qui serviraient à appuyer les travaux des deux nouvelles unités administratives, à savoir la Section de la stratégie, de la planification, de la responsabilité, des résultats et des connaissances et la Section de la mobilisation des ressources et des partenariats, comme indiqué au paragraphe 22.75, et un poste D-1 précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé, pour appuyer les travaux de la Commission sur les questions relatives à la technologie et l'innovation du point de vue social. L'information et la technologie sont omniprésentes dans tous les domaines de travail et, quel que soit le domaine d'intérêt, qu'il s'agisse de développement économique, d'intégration sociale ou des conférences et réunions, elles jouent un rôle essentiel non seulement en facilitant le flux de communication et la coordination, mais aussi en générant des données et des contributions, en améliorant l'analyse et en élaborant des recommandations et des solutions qui peuvent être plus profitables aux États Membres. Compte tenu de l'importance croissante de l'intelligence artificielle, des mégadonnées, de l'automatisation et des sciences informatiques appliquées, et de leur intégration rapide dans toutes les formes d'activité humaine, il est crucial pour la CESAO d'évaluer en permanence les besoins de ses États Membres et d'améliorer son offre de manière à tirer pleinement parti des dernières avancées dans le domaine des sciences et des technologies de l'information. À cette fin, la CESAO a besoin d'un gestionnaire et d'un coordonnateur de haut niveau qui puisse prodiguer à ses hauts responsables des conseils essentiels sur la technologie et l'innovation du point de vue social et coordonner, dans le cadre de ses sous-programmes, l'examen et la mise en œuvre des solutions technologiques les plus récentes ;
- ii) Transfert de ressources autres que celles affectées à des postes, notamment les consultants (21 600 dollars), les voyages du personnel (20 300 dollars), les services contractuels (7 700 dollars), les frais généraux de fonctionnement (3 200 dollars) et les fournitures et accessoires (111 600 dollars) ;

- iii) Transfert d'un poste d'agent(e) local(e) au sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles), qui servirait à appuyer les travaux du sous-programme dans les domaines mentionnés au point f) du présent paragraphe (69 700 dollars), et de ressources autres que celles affectées à des postes au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable), au titre des experts (2 500 dollars) ;

Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)

- b) **Sous-programme 2, Développement social.** La diminution de 3 686 800 dollars s'explique par le transfert de ressources aux nouveaux sous-programmes 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif) et 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable), comme suit :
 - i) Vingt-quatre postes (3 137 600 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, y compris les autres dépenses de personnel (400 dollars) ; les consultants (134 700 dollars), les experts (276 900 dollars), les voyages du personnel (55 500 dollars) et les services contractuels (81 700 dollars) ;
- c) **Sous-programme 4, La technologie au service du développement et de l'intégration régionale.** La diminution de 1 578 400 dollars s'explique par le transfert de ressources à la composante Direction exécutive et administration, et aux nouveaux sous-programmes 4 (Statistiques, société de l'information et technologie), 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable) et 6 (Gouvernance et prévention des conflits), comme suit :
 - i) Dix postes (1 264 400 dollars), comme indiqué à l'annexe III, dont un poste D-1 à la composante Direction exécutive et administration pour appuyer ses travaux dans les domaines mentionnés au point a) du présent paragraphe ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les autres dépenses de personnel (1 300 dollars), les consultants (77 400 dollars), les experts (164 100 dollars), les voyages du personnel (39 400 dollars) et les services contractuels (31 800 dollars) ;
- d) **Sous-programme 5, Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits.** La diminution de 2 528 300 dollars s'explique par le transfert de ressources aux sous-programmes 3 (Prosperité économique partagée), 4 (Statistiques, société de l'information et technologie) et 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable), comme suit :
 - i) Dix-sept postes (2 381 800 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les autres dépenses de personnel (1 600 dollars), les consultants (16 700 dollars), les experts (77 100 dollars), les voyages du personnel (32 900 dollars) et les services contractuels (18 200 dollars) ;
 - iii) Proposition de réaffectation d'un poste de statisticien (P-3) au sous-programme 3 (Prosperité économique partagée), où il deviendrait un poste d'économiste, comme indiqué au point h) du présent paragraphe et à l'annexe III ;
- e) **Sous-programme 6, Promotion des femmes.** La diminution de 1 655 100 dollars s'explique par le transfert de ressources à la composante Direction exécutive et administration, au sous-programme 3 (Prosperité économique partagée) et aux nouveaux sous-programmes 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif), 4 (Statistiques, société de l'information et technologie) et 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable), comme suit :
 - i) Onze postes (1 491 100 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;

- ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les autres dépenses de personnel (1 000 dollars), les consultants (40 600 dollars), les experts (95 200 dollars), les voyages du personnel (11 800 dollars) et les services contractuels (15 400 dollars) ;

Structure du programme pour 2021

- f) **Sous-programme 1, Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles.** (anciennement sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable). La diminution nette de 258 900 dollars s'explique par le transfert de deux postes au nouveau sous-programme 4, Statistiques, société de l'information et technologie (328 600 dollars), comme indiqué à l'annexe III. Elle est en partie contrebalancée par le gain d'un poste d'agent(e) local(e) par transfert de la composante Direction exécutive et administration, comme indiqué à l'annexe III, pour appuyer les travaux du sous-programme dans plusieurs domaines essentiels du développement aux niveaux régional et mondial, tels que l'énergie, l'eau, ou encore l'environnement et la sécurité alimentaire, qui ont entraîné une augmentation de la charge de travail en matière d'appui administratif (69 700 dollars) ;
- g) **Sous-programme 2, Justice de genre, populations et développement inclusif.** L'augmentation de 4 375 200 dollars s'explique par le gain de postes par transfert du sous-programme 3 (Prosperité économique partagée) et des sous-programmes 2 (Développement social) et 6 (Promotion des femmes), tous deux supprimés, comme suit :
 - i) Vingt-neuf postes (3 915 900 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les autres dépenses de personnel (1 400 dollars), les consultants (133 000 dollars), les experts (234 800 dollars), les voyages du personnel (47 800 dollars) et les services contractuels (42 300 dollars) ;
- h) **Sous-programme 3, Prospérité économique partagée.** (anciennement sous-programme 3, Développement économique et intégration). La diminution nette de 788 000 dollars s'explique par le transfert de postes aux nouveaux sous-programmes 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif), 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable) et 6 (Gouvernance et prévention des conflits). Elle est en partie contrebalancée par le gain de postes par transfert du sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé, comme suit :
 - i) Transfert de cinq postes (886 600 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Transfert de ressources non affectées à des postes, notamment les consultants (28 200 dollars) et les services contractuels (8 900 dollars) ;
 - iii) Proposition de réaffectation d'un poste de statisticien précédemment rattaché au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui deviendrait un poste d'économiste (P-3) (85 600 dollars), pour appuyer les travaux du sous-programme dans le domaine de l'économie afin de mieux servir les États Membres en harmonisant les efforts de développement économique. Cette réaffectation est rendue possible par la fusion des sous-programmes 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale) et 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), tous deux supprimés, ce qui entraîne un chevauchement des capacités en matière de connaissances et de compétences dans l'analyse avancée de données et la gestion de l'information au niveau P-3 ;
 - iv) Transfert de ressources non affectées à des postes précédemment rattachées au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé, au titre des experts (50 100 dollars) ;
- i) **Sous-programme 4, Statistiques, société de l'information et technologie.** L'augmentation de 3 876 200 dollars est due au gain de postes par transfert du sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles), des anciens sous-programmes 4 (La

technologie au service du développement et de l'intégration régionale), 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits) et 6 (Promotion des femmes), tous trois supprimés, et de l'appui au programme, comme suit :

- i) Vingt-huit postes (3 559 900 dollars), comme indiqué à l'annexe III, dont un poste P-4 cédé par la composante Appui au programme, qui permettrait de renforcer l'appui fonctionnel et les conseils d'experts fournis par la CESAO à ses États membres dans le domaine des statistiques. Ces dernières années, le nombre de solutions fondées sur l'utilisation de données factuelles a augmenté de façon significative dans plusieurs domaines du développement socio-économique et les États membres de la CESAO ont progressivement renforcé leurs capacités en créant des bases de données nationales sur une multitude de facteurs et d'indicateurs de la croissance et du développement national. Au niveau régional, ils ont constamment amélioré l'utilisation des données et des stratégies axées sur des éléments factuels pour s'attaquer à un grand nombre de nouveaux problèmes généralisés. Ils affichent à cet égard des niveaux de réussite variables. La CESAO doit donc jouer un rôle de premier plan pour les aider à atteindre des niveaux de maturité comparables en matière d'analyse de données et d'élaboration de solutions afin de renforcer la coordination intrarégionale et de reproduire les solutions au-delà des frontières nationales, en particulier lorsqu'il s'agit de relever des défis communs et partagés ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les autres dépenses de personnel (2 900 dollars), les consultants (94 100 dollars), les experts (98 100 dollars), les voyages du personnel (59 100 dollars) et les services contractuels (62 100 dollars) ;
- j) **Sous-programme 5, Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable.** L'augmentation de 1 773 000 dollars est due au gain de postes par transfert de la composante Direction exécutive et administration, du sous-programme 3 (Prosperité économique partagée) et des anciens sous-programmes 2 (Développement social), 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits) et 6 (Promotion des femmes), tous supprimés, comme suit :
- i) Dix postes (1 421 400 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les consultants (70 500 dollars), les experts (205 500 dollars), les voyages du personnel (30 000 dollars) et les services contractuels (45 600 dollars) ;
- k) **Sous-programme 6, Gouvernance et prévention des conflits** (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement). L'augmentation de 415 800 dollars s'explique par le gain de postes par transfert du sous-programme 3 (Prosperité économique partagée) et de l'ancien sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé, comme suit :
- i) Deux postes (385 600 dollars), comme indiqué à l'annexe III ;
 - ii) Ressources non affectées à des postes, notamment les experts (27 300 dollars) et les services contractuels (2 900 dollars) ;
- l) **Appui au programme.** La diminution de 2 052 800 dollars s'explique par le transfert de postes à la composante Direction exécutive et administration et au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie), comme suit :
- i) Quinze postes (1 894 200 dollars), comme indiqué au paragraphe 22.75 et à l'annexe III, dont 14 à la composante Direction exécutive et administration pour appuyer les travaux de cette dernière dans les domaines mentionnés au point a) du présent paragraphe, et un poste P-4 au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et

technologie) pour appuyer les travaux du sous-programme dans les domaines mentionnés au point i) du présent paragraphe ;

- ii) Ressources autres que celles affectées à des postes, notamment les consultants (21 600 dollars), les voyages du personnel (17 600 dollars), les services contractuels (4 600 dollars), les frais généraux de fonctionnement (3 200 dollars) et les fournitures et accessoires (111 600 dollars).

Ressources extrabudgétaires

- 22.81 Comme le montrent les tableaux 22.17 2) et 22.18 2), la CESAO reçoit, en complément des ressources provenant du budget ordinaire, des contributions en espèces qui continuent d'être cruciales pour l'exécution de ses mandats. En 2021, elle devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 9 609 200 dollars, dont 28 postes, qui permettront d'appuyer : a) les travaux actuellement menés pour renforcer la prise en compte de la question du climat et les investissements dans la région arabe ; b) la troisième phase du programme national pour l'avenir de la Syrie ; c) la deuxième phase d'un projet sur le dialogue socio-économique en Libye ; d) la stratégie du Yémen pour le redressement, le développement durable et le renforcement des capacités institutionnelles ; e) la fourniture d'une aide au développement durable au peuple palestinien. Ces ressources représentent 20,3 % des ressources totales du programme.

Organes directeurs

- 22.82 Les ressources demandées au titre de cette composante permettraient de couvrir les dépenses liées aux organes permanents (organes et processus intergouvernementaux), dont les organes directeurs assurent les services fonctionnels, pour la prestation desquels des crédits ont été jugés nécessaires. Les montants prévus au titre des organes et des processus intergouvernementaux sont fixés par le Règlement intérieur de la CESAO, qui a été adopté à la première session de la Commission (E/ESCWA/9), compte tenu des amendements adoptés par celle-ci dans ses résolutions 133 (XII), 153 (XIII), 158 (XIV), 159 (XIV), 178 (XVI) et 196 (XVII).
- 22.83 La CESAO fait rapport au Conseil économique et social et l'orientation générale des travaux de son secrétariat est définie lors de ses sessions ministérielles. Celles-ci se tiennent tous les deux ans, pendant quatre jours, généralement au siège de la Commission. Une session s'étant tenue en 2020, il n'y en aura pas en 2021.
- 22.84 Le Comité exécutif se réunit une fois durant l'année de sa session et deux fois l'année suivante pour assumer les responsabilités de la Commission entre les sessions ministérielles. Il conseille le secrétariat sur les questions qui ont trait au programme, notamment le projet de programme de travail, l'exécution du programme de travail, la mobilisation des ressources et le suivi de l'application des résolutions de la Commission, et dresse la liste des nouvelles questions économiques et sociales régionales que devrait examiner la Commission. Il tiendra ses huitième et neuvième réunions en 2021.
- 22.85 La Commission comprend neuf comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, qui se réunissent pendant deux jours entre ses sessions. Tous les comités se réunissent une fois tous les deux ans, à l'exception du Comité des transports et de la logistique, qui se réunit tous les ans. En 2021, huit comités intergouvernementaux spécialisés se réuniront.
- 22.86 On trouvera dans le tableau 22.20 des informations sur les organes intergouvernementaux permanents et les organes d'experts, et sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire à ce titre.

Tableau 22.20
Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Description	Informations supplémentaires	2020	2021
			(crédits ouverts)	(prévisions avant actualisation des coûts)
Comité exécutif	Le Comité exécutif a été mis en place pour développer les échanges et les consultations entre les membres de la CESAO et avec le secrétariat sur les questions de fond concernant le développement. Il facilite les échanges directs et rapides avec les États membres et présente des résolutions au Conseil économique et social entre les sessions ministérielles de la CESAO.	Mandat : résolution 320 (XXVIII) de la CESAO Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 2 (8 ^e et 9 ^e réunions)	25,3	25,3
Comité de l'énergie	Le Comité de l'énergie participe à la planification, à l'élaboration et au suivi du programme de travail de la CESAO dans le domaine de l'énergie. Il a été mis en place pour suivre l'évolution du secteur de l'énergie et son incidence sur le développement socio-économique des États membres. Il veille à ce que les États membres coopèrent étroitement en vue d'améliorer leur capacité de gérer les sources d'énergie de manière efficace et de recourir aux sources d'énergie renouvelables pour parvenir à un développement durable.	Mandat : résolution 204 (XVIII) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/25 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (treizième session)	8,0	8,0
Comité des ressources en eau	Le Comité des ressources en eau participe à la planification, à l'élaboration et au suivi du programme de travail de la CESAO dans le domaine des ressources en eau. Il a été mis en place pour suivre l'évolution du secteur de l'eau aux niveaux régional et mondial, ainsi que son incidence sur le développement socio-économique des États membres. Il veille à ce que les États membres coopèrent étroitement en vue d'améliorer leur capacité de gérer les ressources en eau de manière efficace aux fins du développement durable.	Mandat : résolution 205 (XVIII) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/26 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (quatorzième session)	9,0	9,0
Comité du développement social	Le Comité du développement social est chargé de définir les priorités des programmes et des activités menés dans le domaine du développement social, ainsi que de formuler et d'établir le programme de travail de la CESAO à cet égard. Il assure le suivi des progrès accomplis dans le cadre des programmes et des activités des États membres de la Commission dans le domaine social. Il contribue à l'adoption de recommandations visant à renforcer les processus de développement social à l'échelon régional. Il assure le suivi des conférences internationales et régionales et coordonne les efforts déployés au niveau régional en vue de l'application des résolutions et recommandations qui en résultent.	Mandat : résolution 198 (XVII) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1994/27 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (treizième session)	10,0	10,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Organe directeur</i>	<i>Description</i>	<i>Informations supplémentaires</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
Comité des politiques commerciales des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Le Comité des politiques commerciales des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale est chargé d'examiner les priorités liées aux programmes de travail de la Commission et à ses plans d'action à moyen terme en matière de politiques commerciales, de suivre les progrès réalisés par les États membres en matière de politiques commerciales et de formuler des recommandations à cet égard, ainsi que de suivre l'évolution des travaux menés par les conférences, forums et mécanismes régionaux et internationaux dans le domaine des politiques commerciales, et de coordonner les efforts déployés à l'échelon régional en vue de mettre en œuvre les résolutions et recommandations qui en sont issues.	Mandat : résolution 332 (XXX) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2019/30 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (deuxième session)	8,0	8,0
Comité des politiques de financement du développement des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Le Comité des politiques de financement du développement des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale est chargé d'examiner les priorités liées aux programmes de travail de la Commission et à ses plans d'action à moyen terme en matière de financement du développement, de suivre les progrès réalisés par les États membres en matière de financement du développement et de formuler des recommandations à cet égard, ainsi que de suivre l'évolution des travaux menés par les conférences, forums et mécanismes régionaux et internationaux dans le domaine du financement du développement, et de coordonner les efforts déployés à l'échelon régional en vue de mettre en œuvre les résolutions et recommandations qui en sont issues.	Mandat : résolution 332 (XXX) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2019/30 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (deuxième session)	10,0	10,0
Comité pour la promotion de la femme	Le Comité pour la promotion de la femme est chargé d'assurer le suivi des conférences mondiales et régionales sur la promotion des femmes et de faciliter la participation des États membres aux discussions menées sur le sujet à l'échelle internationale. Il est également chargé de coordonner les efforts déployés au niveau régional en ce qui concerne l'application des résolutions et des recommandations.	Mandat : résolution 240 (XXII) de la CESAO, approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/9 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (dixième session)	9,0	9,0
Comité des transports et de la logistique	Le Comité des transports et de la logistique contribue à définir et à formuler les priorités afférentes au programme de travail et les plans à moyen terme dans le domaine des transports et de la logistique. Il suit l'évolution de la situation des États membres de la CESAO dans les domaines des transports et de la logistique, ainsi que les progrès des activités du secrétariat de la Commission à cet égard ; il veille à la participation des États membres aux conférences internationales et régionales et coordonne leurs démarches en vue de l'application des résolutions et recommandations.	Mandat : résolutions 213 (XIX) et 229 (XXI) de la CESAO, approuvées par le Conseil économique et social dans sa résolution 1997/11 Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 1 (vingt-deuxième session)	8,0	8,0

Organe directeur	Description	Informations supplémentaires	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			2020 (crédits ouverts)	
Comité consultatif	Le Comité consultatif est composé des chefs des missions diplomatiques se trouvant dans le pays hôte de la Commission ainsi que d'un haut représentant du pays hôte. Il joue un rôle consultatif et facilite le dialogue entre les États membres et le secrétariat de la CESAO sur les questions à examiner entre les sessions biennales de la Commission.	Mandat : résolutions 175 (XV) et 208 (XVIII) de la CESAO Composition : 20 représentants de gouvernements Nombre de sessions en 2021 : 2	–	–
Model ESCWA	L'initiative « Model ESCWA » est une simulation de la session ministérielle de la CESAO qui consiste avant tout à faire participer les jeunes Arabes aux travaux de la Commission et à encourager leur contribution aux débats politiques dans leurs propres pays et institutions. Elle est généralement organisée en collaboration avec des partenaires des milieux universitaires.	Mandat : résolutions 295 (XXVI) et 285 (XXV) de la CESAO Composition : – Nombre de sessions en 2021 : 1 (sixième session)	–	–
Total			87,3	87,3

22.87 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 87 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.21 et la figure 22.II.

Tableau 22.21

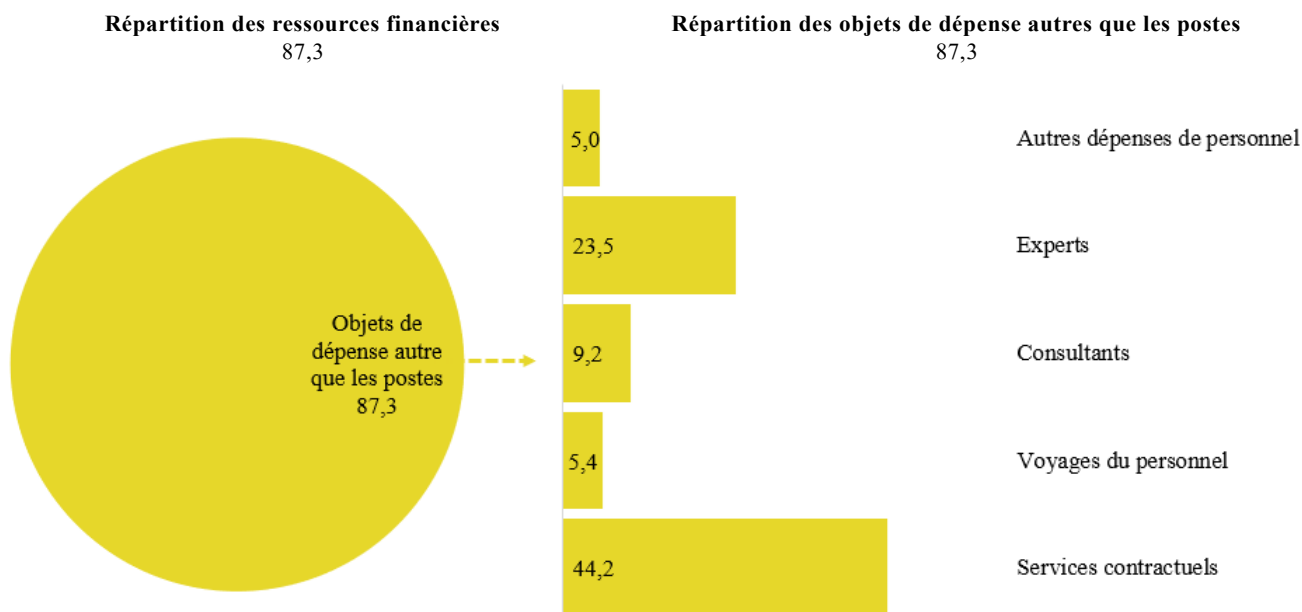
Organes directeurs : évolution des ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Objets de dépense autres que les postes	77,4	87,3	–	–	–	–	–	87,3	
Total	77,4	87,3	–	–	–	–	–	87,3	

Figure 22.II
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



Direction exécutive et administration

- 22.88 La composante Direction exécutive et administration relève de la Secrétaire exécutive, assistée du Secrétaire exécutif adjoint chargé du programme, du (de la) Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e) chargé(e) de l'appui au programme et du Secrétaire de la Commission ; les tâches concernées sont assurées par deux nouvelles unités administratives, à savoir la Section de la stratégie, de la planification, de la responsabilité, des résultats et des connaissances et la Section de la mobilisation des ressources et des partenariats.
- 22.89 Le Bureau de la Secrétaire exécutive est chargé de coordonner et d'assurer la direction et la gestion d'ensemble du secrétariat de la Commission afin d'assister les États membres, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en leur proposant des analyses stratégiques approfondies, des directives générales et des activités de renforcement des capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes et questions de développement et à trouver des solutions novatrices pour promouvoir la prospérité économique, le progrès social et la viabilité environnementale à l'échelle régionale, sur une base équitable et sans exclusive. La CESAO a recensé et abordé les questions nouvelles intéressant le programme de développement régional et exposé les préoccupations et priorités régionales dans une perspective mondiale. Le Bureau continuera également d'assurer des fonctions de direction et de définir les orientations générales ; il fixera les critères voulus pour coordonner le suivi de l'application dans la région du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, et l'intégration dans tous les programmes de fond de la Commission de questions transversales telles que l'autonomisation des femmes et le développement durable.
- 22.90 Le Bureau de la Secrétaire exécutive continuera de renforcer la cohérence générale au sein de la Commission et entre les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement qui s'occupent des questions de développement régional, notamment par le truchement du Mécanisme de coordination régionale, ainsi que de renforcer la coopération et la coordination avec les

organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales, notamment la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires.

- 22.91 En outre, le Bureau de la Secrétaire exécutive se chargera d'élaborer les politiques et les mandats à l'échelle du système des Nations Unies et de promouvoir une collaboration et une coordination efficaces ainsi que la cohérence entre la CESAO et les autres entités du système des Nations Unies, en particulier entre les cinq commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes, le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau des commissions régionales à New York.
- 22.92 Comme expliqué au paragraphe 22.75, la nouvelle Section de la stratégie, de la planification, de la responsabilité, des résultats et des connaissances aura pour fonctions essentielles de promouvoir le dynamisme et l'innovation dans les principes de fonctionnement et la stratégie à moyen terme de la CESAO et d'agir en tant que point focal en ce qui concerne le cadre de résultats annuel et les applications liées à Umoja. La Section fera de la fonction d'évaluation le socle des processus d'apprentissage organisationnel, mettra l'accent sur la responsabilité au regard des résultats et veillera à l'excellence opérationnelle de la Commission par des processus d'atténuation des risques et de gestion du changement. Elle gèrera également les processus généraux de gestion et de diffusion des connaissances de la CESAO.
- 22.93 Comme expliqué au paragraphe 22.75, la nouvelle Section de la mobilisation des ressources et des partenariats est investie des fonctions essentielles suivantes : renforcer les relations avec les organismes de financement et les donateurs ; tenir à jour la liste des donateurs aux niveaux régional et mondial ; coordonner et appuyer l'élaboration de projets, l'établissement de budgets et la collecte de fonds ; appuyer et suivre la réalisation des projets extrabudgétaires ; aider les chefs des groupes thématiques de la CESAO à nouer et à renforcer des partenariats institutionnels aux niveaux régional et mondial ; soutenir les relations des chefs des groupes thématiques avec la société civile et les acteurs et partenaires non étatiques ; établir et négocier des accords juridiquement contraignants avec les partenaires et les donateurs.
- 22.94 En 2021, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une Organisation plus adaptable et efficace, la Secrétaire exécutive a proposé un processus de réforme assorti d'un cadre conceptuel et d'un plan de réalisation, qui permettrait de mieux aider les États membres à s'adapter et à exécuter les politiques et programmes aux fins des objectifs de développement durable.
- 22.95 Fidèle aux orientations données dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la structure du programme pour 2021 vise à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable dans la région arabe. Elle met l'accent sur les principes fondamentaux qui consistent à ne laisser personne de côté et à réduire les inégalités entre les groupes sociaux et les régions. Elle a pour objectif d'aider les États membres à édifier des sociétés inclusives, résilientes et pacifiques qui garantissent un avenir meilleur aux générations futures ; de mettre en place des institutions fortes et transparentes qui permettent aux populations de la région d'accéder aux services et infrastructures de base, de créer des emplois en exploitant le potentiel des progrès technologiques, d'atténuer les effets des changements climatiques, de parvenir à la justice sociale, de faire participer les jeunes, de faire progresser l'égalité des genres et de tirer parti des effets positifs des migrations.
- 22.96 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, la Commission incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2020, il est prévu que l'empreinte carbone de la composante Direction exécutive et administration soit réduite de 4 % par rapport au niveau actuel des émissions.
- 22.97 On trouvera dans le tableau 22.22 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Si la Commission est pleinement consciente qu'il importe de respecter les directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion et redouble

Titre V Coopération régionale pour le développement

d'efforts pour améliorer ses pratiques en sensibilisant le personnel à cette question et en prenant des mesures à cet égard, elle doit souvent, en raison de la nature de ses travaux, envoyer des membres de son personnel sur le terrain à bref délai pour répondre aux demandes urgentes des États membres. En ce qui concerne les voyages des participants à ses réunions, la Commission communique régulièrement avec les États membres pour obtenir confirmation ; elle est toutefois tenue d'accepter les confirmations tardives. La Commission s'efforce de normaliser et de simplifier la procédure de demande d'autorisation et d'approbation des voyages officiels en analysant les étapes existantes et en cherchant les moyens d'éliminer les goulets d'étranglement de sorte que l'achat des billets prenne moins de temps, sans pour autant porter atteinte à la procédure d'autorisation et de certification.

Tableau 22.22
Respect des délais
(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	27	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	27	100	100

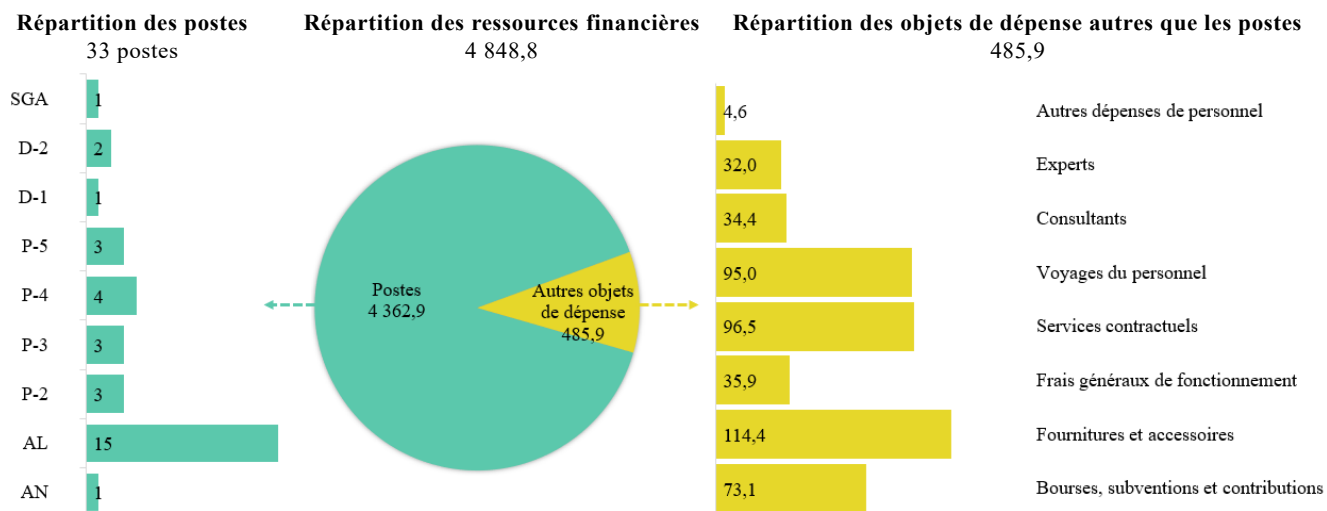
22.98 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 4 848 800 dollars et font apparaître une augmentation nette de 2 108 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 22.79 et 22.80 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.23 et la figure 22.III.

Tableau 22.23
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 080,5	2 416,8	62,3	–	1 883,8	1 946,1	80,5	4 362,9
Autres objets de dépense	283,0	324,0	–	–	161,9	161,9	50,0	485,9
Total	2 363,5	2 740,8	62,3	–	2 045,7	2 108,0	76,9	4 848,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	9	9	112,5	17
Agents des services généraux et des catégories apparentées		11	–	–	5	5	45,5	16
Total		19	–	–	14	14	73,7	33

Figure 22.III
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

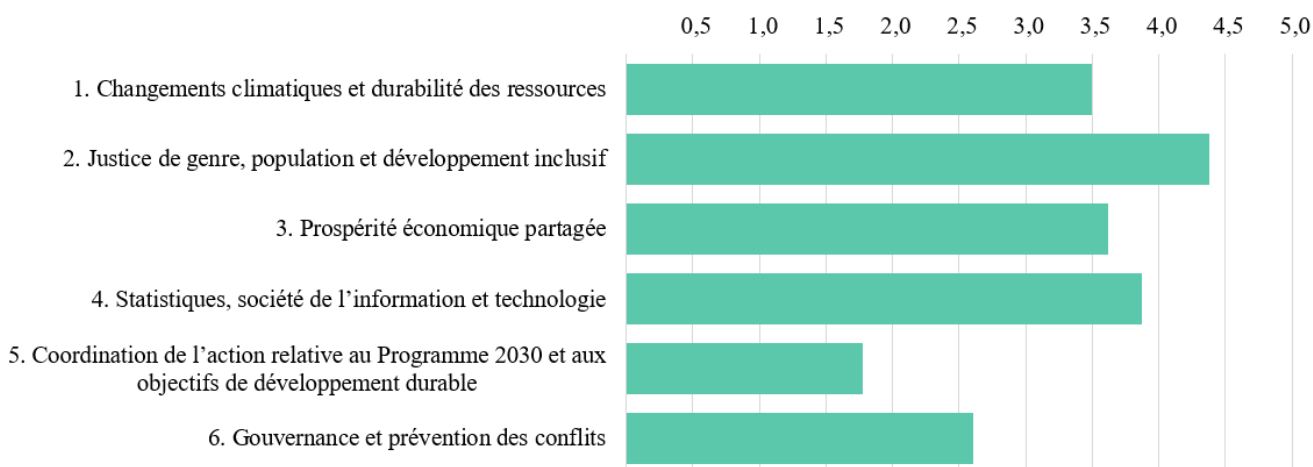


Programme de travail

22.99 Les ressources qu’il est proposé d’inscrire au budget ordinaire pour 2021 s’élèvent à 19 749 300 dollars et font apparaître une diminution nette de 55 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 22.80 b) à k) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme dans la figure 22.IV.

Figure 22.IV
Répartition des ressources proposées pour 2021, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)



Sous-programme 1
Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles

22.100 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 496 700 dollars et font apparaître une diminution nette de 258 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 22.80 f) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.24 et la figure 22.V.

Tableau 22.24

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

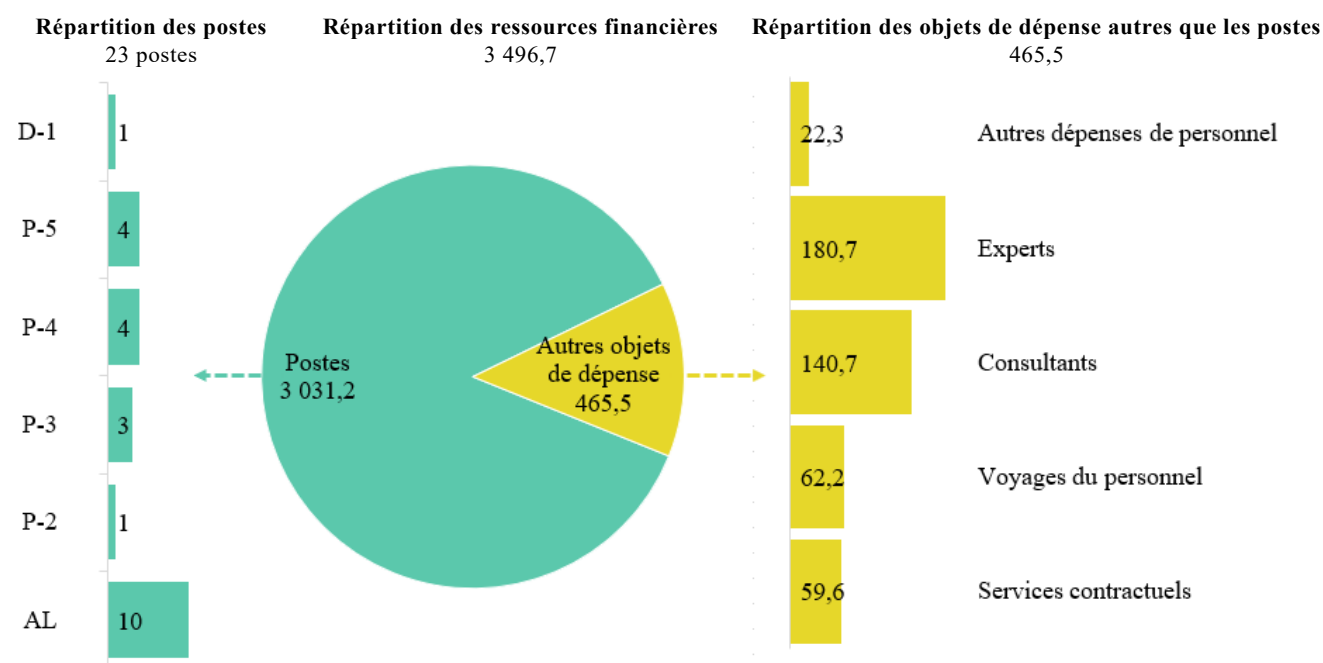
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 158,9	3 290,1	–	–	(258,9)	(258,9)	(7,9)	3 031,2	
Autres objets de dépense	497,6	465,5	–	–	–	–	–	465,5	
Total	3 656,5	3 755,6	–	–	(258,9)	(258,9)	(6,9)	3 496,7	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	–	–	(1)	(1)	(7,1)	13	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	–	10	
Total		24	–	–	(1)	(1)	(4,2)	23	

Figure 22.V

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)


Sous-programme 2
Justice de genre, populations et développement inclusif

22.101 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 4 375 200 dollars. On trouvera au paragraphe 22.80 g) des explications sur le montant des ressources qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.25 et la figure 22.VI.

Tableau 22.25

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

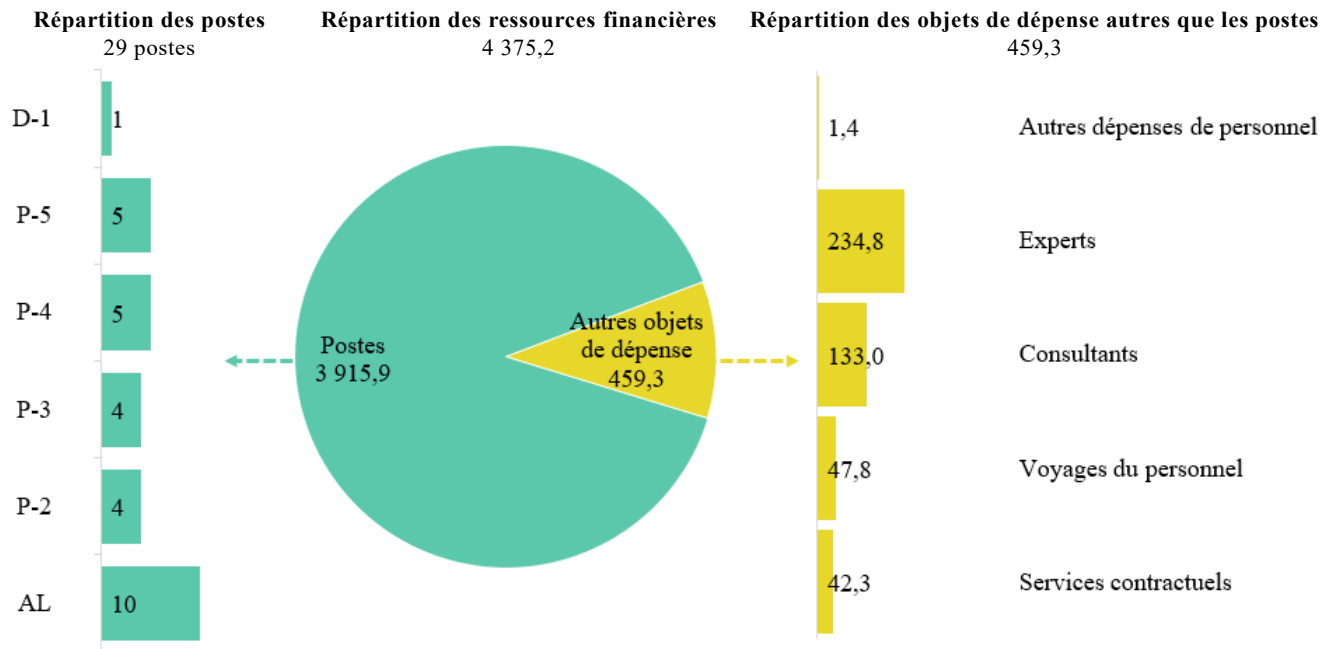
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	–	–	–	–	3 915,9	3 915,9	–	3 915,9
Autres objets de dépense	–	–	–	–	459,3	459,3	–	459,3
Total	–	–	–	–	4 375,2	4 375,2	–	4 375,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		–	–	–	19	19	–	19

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Pourcentage		
Agents des services généraux et des catégories apparentées		–	–	–	10	10	–	10
Total		–	–	–	29	29	–	29

Figure 22.VI

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 3
Prosperité économique partagée

22.102 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 620 600 dollars et font apparaître une diminution nette de 788 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 22.80 h) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.26 et la figure 22.VII.

Tableau 22.26

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

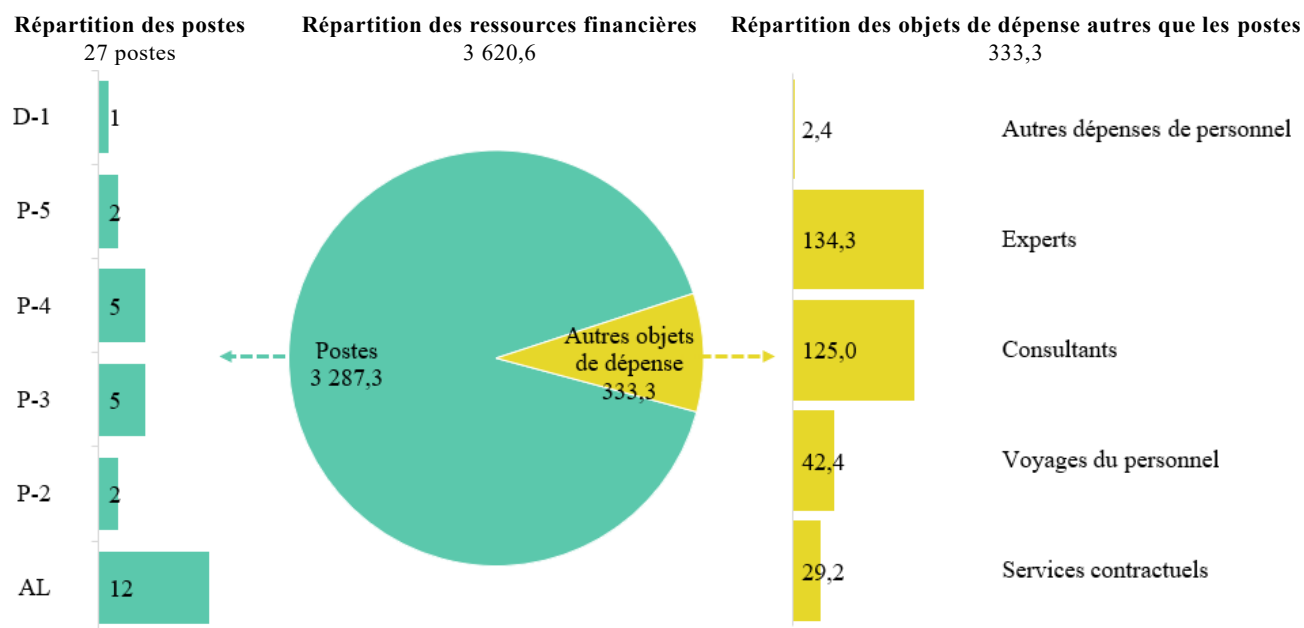
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 936,6	4 088,3	–	–	(801,0)	(801,0)	(19,6)	3 287,3
Autres objets de dépense	378,6	320,3	–	–	13,0	13,0	4,1	333,3
Total	4 315,1	4 408,6	–	–	(788,0)	(788,0)	(17,9)	3 620,6
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		19	–	–	(4)	(4)	(21,1)	15
Agents des services généraux et des catégories apparentées		12	–	–	–	–	–	12
Total		31	–	–	(4)	(4)	(12,9)	27

Figure 22.VII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)


**Sous-programme 4
Statistiques, société de l'information et technologie**

22.103 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 876 200 dollars. On trouvera au paragraphe 22.80 i) des explications sur le montant des ressources qui est

proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.27 et la figure 22.VIII.

Tableau 22.27

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

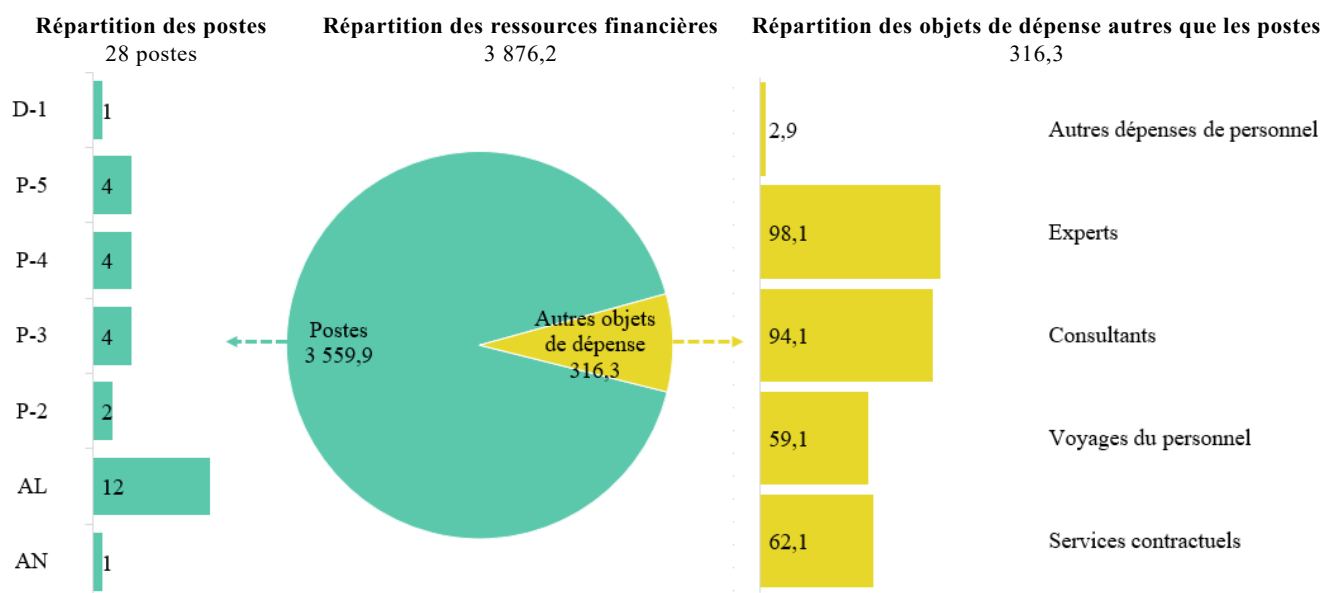
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	–	–	–	–	3 559,9	3 559,9	–	3 559,9	
Autres objets de dépense	–	–	–	–	316,3	316,3	–	316,3	
Total	–	–	–	–	3 876,2	3 876,2	–	3 876,2	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		–	–	–	15	15	–	15	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		–	–	–	13	13	–	13	
Total		–	–	–	28	28	–	28	

Figure 22.VIII

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 5 Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable

22.104 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 773 000 dollars. On trouvera au paragraphe 22.80 j) des explications sur le montant des ressources qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.28 et la figure 22.IX.

Tableau 22.28

Sous-programme 5 : évolution des ressources financières et des postes

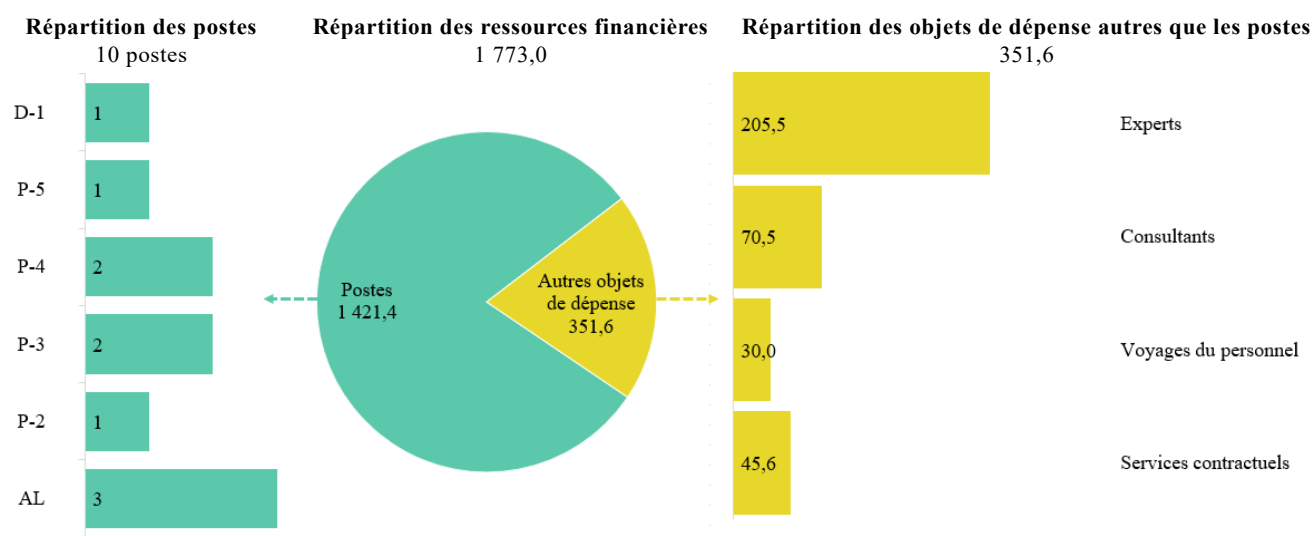
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	–	–	–	–	1 421,4	1 421,4	–	1 421,4
Autres objets de dépense	–	–	–	–	351,6	351,6	–	351,6
Total	–	–	–	–	1 773,0	1 773,0	–	1 773,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		–	–	–	7	7	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		–	–	–	3	3	–	3
Total		–	–	–	10	10	–	10

Figure 22.IX

Sous-programme 5 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 6

Gouvernance et prévention des conflits

22.105 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 2 607 600 dollars et font apparaître une augmentation de 415 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 22.80 k) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.29 et la figure 22.X.

Tableau 22.29

Sous-programme 6 : évolution des ressources financières et des postes

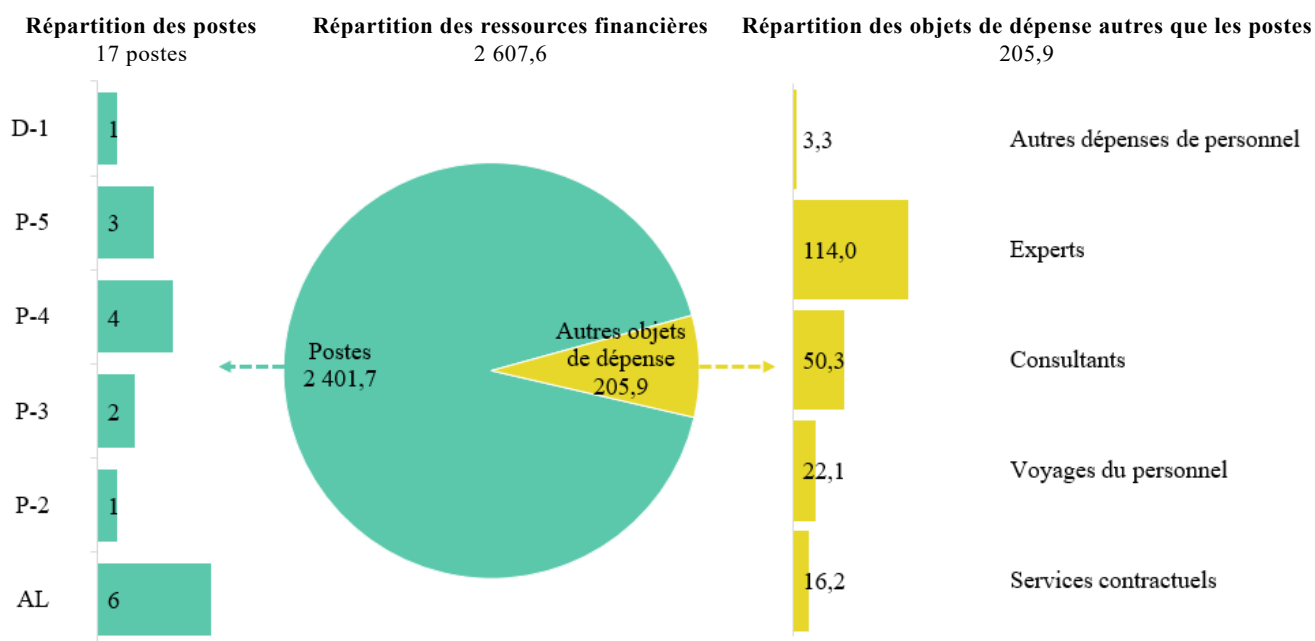
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 693,9	2 016,1	–	–	385,6	385,6	19,1	2 401,7	
Autres objets de dépense	143,2	175,7	–	–	30,2	30,2	17,2	205,9	
Total	1 837,1	2 191,8	–	–	415,8	415,8	19,0	2 607,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		9	–	–	2	2	22,2	11	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	–	6	
Total		15	–	–	2	2	13,3	17	

Figure 22.X

Sous-programme 6 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Appui au programme

- 22.106 L'appui au programme est assuré par la Division de la gestion des ressources et du développement des services. Cette dernière continuera de fournir, en temps voulu, un appui efficace et rationnel à l'exécution du programme de travail de la Commission. Le (la) directeur(trice) de la Division est chargé(e) de gérer l'appui administratif et logistique aux activités de la Commission, d'aider les hauts responsables à définir et à appliquer le cadre administratif et financier et de donner des conseils sur toutes les politiques administratives relatives aux travaux de la Commission. Il lui incombe également de guider la contribution de la Commission aux initiatives à l'échelle du système telles qu'Umoja et la politique en matière de mobilité et de perfectionnement du personnel. La Division comprend la Section centrale du personnel, le Groupe de la formation, la Section de la gestion financière, la Section de l'information, de la communication et des services informatiques, la Section de la gestion des installations et des biens, la Section de la gestion des conférences et la Section des services médicaux et du bien-être.
- 22.107 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 11 832 500 dollars et font apparaître une diminution de 2 052 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 22.80 l) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 22.30 et la figure 22.XI.

Tableau 22.30

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

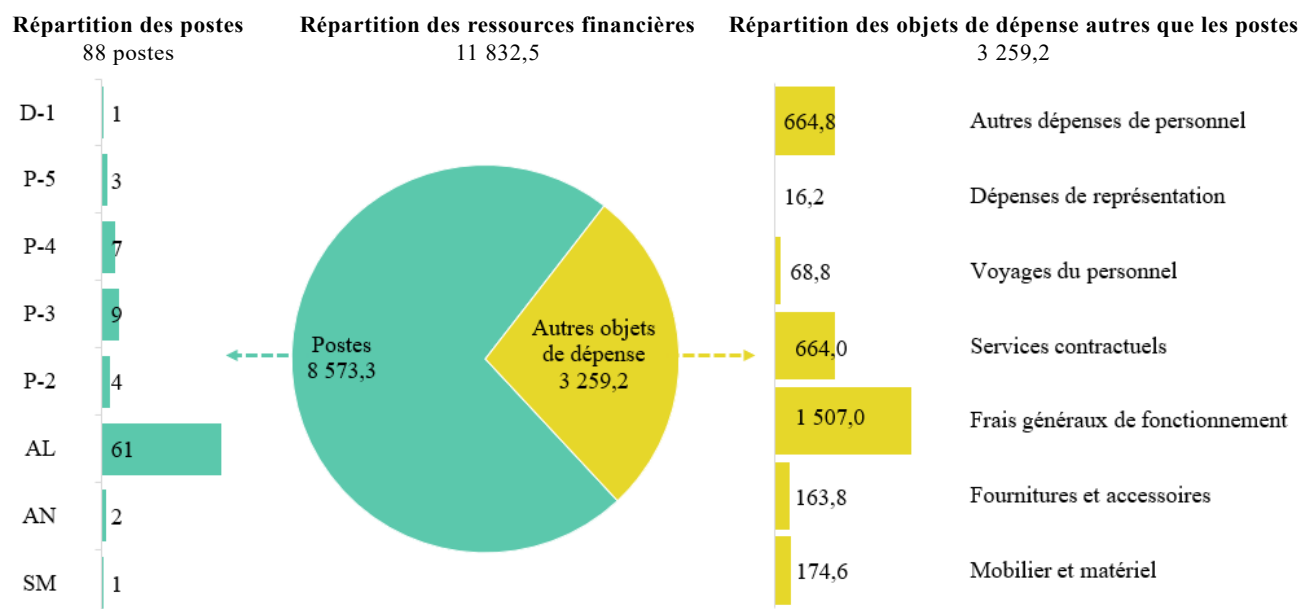
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	10 684,3	10 467,5	–	–	(1 894,2)	(1 894,2)	(18,1)	8 573,3
Autres objets de dépense	4 770,5	3 417,8	–	–	(158,6)	(158,6)	(4,6)	3 259,2
Total	15 454,8	13 885,3	–	–	(2 052,8)	(2 052,8)	(14,8)	11 832,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		33	–	–	(9)	(9)	(27,3)	24
Agents des services généraux et des catégories apparentées		70	–	–	(6)	(6)	(8,6)	64
Total		103	–	–	(15)	(15)	(14,6)	88

Figure 22.XI

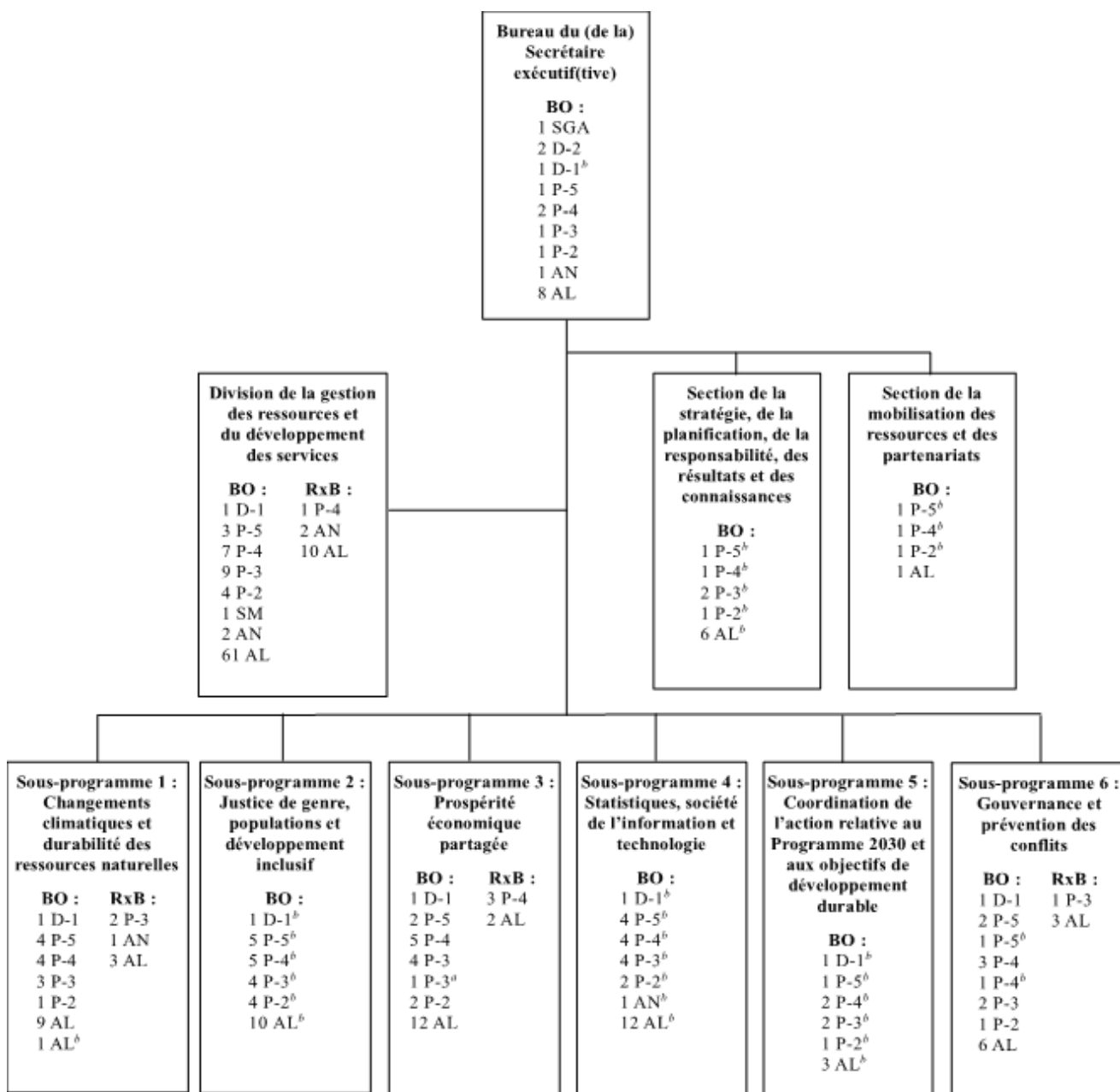
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2021



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; RxB = ressources extrabudgétaires.

^a Réaffectation.

^b Transfert.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/74/7)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale encourage les commissions régionales à continuer de renforcer les liens de coopération et de coordination qu'elles entretiennent entre elles et avec le système de coordinateurs résidents et qu'elle prie le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain projet de budget, des informations à jour sur toutes les activités menées et les succès rencontrés à cet égard (par. V.59).

Le Comité consultatif constate avec satisfaction que la Commission a pris des mesures pour numériser sa bibliothèque et informatiser ses systèmes de documentation et qu'elle s'emploie à accroître la diffusion électronique de ses publications tout en prévoyant des solutions de rechange dans les zones où l'accès à Internet est limité. Il se félicite également des progrès accomplis par la Commission pour élargir son rayonnement et diffuser plus largement ses publications. Le Comité estime qu'il convient de procéder à une analyse de la situation pour déterminer si les systèmes et les stratégies de la CEPALC peuvent être reproduits ou réutilisés dans d'autres commissions régionales et dans les départements et bureaux de l'Organisation, et compte que le prochain projet de budget contiendra des informations actualisées à ce sujet (par. V.76).

Le paragraphe 22.13 apporte des précisions sur la coordination étroite entre la CESAO et les bureaux des coordonnateurs résidents. La Commission a coorganisé avec le Bureau de la coordination des activités de développement un atelier à Beyrouth, qui visait à parachever les documents accompagnant le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et elle a participé à des ateliers aux niveaux mondial et régional sur la mise en œuvre de ce cadre. En qualité de membre du groupe d'entraide, elle contribue à garantir la qualité du plan-cadre au niveau national.

La CESAO coopère avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour apporter un appui cohérent aux États membres des deux commissions à la fois, notamment l'Égypte, le Soudan et la Tunisie. Par ailleurs, elle continue de coopérer avec la CEE et la CEA sur des questions thématiques telles que l'eau, l'énergie, les données et les statistiques, ainsi qu'avec d'autres commissions régionales dans les domaines du transport routier et de la sécurité, du commerce, des données et des statistiques. Lors de réunions périodiques au niveau des secrétaires exécutifs, les commissions coordonnent l'appui qu'elles fournissent à l'exécution des programmes mondiaux et resserrent leur coopération.

La CESAO s'attache à accroître la sensibilisation à des enjeux politiques majeurs en utilisant divers moyens de communication et en élargissant depuis ces dernières années la portée de ses activités de vulgarisation.

Tous les produits de la CESAO, en particulier ses publications et autres documents, sont numérisés et mis en ligne simultanément sur plusieurs plateformes de diffusion, telles que la Bibliothèque numérique des Nations Unies et le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies. Ses contenus sont accessibles au format numérique sur ces plateformes depuis 1974. Ses publications qui portent sur les questions de genre sont également versées dans la bibliothèque numérique de l'Organisation des femmes arabes.

Depuis 2015, 10 publications phares de la Commission ont été mises en ligne périodiquement sur des bases de données EBSCO. Ses principales publications sont publiées sur son site Web et sur les médias sociaux.

La CESAO a également amélioré son système de publipostage électronique afin de mieux cibler les principales parties prenantes aux niveaux régional et mondial, souvent en adaptant ses contenus d'information aux publics ciblés. Elle met ainsi ses travaux de recherche à la disposition de tous les coordonnateurs résidents et de leurs bureaux dans la région.

Pour donner encore plus de visibilité à ses supports de connaissances, la CESAO s'emploie à rétablir le réseau régional des bibliothèques dépositaires des publications des Nations Unies.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Direction exécutive et administration	1	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (affaires sociales), précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	Restructuration de la Commission, en application de la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et telle qu'elle a été présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020 et intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	1	P-5	Transfert d'un poste d'administrateur(trice) de programmes (hors classe), partenariats, cédé par la composante Appui au programme	
	1	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (gestion des programmes), cédé par la composante Appui au programme	
	2	P-4	Transfert de deux postes de spécialiste de la gestion des programmes, cédés par la composante Appui au programme	
	1	P-3	Transfert d'un poste de bibliothécaire, cédé par la composante Appui au programme	
	1	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes, cédé par la composante Appui au programme	
	1	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint[e] de 1 ^{re} classe), cédé par la composante Appui au programme	
	1	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de l'évaluation, cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'aide-bibliothécaire principal(e), cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes), cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) à la coopération technique, cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) d'équipe, cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'aide-bibliothécaire, cédé par la composante Appui au programme	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) (gestion des programmes), cédé par la composante Appui au programme	
(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e) au sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles)		

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>				
Sous-programme 2, Développement social	(1)	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (affaires sociales) au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (affaires sociales) au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(2)	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (affaires sociales) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(2)	P-4	Transfert de deux postes de spécialistes des questions sociales au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions de population au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste d'économiste au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste d'économiste au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste d'économiste au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(3)	P-2	Transfert de trois postes de spécialiste des questions sociales (adjoint[e] de 1 ^{re} classe) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(3)	AL	Transfert de trois postes d'assistant(e) de recherche au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(3)	AL	Transfert de trois postes d'assistant(e) de secrétariat au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	

Titre V Coopération régionale pour le développement

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e) au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de recherche principal(e) au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de secrétariat au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
Sous-programme 4, La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	(1)	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (affaires sociales) à la composante Direction exécutive et administration	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	P-5	Transfert d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	P-5	Transfert d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes au nouveau sous-programme 6 (Gouvernance et prévention des conflits)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint[e] de 1 ^{re} classe) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de secrétariat au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(2)	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) de recherche au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
Sous-programme 5, Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de	(1)	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (statistiques) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
politiques fondées sur les faits	(2)	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (statistiques) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(3)	P-4	Transfert de trois postes de statisticien(ne) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(3)	P-3	Transfert de trois postes de statisticien(ne) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	P-3	Réaffectation d'un poste de statisticien(ne) au sous-programme 3 (Prosperité économique partagée), où il deviendrait un poste d'économiste	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de statisticien(ne) adjoint(e) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(6)	AL	Transfert de six postes d'assistant(e) aux statistiques au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
Sous-programme 6, Promotion des femmes	(1)	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (questions de genre) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (questions de genre) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
	(2)	P-3	Transfert de deux postes de spécialistes des questions sociales au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales (adjoint[e] de 1 ^{re} classe) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(2)	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) de recherche au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	

Titre V Coopération régionale pour le développement

	Postes	Classe	Description	Justification
	(2)	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) administratif(tive) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
<i>Structure du programme pour 2021</i>				
Sous-programme 1, Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles (anciennement sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)	(1)	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (affaires économiques) au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	AN	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e), cédé par la composante Direction exécutive et administration	
Sous-programme 2, Justice de genre, populations et développement inclusif	1	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (questions de genre) précédemment rattaché au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	2	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (affaires sociales) précédemment rattachés au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	2	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (affaires économiques), cédés par le sous-programme 3 (Prosperité économique partagée)	
	1	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (questions de genre), précédemment rattaché au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	2	P-4	Transfert de deux postes de spécialiste des questions sociales, précédemment rattachés au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions de population, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des affaires économiques et sociales, cédé par le sous-programme 3 (Prosperité économique partagée)	
	1	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales, précédemment rattaché au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	1	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	

	Postes	Classe	Description	Justification
	1	P-3	Transfert d'un poste d'économiste, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	2	P-3	Transfert de deux postes de spécialiste des questions sociales, précédemment rattachés au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	3	P-2	Transfert de trois postes de spécialiste des questions sociales (adjoint[e] de 1 ^{re} classe), précédemment rattachés au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales (adjoint[e] de 1 ^{re} classe), précédemment rattaché au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	3	AL	Transfert de trois postes d'assistant(e) de recherche, précédemment rattachés au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	3	AL	Transfert de trois postes d'assistant(e) de secrétariat, précédemment rattachés au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	2	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) de recherche, précédemment rattachés au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	2	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) administratif(tive), précédemment rattachés au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
Sous-programme 3, Prospérité économique partagée (anciennement sous-programme 3, Développement durable)	(2)	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (affaires économiques) au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	P-4	Transfert d'un poste d'économiste au nouveau sous-programme 2 (Justice de genre, populations et développement inclusif)	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste d'économiste au sous-programme 6 (Gouvernance et prévention des conflits)	
	1	P-3	Réaffectation d'un poste de statisticien(ne), précédemment rattaché au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), supprimé, et qui deviendrait un poste d'économiste	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste des affaires économiques (adjoint[e] de 1 ^{re} classe) au nouveau sous-programme 5 (Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable)	
Sous-programme 4, Statistiques, société	1	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (statistiques), précédemment rattaché au sous-programme 5 (Établissement de statistiques	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et

Titre V Coopération régionale pour le développement

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
de l'information et technologie			aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	1	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (affaires économiques), cédé par le sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles)	
	1	P-5	Transfert d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes, précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	2	P-5	Transfert de deux postes de Chef de section (statistiques), précédemment rattachés au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
	3	P-4	Transfert de trois postes de statisticien(ne), précédemment rattachés au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
	1	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes, cédé par la composante Appui au programme	
	1	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes, précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	3	P-3	Transfert de trois postes de statisticien(ne), précédemment rattachés au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
	1	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint[e] de 1 ^{re} classe), précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	1	P-2	Transfert d'un poste de statisticien(ne) adjoint(e), précédemment rattaché au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
	1	AN	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes, cédé par le sous-programme 1 (Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles)	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e), précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement	

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
			et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) (gestion des programmes), précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de secrétariat, précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	2	AL	Transfert de deux postes d'assistant(e) de recherche, précédemment rattachés au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	
	6	AL	Transfert de six postes d'assistant(e) aux statistiques, précédemment rattachés au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive), précédemment rattaché au sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits), qui a été supprimé	
Sous-programme 5, Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	1	D-1	Transfert d'un poste de Chef de service (affaires sociales) précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	1	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (affaires sociales) précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-4	Transfert d'un poste d'économiste, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales, précédemment rattaché au sous-programme 6 (Promotion des femmes), qui a été supprimé	
	1	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste des questions sociales, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-3	Transfert d'un poste d'économiste, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste des affaires économiques et sociales (adjoint[e] de 1 ^{re} classe), cédé par le sous-programme 3 (Prosperité économique partagée)	

Titre V Coopération régionale pour le développement

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) principal(e), précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de recherche principal(e), précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
	1	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) de secrétariat, précédemment rattaché au sous-programme 2 (Développement social), qui a été supprimé	
Sous-programme 6, Gouvernance et prévention des conflits (anciennement sous-programme 7, Atténuation des conflits et développement)	1	P-5	Transfert d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes, précédemment rattaché au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), qui a été supprimé	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	1	P-4	Transfert d'un poste d'économiste, cédé par le sous-programme 3 (Prosperité économique partagée)	
Appui au programme	(1)	P-5	Transfert d'un poste d'administrateur(trice) de programmes (hors classe), partenariats, à la composante Direction exécutive et administration	Restructuration de la Commission, prévue dans la résolution 335 (S-VI) de la CESAO du 21 décembre 2019 et présentée dans la note du Secrétaire général datée du 7 février 2020, intitulée « Nouvelle vision stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale » (E/2020/12)
	(1)	P-5	Transfert d'un poste de Chef de section (gestion de programme) à la composante Direction exécutive et administration	
	(2)	P-4	Transfert de deux postes de spécialiste de la gestion des programmes à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	P-4	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes au nouveau sous-programme 4 (Statistiques, société de l'information et technologie)	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste de bibliothécaire à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint[e] de 1 ^{re} classe) à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	P-2	Transfert d'un poste de spécialiste de l'évaluation à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'aide-bibliothécaire principal(e) à la composante Direction exécutive et administration	
	(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) à la	

<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
		composante Direction exécutive et administration	
(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) à la coopération technique à la composante Direction exécutive et administration	
(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) d'équipe à la composante Direction exécutive et administration	
(1)	AL	Transfert d'un poste d'aide-bibliothécaire à la composante Direction exécutive et administration	
(1)	AL	Transfert d'un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) à la composante Direction exécutive et administration	
